

2018

SAVARIA CORPORATION

Rapport annuel

Exercice clos le 31 décembre 2018



SAVARIA CORPORATION

Rapport de gestion

pour les périodes de trois mois et de douze mois closes le 31 décembre 2018

Contenu

- 1. Portée du rapport de gestion**
- 2. Déclarations prospectives**
- 3. Conformité avec les Normes internationales d'information financière**
- 4. Survol des activités**
- 5. Contexte commercial**
- 6. Vision, mission et stratégie**
- 7. Faits saillants du quatrième trimestre et de l'exercice 2018**
- 8. Sommaire des trois derniers exercices**
- 9. Résumé des résultats trimestriels**
- 10. Résultats d'exploitation**
- 11. Situation financière**
- 12. Situation de trésorerie**
- 13. Principales estimations comptables**
- 14. Nouvelles conventions comptables**
- 15. Contrôles internes à l'égard de l'information financière**
- 16. Engagements**
- 17. Arrangements hors bilan**
- 18. Opérations entre parties liées**
- 19. Instruments financiers**
- 20. Risques et incertitudes**
- 21. Perspectives**

1. Portée du rapport de gestion

Ce rapport de gestion vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de Savaria Corporation, son contexte d'affaires, ses stratégies, ses facteurs de risques et les éléments clés de ses résultats financiers. Il traite, notamment, de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société pour les périodes de trois et de douze mois closes le 31 décembre 2018 en les comparant aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice 2017. Il présente également une comparaison de ses états de la situation financière au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017. À moins d'indications contraires, les termes « Société », « Savaria », « nous », « nos » et « notre » font référence à Savaria Corporation et ses filiales.

Préparé conformément au *Règlement 51-102* sur les obligations d'information continue, ce rapport doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars, à l'exception des montants par action.

Les états financiers, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), et le rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit de Savaria et approuvés par son conseil d'administration.

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 27 mars 2019. Des renseignements supplémentaires, incluant la notice annuelle d'information, seront disponibles sur le site internet de SEDAR à www.sedar.com.

2. Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois en valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans le présent rapport de gestion qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans le présent rapport, les verbes « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « estimer », « présumer » et d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce rapport décrivent nos prévisions en date du 27 mars 2019 et ne donnent aucune garantie quant à la performance future de Savaria ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Savaria ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Nos résultats réels peuvent différer de façon importante des prévisions que nous avons formulées si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur nos activités des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions, des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins que nous y soyons tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous nions toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Les risques et incertitudes comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Risques et incertitudes » de ce rapport de gestion, ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Savaria, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.

3. Conformité avec les Normes internationales d'information financière

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux IFRS. Toutefois, la Société utilise à des fins d'analyse des mesures non conformes aux IFRS telles que le BAIIA, le BAIIA par action, le fonds de roulement, le ratio de fonds de roulement, la valeur comptable par action, la trésorerie par action et le coefficient d'endettement total net sur le capital investi afin de mesurer sa performance financière. Le BAIIA désigne le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») tandis que le BAIIA par action représente le BAIIA divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA tel que défini précédemment avant les coûts d'acquisitions d'entreprises réalisées et non réalisées, l'ajustement de la valeur des stocks acquis, la charge de rémunération à base d'actions, la provision pour la restructuration des opérations de Garaventa Lift en Chine, le produit provenant d'une réclamation d'assurance, le gain sur instrument financier et le montant relié au règlement d'un litige, tandis que le BAIIA ajusté par action représente le BAIIA ajusté divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation. La Société a recours au BAIIA ajusté car elle croit qu'il constitue une mesure significative de sa performance opérationnelle. Un rapprochement entre le résultat net et le BAIIA et le BAIIA ajusté est montré à la section 9 *Résumé des résultats trimestriels*. Le fonds de roulement est le résultat de l'actif courant moins le passif courant tandis que le ratio de fonds de roulement désigne la division de l'actif courant par le passif courant. La valeur comptable par action correspond au résultat des capitaux propres divisés par le nombre d'actions en circulation en fin de période, et la trésorerie par action correspond au résultat de la trésorerie divisée par le nombre d'actions en circulation en fin de période.

Le coefficient d'endettement total net sur le capital investi est le résultat du total de la dette à long terme déduction faite de la trésorerie et des emprunts bancaires (le « numérateur ») divisé par le total des capitaux propres plus le numérateur.

Bien que la direction, les investisseurs et les analystes utilisent ces mesures afin d'évaluer la performance de la Société en matière de finances et d'exploitation, elles n'ont aucune définition normalisée selon les IFRS et ne remplacent pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS. En conséquence, ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

4. Survol des activités

Savaria est un des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'accessibilité. Elle offre des solutions aux personnes à mobilité réduite afin d'accroître leur confort, leur mobilité et leur liberté. Sa gamme de produits est l'une des plus complètes sur le marché. Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des équipements d'accessibilité, tels que des sièges pour escaliers droits et courbes, des plates-formes élévatrices verticales et inclinées, des ascenseurs résidentiels et commerciaux, ainsi que des lève-personne. Elle fabrique et commercialise également une gamme complète de produits de gestion de la pression pour le marché médical, des lits médicaux pour le marché des soins de longue durée ainsi que des surmatelas et oreillers en mousse pour le marché de la consommation et certains produits pour le marché industriel. Savaria fait aussi la conversion et l'adaptation de véhicules afin de les rendre accessibles en fauteuil roulant. Compte tenu de ses plus récentes acquisitions, Savaria réalise près de 75 % de ses revenus à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis. Elle exploite un réseau de vente comptant environ 500 distributeurs à travers le monde et 28 bureaux de vente directe en Amérique du Nord, Europe (Suisse, Allemagne, Italie, République tchèque et Pologne), Australie et Chine. Savaria emploie approximativement 1 400 personnes mondialement et ses usines sont situées au Canada : à Laval et à Magog (Québec), à Brampton, à Beamsville et à Toronto (Ontario), à Surrey (Colombie-Britannique), aux États-Unis à Greenville (Caroline du Sud), à Huizhou (Chine) et à Milan (Italie).

Secteurs opérationnels de la Société

La Société gère ses activités en fonction de trois secteurs opérationnels : *Accessibilité*, *Véhicules adaptés* et *Span*. Ces secteurs sont structurés en fonction des segments de marché qu'ils desservent.

- **Secteur *Accessibilité* (59 % des revenus en 2018; idem en 2017)**

Par son secteur *Accessibilité*, Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des équipements d'accessibilité, tels que des sièges pour escaliers droits et courbes, des plates-formes élévatrices verticales et inclinées, et des ascenseurs résidentiels et commerciaux. Les produits sont manufacturés, assemblés et personnalisés à l'usine de Brampton, Ontario, et via l'acquisition de Garaventa Accessibility AG (« Garaventa Lift ») en août 2018, aux usines de Surrey (Colombie-Britannique) et Milan (Italie). Les produits sont offerts par le biais d'un réseau de vente comptant environ 500 distributeurs à travers le monde et 28 bureaux de vente directe en Amérique du Nord, en Europe (Suisse, Allemagne, Italie, République tchèque et Pologne), en Australie et en Chine. L'usine de Huizhou (Chine) est le principal fournisseur de pièces et composantes de l'usine de Brampton; elle effectue aussi des assemblages ainsi que des produits finis principalement pour le compte de la Société et pour la vente de produits sur les marchés asiatique, européen et australien. La collaboration de cette filiale chinoise permet à Savaria d'obtenir des prix d'achat compétitifs. Via sa division Silver Cross, elle exploite un réseau de franchisés et de magasins corporatifs où est vendu de l'équipement d'accessibilité neuf et recyclé.

- **Secteur *Véhicules adaptés* (10 % des revenus en 2018; 15 % en 2017)**

Par son secteur *Véhicules adaptés*, Savaria effectue la conversion et l'adaptation de fourgonnettes afin de faciliter le transport des personnes à mobilité réduite via ses filiales Van-Action (2005) Inc. (Laval, Québec) et Freedom Motors Inc. (Toronto, Ontario). Sa filiale Silver Cross Automotive Inc. effectue la distribution de véhicules convertis dans les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La gamme de produits comporte des modèles à accès latéral, à accès arrière ou à entrée double. Par le biais d'une rampe et d'un plancher abaissé,

les fourgonnettes deviennent accessibles en fauteuil roulant. Elles peuvent être utilisées à des fins personnelles ou commerciales.

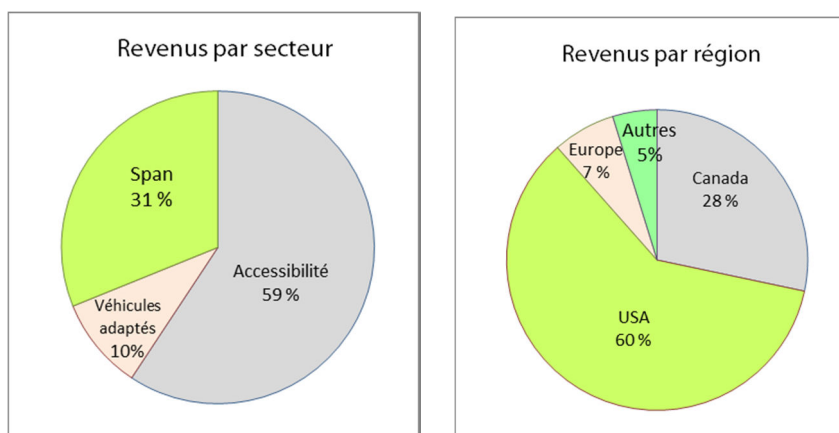
- **Secteur *Span* (31 % des revenus en 2018; 25 % entre l'acquisition du 16 juin 2017 et le 31 décembre 2017)**

La Société a pénétré le marché des produits médicaux grâce à l'acquisition de Span-America Medical Systems, Inc. (« Span ») en juin 2017. À Greenville (Caroline du Sud), la Société conçoit, fabrique et commercialise une gamme complète de surfaces de support thérapeutique et autres produits de gestion de la pression pour le marché médical. Les produits de gestion de la pression ont représenté 60 % (62 % en 2017) du revenu total de Span en 2018. À Beamsville (Ontario), Span fabrique et commercialise des lits médicaux. Les lits médicaux et les produits connexes ont représenté 25 % (22 % en 2017) du revenu total de Span en 2018. Les produits médicaux sont vendus principalement en Amérique du Nord, dans les principaux marchés du domaine de la santé, y compris les établissements de soins de longue durée, les hôpitaux de soins de courte durée et les fournisseurs de soins de santé à domicile. À ces deux principales gammes de produits, s'ajoutent des produits secondaires dont Span fait la fabrication et la vente, tels que des surmatelas et oreillers en mousse, qui sont vendus à divers détaillants sur le marché américain. Les ventes aux consommateurs ont représenté 10 % (11 % en 2017) du revenu total de Span en 2018.

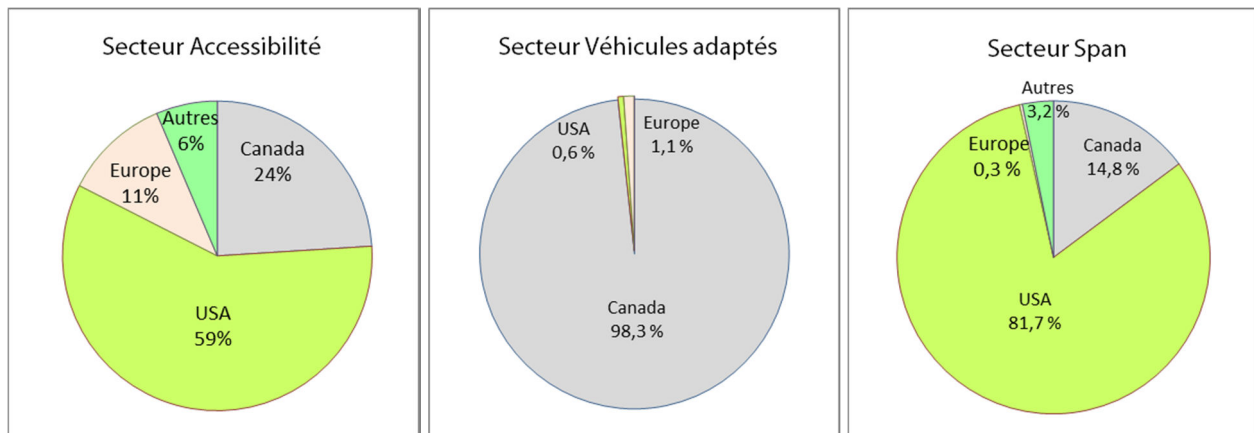
Enfin, Span fabrique et commercialise certains produits pour le marché industriel, principalement des produits en mousse, qui sont vendus à divers secteurs, tels que l'automobile, l'emballage et les sports nautiques. Les produits industriels ont représenté 5 % (idem en 2017) du revenu total de Span en 2018.

Revenus par secteur et par région

Pour l'exercice 2018, les revenus par secteur et par région sont répartis comme suit :



La proportion des revenus des trois secteurs par région s'établit comme suit :



Les revenus annuels pour l'exercice 2018 sont de l'ordre de 171,1 millions (« M ») \$ pour le secteur *Accessibilité*, de 89,8 M \$ pour le secteur *Span* et de 27,6 M \$ pour le secteur *Véhicules adaptés* pour un revenu total de 286 M \$, compte tenu d'éliminations de consolidation de 2,5 M \$. Les analyses de ce rapport couvrent les trois secteurs d'activité sauf si expressément mentionné.

Opérations sur les devises étrangères

Nous sommes exposés aux fluctuations de change découlant de la conversion des revenus, des charges et des éléments d'actif et de passif de ses établissements à l'étranger, de même que de la conclusion de transactions commerciales libellées principalement en dollars US mais aussi en francs suisses et en euros. Les transactions libellées en devises étrangères sont initialement comptabilisées au taux de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date des transactions, en excluant l'incidence des contrats de change à terme, tandis que l'état des résultats des établissements à l'étranger est converti au taux de change moyen de la période.

Les taux de change utilisés pour convertir les éléments d'actif et de passif en dollars canadiens sont les suivants :

| Équivalent d'une devise en dollar canadien | 31 décembre | |
|--|---------------|--------|
| | 2018 | 2017 |
| Dollar américain (\$ US) | 1,3645 | 1,2571 |
| Euro (EU) | 1,5623 | s.o. |
| Franc suisse (CHF) | 1,3868 | s.o. |

Les taux de change utilisés pour convertir les revenus et les charges en dollars canadiens sont les suivants :

| Équivalent d'une devise en dollar canadien | Trimestres clos les 31 décembre (non audités) | | Période de 4 mois close le 31 décembre | Exercices clos les 31 décembre | |
|--|---|--------|--|-----------------------------------|--------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2018 | 2017 |
| Dollar américain (\$ US) | 1,3220 | 1,2713 | s.o. | 1,2957 | 1,2986 |
| Euro (EU) | 1,5083 | s.o. | 1,5113 | s.o. | s.o. |
| Franc suisse (CHF) | 1,3277 | s.o. | 1,3279 | s.o. | s.o. |

Nous avons recours à des contrats de change à terme pour se protéger contre les risques liés aux fluctuations des taux de change, de sorte que les variations des taux présentées ci-dessus peuvent ne pas être représentatives de l'incidence réelle des taux de change sur les résultats financiers (se référer à la rubrique *Couverture de change* de la section 10).

5. Contexte commercial

Un marché en croissance dû au vieillissement de la population

Les équipements destinés au marché de l'accessibilité sont vendus, d'une part, aux utilisateurs de fauteuil roulant, et d'autre part, aux personnes âgées éprouvant des problèmes de mobilité. Pour ces gens, les escaliers et les entrées surélevées sont d'importants obstacles. Les produits de gestion de la pression et les lits médicaux de Span sont surtout utilisés dans les établissements de soins de longue durée et, dans une moindre mesure, pour les soins à domicile. Ces produits sont bien positionnés pour bénéficier de la croissance attendue, en raison du vieillissement de la population en Amérique du Nord. Par conséquent, plus la population vieillira, plus les personnes ayant recours aux produits d'accessibilité, aux produits de gestion de la pression et aux lits médicaux seront nombreuses.

Selon un recensement canadien de 2016, 5,9 M de personnes – représentant 16,9 % de la population du Canada – étaient âgées de 65 ans et plus, alors qu'on comptait 5 M ou 14,4 % lors du dernier recensement de 2011. Ces chiffres devraient continuer à augmenter puisqu'il est prévu qu'il y aura 10,4 M de personnes – soit 24 % de la population du Canada – qui seront âgées de 65 ans et plus en 2031 et 12 M ou 26 % en 2061. Bien que moins prononcée, la tendance observée aux États-Unis est similaire. Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 36,2 M en 2004 à 46,2 M en 2014 (une augmentation de 28 %) et on prévoit une augmentation à 82,3 M ou 21,7 % de la population en 2040 et à 98 M en 2060.

Par conséquent, le nombre de personnes nécessitant des équipements d'accessibilité, des produits de gestion de la pression et des lits médicaux augmentera, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la population âgée est en croissance et l'espérance de vie des gens augmente. Selon une étude de l'*Organisation de la Coopération et de Développement Économique* (« OCDE ») intitulée *Panorama de la santé 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, ont dénoté quelque 25 pays où l'espérance de vie des gens est supérieure à 80 ans. Deuxièmement, les personnes

âgées sont de plus en plus aisées et auront donc de plus en plus les moyens d'adapter leur propre résidence pour pouvoir y demeurer. Toujours selon le recensement canadien de 2016 et selon le recensement américain de 2010, 93 % des Canadiens et 96 % des Américains âgés de 65 ans et plus vivaient dans des résidences ou des logements privés, les autres vivant dans des logements collectifs. Enfin, la structure familiale et les soins pour les gens âgés changent. Ceux-ci exigent de plus en plus l'installation d'équipement d'accessibilité directement dans les résidences de ces personnes et dans les bâtiments publics. On perçoit aussi un besoin grandissant de produits de gestion de la pression et de lits médicaux pour les soins à domicile.

Par ailleurs, Statistique Canada indique que 7,2 % des Canadiens de tous âges souffrent actuellement de problèmes de mobilité. De même, 6,9 % des Américains souffrent également d'un problème de mobilité. En lien avec le vieillissement de la population, les prévisions indiquent que le nombre de personnes avec un problème de mobilité augmentera dans les années à venir.

Nous croyons que ces changements fondamentaux auront indéniablement d'importantes conséquences sur la demande de produits d'accessibilité. De surcroît, en raison du vieillissement de la population et des coûts élevés de maintien en institution des personnes à mobilité restreinte, divers organismes publics et privés, tant aux États-Unis qu'au Canada, pourraient rembourser le coût de ces équipements, à l'instar de certains pays européens.

En plus des facteurs démographiques, la demande des produits d'accessibilité est aussi influencée par la conjoncture économique et le marché de la construction résidentielle et institutionnelle.

Étant donné que la majorité des produits d'accessibilité de la Société sont fabriqués sur mesure, la fabrication et les importations à grande échelle ne représentent guère une menace sérieuse. Bien que les produits concurrentiels soient de bonne qualité et offerts à prix compétitif, Savaria se distingue par sa flexibilité opérationnelle, la fiabilité et la sécurité de ses produits et la qualité de son service après-vente.

Le marché du détail, quant à lui, est très fragmenté. On dénombre en Amérique du Nord plus d'un millier de revendeurs de produits dans le domaine de l'accessibilité.

6. Vision, mission et stratégie

Notre vision

Demeurer un des chefs de file du marché mondial de l'industrie de l'accessibilité. Distribuer la gamme de produits la plus complète afin de favoriser la mobilité et le confort des gens, se distinguant par les produits les plus fiables et les plus sécuritaires qui soient. Développer et maintenir une culture client tout en respectant les désirs et les besoins premiers de nos clients, des utilisateurs de produits ainsi que de nos employés. Prendre de l'expansion à travers le monde de façon stratégique afin d'accroître nos revenus et d'optimiser notre pouvoir d'achat.

Notre mission

Concevoir, fabriquer et distribuer une gamme étendue de produits, personnalisés selon les besoins de nos clients afin d'améliorer leur confort, leur mobilité et leur liberté. Privilégier le client, le travail d'équipe et le respect mutuel à travers notre culture d'entreprise.

Notre stratégie

Afin de renforcer sa position prédominante dans l'industrie de l'accessibilité, Savaria met en œuvre différentes initiatives :

- Nous développons et mettons régulièrement en marché de nouveaux produits afin d'offrir à nos quelque 500 détaillants, ainsi qu'à nos centres canadiens, américains, européens et australiens de vente directe, la gamme de produits la plus complète de l'industrie.

Réalisations :

- Suite à l'acquisition de Garaventa, nous bénéficions maintenant de 37 employés en recherche et développement qui se consacrent au développement de nouveaux produits tels que des plates-formes élévatrices, des ascenseurs, des lève-personne ainsi que de nouvelles conversions de véhicules.
- Conception du nouveau M2lift, une plate-forme élévatrice verticale pratique et abordable, ciblée vers le marché résidentiel.
- Nous développons de façon continue une gamme de produits permettant la manipulation des patients en toute sécurité, y compris un lève-personne fixe et un lève-personne portatif, des toiles sur mesure, un système de rails et ses accessoires connexes, à notre centre de recherche et développement situé à Magog (Québec).
- Savaria demeure à l'affût des occasions d'affaires, telles des acquisitions stratégiques, qui lui donneraient l'opportunité d'étendre sa gamme de produits, d'acquérir de nouvelles marques de commerce ou d'accroître la vente de ses produits existants.

Réalisations :

- Acquisition de Florida Lifts LLC le 28 février 2019. Cette compagnie, qui a toujours été parmi les distributeurs les plus performants de Savaria, permettra de renforcer notre présence en Floride, un marché très intéressant pour les ascenseurs résidentiels haut de gamme, tel notre Vuelifit.
- Acquisition de Garaventa Lift le 31 août 2018. Cette transaction nous fournit un réseau mondial de vente avec 15 bureaux de vente supplémentaires en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que plus de 100 distributeurs actifs supplémentaires. En plus de procurer une source de revenus plus diversifiés géographiquement, l'acquisition de Garaventa Lift nous offre une flexibilité additionnelle de fabrication, avec des usines complémentaires dans l'Ouest canadien et en Italie.
- Acquisition des actifs de H.E.S. Elevator Services Inc. (« H.E.S. ») en avril 2018. Cette acquisition est venue compléter l'acquisition des actifs de Visilift LLC (« Visilift ») au Colorado (États-Unis) et a contribué à renforcer notre présence et notre réseau de vente directe dans ce marché.
- Acquisition des actifs de Master Lifts Pty Ltd (« Master Lifts ») en décembre 2017. Cette acquisition nous a permis de percer le marché australien par l'entremise du réseau de ventes nationales de Master Lifts.
- Signature en août 2017 d'une entente par étapes, dont la deuxième étape a été complétée en juillet 2018, pour l'acquisition des actifs de Visilift. Cette acquisition nous a permis d'ajouter des ascenseurs ronds et octogonaux panoramiques en verre ou en acrylique, l'ascenseur *Vuelifit*, à notre gamme d'ascenseurs résidentiels.

- Acquisition de Span en juin 2017. Cette acquisition a contribué à l'atteinte de nos objectifs de croissance stratégique à long terme en intégrant un nouveau marché sur un territoire primordial pour Savaria. Elle a permis, entre autres, de diversifier davantage notre gamme de produits avec l'ajout de produits hautement complémentaires, procurant ainsi une gamme complète qui répond à tous les besoins de mobilité et de confort de nos clients. Elle a contribué à renforcer significativement notre capacité à pénétrer les marchés gouvernementaux et institutionnels grâce au vaste réseau de vente américain de Span et à ses solides relations clients. Elle a créé des opportunités pour la commercialisation de notre nouvelle gamme de produits de lève-personne à travers les canaux de distribution déjà bien établis de Span. Avec ses usines situées en Ontario (Canada) et à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), Span nous procure des capacités supplémentaires de production et offre la possibilité de fabriquer localement certains produits d'accessibilité destinés au marché américain.
- Savaria se tient à la fine pointe de la technologie afin de demeurer concurrentielle et s'assure de mettre à la disposition de ses clients des outils innovateurs, permettant à la fois d'optimiser ses processus d'affaires et de simplifier le travail de ses détaillants.
- En dernier lieu, Savaria cherche constamment à optimiser sa structure de coûts afin d'augmenter sa rentabilité et sa capacité de production.

Réalisations :

- Au cours du 2^e trimestre de 2018, nous avons transféré la production de nos lève-personne destinés au marché américain à l'usine de Span à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), ce qui nous permet de livrer ces produits plus efficacement sur le marché américain.
- Pour la même raison, au cours du 3^e trimestre de 2018, nous avons transféré la distribution sur le marché américain de notre siège d'escalier droit K2 à partir de cette même usine de Greenville (Caroline du Sud, États-Unis).
- Nous avons acquis en juillet 2017 un immeuble de 27 000 pieds carrés à Toronto (Ontario, Canada) afin de regrouper sous un même toit nos activités liées au secteur *Véhicules adaptés* de la région de Toronto et ainsi libérer de l'espace pour les activités du secteur *Accessibilité* à l'usine de Brampton (Ontario, Canada) qui sont en expansion.

La Société est exposée à divers risques commerciaux qui pourraient avoir un impact sur sa capacité à maintenir sa part de marché et sa rentabilité actuelles, de même qu'à atteindre ses objectifs stratégiques à court et à long terme. Ces risques sont décrits à la section 20, *Risques et incertitudes*.

7. Faits saillants du quatrième trimestre et de l'exercice 2018

Revenus en hausse de 68,5 % pour le quatrième trimestre et de 55,7 % pour l'exercice 2018 : Les revenus du 4^e trimestre de 2018 sont en hausse de 37,9 M \$ pour un montant total de 93,1 M \$ comparativement à des revenus de 55,2 M \$ pour le 4^e trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018, les revenus sont en hausse de 102,3 M \$ pour un total de 286 M \$ contre 183,7 M \$ en 2017.

Résultat opérationnel en hausse de 11 % pour le quatrième trimestre et de 17,4 % pour l'exercice 2018 : Le résultat opérationnel du 4^e trimestre de 2018 s'élevant à 7,3 M \$ est en hausse de 725 000 \$ comparativement à 6,6 M \$ au 4^e trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018, le résultat opérationnel est en hausse de 4 M \$ avec un total de 26,6 M \$ en 2018 contre 22,6 M \$ en 2017.

BAIIA ajusté en hausse de 37,1 % pour le quatrième trimestre et de 31,1 % pour l'exercice 2018 : La Société a généré un BAIIA ajusté de 13,1 M \$ au 4^e trimestre de 2018 comparativement à 9,5 M \$ au trimestre correspondant de 2017, soit une hausse de 3,6 M \$. Pour l'exercice 2018, le BAIIA ajusté est en hausse de 9,7 M \$ avec un total de 40,8 M \$ en 2018 contre 31,1 M \$ en 2017. Un rapprochement entre le résultat net et le BAIIA ajusté est montré à la section 9, *Résumé des résultats trimestriels*.

Dividende : Au cours de l'exercice 2018, un dividende total de 38 cents par action a été déclaré comparativement à 31,5 cents en 2017, soit une hausse de 20,6 %.

Acquisition de H.E.S. : En avril 2018, nous avons acquis tous les actifs de H.E.S., un distributeur d'ascenseurs de la région de Denver (Colorado).

Acquisition de Visilift : En juillet 2018, nous avons complété l'acquisition des actifs de Visilift, un manufacturier d'ascenseurs ronds et octogonaux panoramiques en verre ou en acrylique, ce qui nous a permis d'étendre notre gamme d'ascenseurs résidentiels.

Acquisition de Garaventa Lift : En août 2018, nous avons acquis la totalité des actions émises et en circulation de Garaventa Lift. L'union de Savaria et de Garaventa Lift a créé un leader de l'industrie, avec une présence mondiale, un vaste réseau de distribution et une gamme de produits d'accessibilité la plus complète sur le marché.

8. Sommaire des trois derniers exercices

Le tableau suivant présente de l'information financière choisie pour les trois derniers exercices.

| (en milliers, sauf les montants par action et les pourcentages) | 2018 | 2017 (révisé ⁽³⁾) | 2016 |
|--|-------------------|----------------------------------|------------|
| Revenus | 286 034 \$ | 183 741 \$ | 119 728 \$ |
| <i>Marge brute en % des revenus</i> | 32,6 % | 34,8 % | 33,9 % |
| Charges opérationnelles ⁽¹⁾ | 64 305 \$ | 39 672 \$ | 22 479 \$ |
| <i>% des revenus</i> | 22,5 % | 21,6 % | 18,8 % |
| Résultat opérationnel | 26 579 \$ | 22 636 \$ | 17 449 \$ |
| <i>% des revenus</i> | 9,3 % | 12,3 % | 14,6 % |
| BAIIA ⁽²⁾ | 37 235 \$ | 28 129 \$ | 19 714 \$ |
| BAIIA ajusté ⁽²⁾ | 40 800 \$ | 31 115 \$ | 20 824 \$ |
| BAIIA ajusté par action - dilué | 0,92 \$ | 0,77 \$ | 0,58 \$ |
| Gain (perte) de change | 861 \$ | (511) \$ | 265 \$ |
| Résultat net | 17 658 \$ | 19 248 \$ | 12 301 \$ |
| Résultat par action - dilué | 0,40 \$ | 0,47 \$ | 0,34 \$ |
| Dividendes déclarés par action | 0,38 \$ | 0,315 \$ | 0,215 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué | 44 442 | 40 599 | 35 916 |
| Actifs totaux | 398 165 \$ | 220 165 \$ | 126 132 \$ |
| Dette à long terme (incluant la partie courante) | 101 336 \$ | 39 553 \$ | 17 291 \$ |
| Passifs non courants totaux | 130 693 \$ | 50 177 \$ | 16 543 \$ |
| Capitaux propres | 198 397 \$ | 138 783 \$ | 82 985 \$ |

⁽¹⁾ Les « charges opérationnelles » incluent : les frais d'administration, les frais de vente, les frais d'ingénierie et les frais de recherche et développement.

⁽²⁾ Rapprochement du BAIIA et BAIIA ajusté avec le résultat net à la section 9.

⁽³⁾ La Société a adopté IFRS 15 le 1^{er} janvier 2018. L'effet de cette adoption est présenté dans la note 3 des états financiers consolidés. La Société a également apporté des ajustements à la répartition du prix d'achat au niveau des acquisitions de Span et de Master Lifts. Les ajustements sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés.

Les revenus ne cessent de croître d'année en année pour atteindre des sommets inégalés. Ils ont bondi à 183,7 M \$ en 2017 et à 286 M \$ en 2018, soit des augmentations de 53,5 % et de 55,7 %. Ces augmentations sont principalement dues à l'acquisition de Span en juin 2017 et de Garaventa Lift en août 2018. La mise en

marché de nouveaux produits et l'augmentation de volume de certains produits existants contribuent aussi aux hausses des revenus.

La marge brute a suivi la même tendance à la hausse que les ventes en 2017, principalement en raison de l'augmentation du volume de ventes et de l'acquisition de Span en juin 2017. Par contre, la marge brute de 2018 a diminué en proportion des ventes étant donné une baisse de la marge brute de Span en 2018 et la marge brute de Garaventa Lift qui est plus basse que la marge historique de Savaria.

La proportion de charges opérationnelles par rapport aux revenus a augmenté de 2,8 points entre 2016 et 2017 et de 0,9 points entre 2017 et 2018. Cette augmentation est partiellement due à la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles liée aux acquisitions durant ces années, représentant 3 M \$ ou 1,6 % en 2017 et 4,2 M \$ ou 1,5 % additionnels en 2018.

Quant au résultat opérationnel, il a bondi de 30 % en 2017 et de 17 % en 2018 principalement en raison de l'augmentation en dollars de la marge brute, ceci, malgré une augmentation des charges opérationnelles et des autres charges nettes.

Le gain ou perte de change est principalement lié aux variations de taux du dollar US par rapport au dollar canadien sur les transactions non couvertes par les contrats de change et à la conversion, au taux de fin de période, des éléments monétaires libellés en dollars US. La variation défavorable de 776 000 \$ du gain et perte de change de 2017 s'explique par la baisse de 3 points de base du taux de change moyen de l'année par rapport à 2016. En 2018, il s'agit d'une variation favorable de 1,4 M \$ en raison de la hausse de 10 points de base du taux de fin de période.

Tout comme les revenus, le BAIIA ajusté est monté en flèche. Il est passé de 20,8 M \$ ou 17,4 % des revenus en 2016 à 31,1 M \$ en 2017 ou 16,9 % des revenus pour atteindre un niveau record de 40,8 M \$ ou 14,3 % des revenus en 2018. Ces augmentations sont principalement dues aux augmentations en dollars des marges brutes (+23,4 M \$ en 2017; +29,2 M \$ en 2018) contrebalancées par les variations des gains et pertes de change en 2017 (-776 000 \$) et 2018 (+1,4 M \$) et de la hausse des charges opérationnelles (+17,2 M \$ en 2017; +24,6 M \$ en 2018).

À l'instar des revenus et du BAIIA ajusté, les dividendes déclarés par action croissent d'une année à l'autre. La politique en vigueur entre septembre 2016 et septembre 2017 prévoyait un versement trimestriel de 6,5 cents par action. En septembre 2017, le dividende par action a été augmenté de 26 cents à 36 cents sur une base annuelle, désormais déclaré mensuellement, et a été augmenté de nouveau en septembre 2018 à 42 cents sur une base annuelle.

L'actif total a augmenté considérablement en 2017 et en 2018 principalement en raison des acquisitions de Span, Premier Lifts et Master Lifts en 2017, et de H.E.S., Visilift et Garaventa Lift en 2018. Le solde de la dette à long terme a augmenté de 22,3 M \$ en 2017 suite à la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit pour l'acquisition de Span. Il a augmenté de 61,8 M \$ en 2018 principalement en raison de l'acquisition de Garaventa Lift. Les passifs non courants totaux excluant la dette à long terme ont augmenté de 9 M \$ en 2017 et de 21,3 M \$ en 2018 principalement en raison de l'augmentation des passifs d'impôt différé et de l'obligation liée aux régimes de retraite provenant de l'acquisition de Garaventa Lift en 2018.

Les capitaux propres ont bondi de 55,8 M \$ en 2017 et de 59,6 M \$ en 2018. Ces augmentations sont principalement dues aux émissions d'actions de 38,4 M \$ en 2017 et de 57,3 M \$ en 2018.

9. Résumé des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente de l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres.

| (en milliers, sauf les montants par action et les pourcentages – non audité) | 2018 | | | | 2017 | | | |
|--|------------------|---------------------------|---------------------------|-------------|---------------------------|-------------|---------------------------|---------------------------|
| | Trimestre 4 | Trimestre 3 ³⁾ | Trimestre 2 ⁴⁾ | Trimestre 1 | Trimestre 4 ⁵⁾ | Trimestre 3 | Trimestre 2 ⁶⁾ | Trimestre 1 ⁷⁾ |
| Revenus ⁸⁾ | 93 118 \$ | 72 089 \$ | 64 235 \$ | 56 592 \$ | 55 249 \$ | 56 988 \$ | 39 841 \$ | 31 663 \$ |
| Marge brute en % des revenus ⁸⁾ | 30,9 % | 33,2 % | 33,8 % | 33,1 % | 36,3 % | 34,9 % | 32,9 % | 34,3 % |
| Charges opérationnelles ¹⁾ | 21 142 \$ | 16 406 \$ | 13 869 \$ | 12 888 \$ | 13 318 \$ | 12 778 \$ | 7 399 \$ | 6 177 \$ |
| % des revenus | 22,7 % | 22,8 % | 21,6 % | 22,8 % | 24,1 % | 22,4 % | 18,6 % | 19,5 % |
| Résultat opérationnel | 7 314 \$ | 5 089 \$ | 8 680 \$ | 5 496 \$ | 6 589 \$ | 6 932 \$ | 4 472 \$ | 4 643 \$ |
| % des revenus | 7,9 % | 7,1 % | 13,5 % | 9,7 % | 11,9 % | 12,2 % | 11,2 % | 14,7 % |
| Gain (perte) de change | 688 \$ | (146) \$ | 216 \$ | 103 \$ | 46 \$ | (334) \$ | (129) \$ | (94) \$ |
| Résultat net | 4 756 \$ | 2 754 \$ | 6 376 \$ | 3 772 \$ | 8 335 \$ | 4 812 \$ | 2 764 \$ | 3 337 \$ |
| Résultat net par action - dilué | 0,11 \$ | 0,06 \$ | 0,14 \$ | 0,09 \$ | 0,20 \$ | 0,11 \$ | 0,07 \$ | 0,09 \$ |
| BAIIA ²⁾ | 11 854 \$ | 6 867 \$ | 11 162 \$ | 7 352 \$ | 9 073 \$ | 9 017 \$ | 4 935 \$ | 5 104 \$ |
| BAIIA ajusté ²⁾ | 13 076 \$ | 9 694 \$ | 10 106 \$ | 7 924 \$ | 9 537 \$ | 9 604 \$ | 6 745 \$ | 5 229 \$ |
| BAIIA ajusté par action - dilué | 0,29 \$ | 0,21 \$ | 0,23 \$ | 0,19 \$ | 0,24 \$ | 0,23 \$ | 0,17 \$ | 0,14 \$ |
| Dividendes déclarés par action | 0,105 \$ | 0,095 \$ | 0,09 \$ | 0,09 \$ | 0,09 \$ | 0,095 \$ | 0,065 \$ | 0,065 \$ |

1) Les charges opérationnelles incluent les frais d'administration, les frais de vente, les frais d'ingénierie et les frais de recherche et développement.

2) Le rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté avec le résultat net se trouve au tableau suivant.

3) Les résultats tiennent compte de l'acquisition de Garaventa Lift à partir du 31 août 2018.

4) Les résultats tiennent compte de l'acquisition de H.E.S. à partir du 12 avril 2018.

5) Les résultats tiennent compte de l'acquisition de Master Lifts à partir du 14 décembre 2017.

6) Les résultats tiennent compte de l'acquisition de Span à partir du 16 juin 2017.

7) Les résultats tiennent compte de l'acquisition de Premier Lifts à partir du 10 février 2017.

8) Les revenus et la marge brute en % des revenus de 2017 ont été retraités afin de refléter le changement de présentation relatif aux revenus de transport selon IFRS 15.

Les acquisitions des dernières années, jumelées à la croissance organique, ont généré des revenus records de trimestre en trimestre. L'augmentation considérable des revenus depuis le 3^e trimestre de 2017 est principalement due à l'acquisition de Span en juin 2017 tandis que l'augmentation depuis le 3^e trimestre de 2018 est principalement due à l'acquisition de Garaventa Lift en août 2018. Les activités acquises de Premier Lifts en février 2017, de Master Lifts en décembre 2017 et de H.E.S. en avril 2018 ont aussi contribué à la croissance,

mais dans une moindre mesure. La croissance continue est aussi due à la mise en marché de nouveaux produits et à l'augmentation du volume de ventes de certains produits existants.

La marge brute, qui était de 34,8 % en 2017, est de 32,6 % pour l'année 2018. L'acquisition de Span en juin 2017 a contribué à l'augmentation du pourcentage de marge brute des 3^e et 4^e trimestres de 2017. Par contre, la marge de ce secteur est tombée à 29,7 % pour l'année 2018, faisant baisser la marge consolidée. L'acquisition de Garaventa Lift en août 2018 a aussi eu un impact négatif sur la marge brute consolidée. La marge brute de cette division est de 26,7 % pour la période de quatre mois depuis son acquisition. Se référer à la rubrique *Marge brute* de la section 10, *Résultats d'exploitation*, pour plus de détails.

Les charges opérationnelles sont en hausse depuis le 2^e trimestre de 2017 principalement en raison de l'impact des acquisitions mentionnées ci-dessus et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à ces acquisitions. En pourcentage des revenus, elles représentaient 19,5 % en 2016 et se maintiennent autour de 22 % en 2017 et 2018.

Le BAIIA ajusté de 2017 représente 16,9 % des revenus comparativement à 14,3 % des revenus de 2018. Cette baisse est attribuable à la venue du nouveau secteur Span et de la division Garaventa Lift.

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté avec le résultat net

Tel qu'indiqué à la section 3, même si le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS, la direction, les investisseurs et les analystes les utilisent afin d'évaluer la performance de la Société en matière de finances et d'exploitation. Vous trouverez, au tableau ci-dessous, le rapprochement entre le résultat net et le BAIIA et le BAIIA ajusté.

| (en milliers de dollars - non audité) | 2018 | | | | | 2017 | | | | |
|---|------------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Total | T4 | T3 | T2 | T1 | Total | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Résultat net | 17 658 \$ | 4 756 \$ | 2 754 \$ | 6 376 \$ | 3 772 \$ | 19 248 \$ | 8 335 \$ | 4 812 \$ | 2 764 \$ | 3 337 \$ |
| Plus: | | | | | | | | | | |
| Dépense d'intérêt | 3 341 | 1 254 | 868 | 813 | 406 | 1 236 | 503 | 399 | 152 | 182 |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat | 6 942 | 1 857 | 1 534 | 2 216 | 1 335 | 1 757 | (2 286) | 1 386 | 1 510 | 1 147 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 3 664 | 1 401 | 904 | 709 | 650 | 2 199 | 613 | 774 | 444 | 368 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 6 153 | 2 608 | 1 150 | 1 203 | 1 192 | 3 971 | 1 911 | 1 662 | 211 | 187 |
| Moins: | | | | | | | | | | |
| Revenus d'intérêts | 523 | 22 | 343 | 155 | 3 | 282 | 3 | 16 | 146 | 117 |
| BAIIA | 37 235 \$ | 11 854 \$ | 6 867 \$ | 11 162 \$ | 7 352 \$ | 28 129 \$ | 9 073 \$ | 9 017 \$ | 4 935 \$ | 5 104 \$ |
| Plus: | | | | | | | | | | |
| Rémunération à base d'actions | 1 379 | 480 | 389 | 295 | 215 | 890 | 315 | 277 | 212 | 86 |
| Coûts d'acquisitions d'entreprises réalisées et non réalisées | 3 040 | 1 033 | 887 | 763 | 357 | 1 650 | 149 | 199 | 1 263 | 39 |
| Règlement d'un litige | 215 | 215 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Ajustement de la valeur des stocks acquis | 331 | 331 | - | - | - | 446 | - | 111 | 335 | - |
| Provision pour la restructuration des opérations de Garaventa Chine | 879 | (672) | 1 551 | - | - | - | - | - | - | - |
| Moins: | | | | | | | | | | |
| Produit provenant d'une réclamation d'assurance | 1 776 | 165 | - | 1 611 | - | - | - | - | - | - |
| Gain sur instrument financier | 503 | - | - | 503 | - | - | - | - | - | - |
| BAIIA ajusté | 40 800 \$ | 13 076 \$ | 9 694 \$ | 10 106 \$ | 7 924 \$ | 31 115 \$ | 9 537 \$ | 9 604 \$ | 6 745 \$ | 5 229 \$ |

10. Résultats d'exploitation

Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information financière choisie sur nos trois secteurs opérationnels. Pour plus d'informations sur les secteurs, se référer à la rubrique *Secteurs opérationnels de la Société* de la section 4.

| (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) | 3 mois (non audités) | | | 12 mois | | |
|---|----------------------|-----------|-----------|-------------------|------------|-----------|
| | 2018 | 2017 | Variation | 2018 | 2017 | Variation |
| Revenus | | | | | | |
| Accessibilité | 66 115 \$ | 28 248 \$ | 134 % | 171 079 \$ | 110 117 \$ | 55 % |
| Véhicules adaptés | 6 452 | 6 446 | 0,1 % | 27 657 | 27 447 | 1 % |
| Span | 21 160 | 20 556 | 3 % | 89 813 | 46 425 | 93 % |
| Éliminations de consolidation | (609) | (1) | s.o. | (2 515) | (248) | 914 % |
| Total | 93 118 \$ | 55 249 \$ | 69 % | 286 034 \$ | 183 741 \$ | 56 % |
| BAIA | | | | | | |
| Accessibilité | 9 996 \$ | 5 515 \$ | 81 % | 30 276 \$ | 22 729 \$ | 33 % |
| % des revenus | 15,1 % | 19,5 % | s.o. | 17,7 % | 20,6 % | s.o. |
| Véhicules adaptés | 432 \$ | 576 \$ | (25) % | 2 079 \$ | 2 696 \$ | (23) % |
| % des revenus | 6,7 % | 8,9 % | s.o. | 7,5 % | 9,8 % | s.o. |
| Span | 2 814 \$ | 2 709 \$ | 4 % | 11 096 \$ | 4 673 \$ | 137 % |
| % des revenus | 13,3 % | 13,2 % | s.o. | 12,4 % | 10,1 % | s.o. |
| Siège social | (1 388) \$ | 273 \$ | (608) % | (6 216) \$ | (1 969) \$ | 216 % |
| Total | 11 854 \$ | 9 073 \$ | 31 % | 37 235 \$ | 28 129 \$ | 32 % |
| % des revenus | 12,7 % | 16,4 % | s.o. | 13 % | 15,3 % | s.o. |
| BAIA ajusté | | | | | | |
| Accessibilité | 10 394 \$ | 6 623 \$ | 57 % | 30 821 \$ | 23 107 \$ | 33 % |
| % des revenus | 15,7 % | 23,4 % | s.o. | 18 % | 21 % | s.o. |
| Véhicules adaptés | 432 \$ | 577 \$ | (25) % | 2 079 \$ | 2 696 \$ | (23) % |
| % des revenus | 6,7 % | 9 % | s.o. | 7,5 % | 9,8 % | s.o. |
| Span | 2 610 \$ | 2 707 \$ | (4) % | 9 371 \$ | 6 391 \$ | 47 % |
| % des revenus | 12,3 % | 13,2 % | s.o. | 10,4 % | 13,8 % | s.o. |
| Siège social | (360) \$ | (370) \$ | (3) % | (1 471) \$ | (1 079) \$ | 36 % |
| Total | 13 076 \$ | 9 537 \$ | 37 % | 40 800 \$ | 31 115 \$ | 31 % |
| % des revenus | 14 % | 17,3 % | s.o. | 14,3 % | 16,9 % | s.o. |

Le secteur *Accessibilité* a enregistré une hausse de ses revenus de 37,9 M \$ au 4^e trimestre de 2018, passant de 28,2 M \$ en 2017 à 66,1 M \$ en 2018, et de 61 M \$ pour l'exercice 2018, passant de 110,1 M \$ en 2017 à 171,1 M \$ en 2018. La croissance des revenus est attribuable aux acquisitions, principalement à l'ajout des activités de Master Lifts au 4^e trimestre de 2017, de H.E.S. en avril 2018 et de Garaventa Lift en août 2018 pour des montants de 33,8 M \$ au 4^e trimestre et de 49,6 M \$ pour l'exercice. La balance provient de la croissance organique qui représente 7,4 % au 4^e trimestre et 5,8 % pour l'année 2018, ainsi que de l'impact favorable de change qui représente 5,3 % au 4^e trimestre et 2,9 % pour l'année 2018. La croissance organique provient

principalement des ventes d'ascenseurs résidentiels qui sont les produits qui contribuent le plus à la marge brute. En terme d'unités vendues, les ventes d'ascenseurs résidentiels ont crû de 15 % au 4^e trimestre et de 10 % pour l'année 2018.

Les revenus du secteur *Véhicules adaptés* sont demeurés stables au 4^e trimestre de 2018 tandis qu'ils ont augmenté d'environ 210 000 \$ pour l'exercice, soit une légère augmentation de 1 %.

Les revenus du secteur *Span* ont augmenté de 604 000 \$ ou 3 % au 4^e trimestre de 2018 et de 43,4 M \$ pour l'exercice étant donné l'acquisition par Savaria à la mi-juin 2017.

Le BAIIA ajusté du secteur *Accessibilité* est en hausse de 3,8 M \$ au 4^e trimestre de 2018, passant de 6,6 M \$ en 2017 à 10,4 M \$ en 2018, et de 7,7 M \$ pour l'exercice, passant de 23,1 M \$ en 2017 à 30,8 M \$ en 2018. La hausse en pourcentage du BAIIA ajusté est moins élevée que la hausse des revenus en raison d'une augmentation du pourcentage des charges opérationnelles de ce secteur et d'une baisse du pourcentage de la marge brute suivant l'ajout des activités de Garaventa Lift dont le pourcentage de marge brute est plus bas que celui de Savaria sans Garaventa Lift. L'augmentation du pourcentage des charges opérationnelles résulte aussi principalement de l'acquisition de Garaventa Lift qui présente des charges opérationnelles plus élevées par rapport à ses revenus.

La diminution du BAIIA ajusté du secteur *Véhicules adaptés* de 145 000 \$ au 4^e trimestre et de 617 000 \$ pour l'exercice 2018 est principalement due à une baisse de la marge brute en raison d'une composition des ventes moins favorable.

Le BAIIA ajusté du secteur *Span* a légèrement diminué de 97 000 \$ au 4^e trimestre de 2018, tandis qu'il a augmenté de 3 M \$ pour l'exercice étant donné que ce secteur a été présent seulement à partir de la mi-juin 2017. Les baisses du BAIIA ajusté en pourcentage des revenus sont principalement dues à des baisses de 3,8 et 3,3 points de pourcentage, respectivement, de la marge brute pour le 4^e trimestre et l'exercice 2018 en raison de l'augmentation du coût de la mousse, une des principales matières premières de ce secteur, des coûts de main-d'œuvre directe et indirecte ainsi que des frais de transport. Voir section *Marge brute* ci-dessous pour plus de détails.

| (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) | Aux 31 décembre | | Variation |
|---|-------------------|--------------------------------|-----------|
| | 2018 | 2017 (révisé ¹) | |
| Actifs | | | |
| Accessibilité | 272 416 \$ | 106 394 \$ | 156 % |
| Véhicules adaptés | 19 483 | 20 890 | (7) % |
| Span | 134 207 | 122 207 | 10 % |
| Siège social | 160 735 | 151 900 | 6 % |
| Éliminations de consolidation | (188 676) | (181 226) | (4) % |
| Total des actifs | 398 165 \$ | 220 165 \$ | 81 % |

1) Révisé suite à l'ajustement de la répartition du prix d'achat sur les acquisitions d'entreprises de 2017.

Les actifs du secteur *Accessibilité* sont en hausse de 156 % ou 166 M \$ au 31 décembre 2018 comparativement au 31 décembre 2017, principalement en raison des acquisitions de H.E.S., Visilift et Garaventa Lift. Plus spécifiquement, les variations principales sont les suivantes : augmentation de la trésorerie (+7,4 M \$ dont 6,6 M \$ provenant de Garaventa Lift), des créances et autres débiteurs (+23,8 M \$ dont 21,9 M \$ provenant de Garaventa Lift), des stocks (+29,2 M \$ dont 20,2 M \$ provenant de Garaventa Lift et 6,4 M \$ provenant de la filiale Savaria Concord Lifts Inc. suite à l'ajout de nouveaux produits), des immobilisations corporelles (+35,1 M \$ dont 33,7 M \$ provenant de Garaventa Lift), des immobilisations incorporelles et goodwill (+76,9 M \$ dont 64,6 M \$ provenant de Garaventa Lift et 9,5 M \$ provenant de Visilift), partiellement compensé par une diminution dans le dépôt sur acquisition d'entreprise (-4,4 M \$) et les instruments financiers dérivés (-2,2 M \$).

Les actifs du secteur *Véhicules adaptés* sont en baisse de 7 % ou 1,4 M \$ principalement en raison d'une diminution des créances et autres débiteurs (-1,4 M \$) et des stocks (-887 000 \$), partiellement compensée par une augmentation de la trésorerie (+607 000 \$).

Les actifs du secteur *Span* sont en hausse de 10 % ou 12 M \$ principalement dû à une augmentation des créances et autres débiteurs (+3,1 M \$), des stocks (+2,4 M \$), des immobilisations corporelles (+3 M \$) et des immobilisations incorporelles et goodwill (+2,4 M).

Analyse des résultats consolidés

Les tableaux suivants présentent certaines données sur les résultats consolidés du 4^e trimestre et des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

Marge brute

| (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) | 3 mois (non audités) | | | 12 mois | | |
|---|----------------------|-----------|-----------|-------------------|------------|-----------|
| | 2018 | 2017 | Variation | 2018 | 2017 | Variation |
| Revenus | 93 118 \$ | 55 249 \$ | 68,5 % | 286 034 \$ | 183 741 \$ | 55,7 % |
| Coût des ventes | 64 372 \$ | 35 196 \$ | 82,9 % | 192 929 \$ | 119 816 \$ | 61 % |
| Marge brute | 28 746 \$ | 20 053 \$ | 43,4 % | 93 105 \$ | 63 925 \$ | 45,6 % |
| % des revenus | 30,9 % | 36,3 % | s.o. | 32,6 % | 34,8 % | s.o. |

Au 4^e trimestre de 2018, les revenus sont en hausse de 37,9 M \$ ou 68,5 %, passant de 55,2 M \$ en 2017 à 93,1 M \$ en 2018. L'ajout des activités de Master Lifts au 4^e trimestre de 2017, de H.E.S. en avril 2018 et de Garaventa Lift en août 2018 représente 33,8 M \$ de l'augmentation des revenus du trimestre. La variation favorable du dollar américain par rapport au dollar canadien représente environ 2,2 M \$. Pour l'exercice 2018, les revenus sont en hausse de 102,3 M \$ ou 55,7 % par rapport à la période correspondante de 2017. L'ajout des activités de Span en juin 2017 et des activités liées aux acquisitions de 2018 listées ci-dessus représente 91,8 M \$ de l'augmentation des revenus de l'exercice. Pour cette période, la variation favorable du dollar américain par rapport au dollar canadien représente environ 4,6 M \$.

La marge brute est en hausse de 8,7 M \$ pour le 4^e trimestre et de 29,2 M \$ pour l'exercice 2018 par rapport aux périodes correspondantes de 2017. En pourcentage des revenus, la marge brute a baissé de 36,3 % à 30,9 % au 4^e trimestre et de 34,8 % à 32,6 % pour l'exercice, principalement en raison d'une contribution inférieure de Span et de Garaventa Lift à la marge brute consolidée. Effectivement, la marge brute de Span a diminué de 3,3 points de pourcentage pour l'exercice de 2018 par rapport à la période de 6,5 mois suivant son acquisition en 2017, pour les raisons suivantes : a) une augmentation du coût de la mousse, la matière première la plus importante de Span, qui représente 0,4 point de pourcentage de réduction de la marge brute, b) une augmentation des coûts de main-d'oeuvre directe (1,1 point de pourcentage) aux usines de Beamsville et Greenville en raison de l'importante augmentation du salaire minimum en Ontario (Canada) et d'un marché de l'emploi concurrentiel à Greenville (Caroline du Sud) et c) une augmentation des frais généraux de fabrication (1,8 point de pourcentage) en raison de la hausse des coûts d'expédition et des coûts indirects de main-d'oeuvre et de la diminution du volume de ventes directes de produits personnalisés de Span. Ces augmentations des frais de matières premières, main-d'oeuvre et fabrication, qui représentent 1,3 M \$ sur une base annuelle, seront compensées par une augmentation de 4 % des prix de vente des produits de gestion de la pression de Span. Cette augmentation de prix a débuté en août 2018 et est appliquée régulièrement à l'expiration des contrats existants. Elle sera complètement instaurée d'ici juin 2019 et on prévoit que cette augmentation des prix augmentera les revenus et la marge brute de Span de 2,3 M \$ sur une base annualisée, si les autres variables demeurent les mêmes. La marge brute de Garaventa Lift est de 26,7 % pour la période de quatre mois depuis son acquisition. Excluant les activités de Span et de Garaventa Lift, la marge brute consolidée se serait établie à 35,9 % tant au 4^e trimestre que pour l'exercice.

Le volume des achats en provenance de l'Asie permet de garder les coûts directs à un niveau compétitif. La proportion des achats faits par la filiale Savaria Concord Lifts Inc. en provenance de la filiale Savaria Huizhou et des autres fournisseurs situés en Asie demeure élevée, soit au-dessus de 50 % de ses achats de matières premières pour l'exercice 2018.

Répartition des revenus par région

| (en pourcentages des revenus – non audité) | 3 mois | | | 12 mois | | |
|--|---------------|--------|-----------|---------------|--------|-----------|
| | 2018 | 2017 | Variation | 2018 | 2017 | Variation |
| Canada | 25,5 % | 35,5 % | (10) | 28,3 % | 36,8 % | (8,5) |
| États-Unis | 55,2 % | 60,5 % | (5,3) | 60,2 % | 58,1 % | 2,1 |
| Europe | 15,8 % | 0,4 % | 15,4 | 6,7 % | 1 % | 5,7 |
| Autres régions | 3,5 % | 3,6 % | (0,1) | 4,8 % | 4,1 % | 0,7 |

Résultat opérationnel

| (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) | 3 mois (non audités) | | | 12 mois | | |
|---|----------------------|-----------|-----------|------------------|-----------|-----------|
| | 2018 | 2017 | Variation | 2018 | 2017 | Variation |
| Charges opérationnelles | 21 142 \$ | 13 318 \$ | 58,7 % | 64 305 \$ | 39 672 \$ | 62,1 % |
| <i>% des revenus</i> | 22,7 % | 24,1 % | s.o. | 22,5 % | 21,6 % | s.o. |
| Autres charges nettes | 290 \$ | 146 \$ | 98,6 % | 2 221 \$ | 1 617 \$ | 37,4 % |
| Résultat opérationnel | 7 314 \$ | 6 589 \$ | 11 % | 26 579 \$ | 22 636 \$ | 17,4 % |
| <i>% des revenus</i> | 7,9 % | 11,9 % | s.o. | 9,3 % | 12,3 % | s.o. |

Les charges opérationnelles ont augmenté de 7,8 M \$ et de 24,6 M \$ pour le trimestre courant et l'exercice 2018. Les acquisitions d'entreprises ont compté pour 8,6 M \$ et 23,1 M \$ respectivement. L'augmentation de 24,6 M \$ pour l'exercice inclut une charge plus élevée d'amortissement des immobilisations incorporelles de 2,2 M \$. En pourcentage des revenus, les charges opérationnelles sont passées de 24,1 % à 22,7 % au 4^e trimestre, et de 21,6 % à 22,5 % pour l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017. N'eût été ces acquisitions, les charges opérationnelles auraient diminué de 781 000 \$ pour le trimestre et augmenté de 1,5 M \$ pour l'exercice. La diminution du trimestre est principalement due à la capitalisation de plusieurs projets de recherche et développement. L'augmentation de l'exercice est principalement due à une hausse des frais de vente (+904 000 \$), des frais d'ingénierie et de recherche et développement (+334 000 \$) et de la charge de rémunération à base d'actions (+489 000 \$).

Les autres charges nettes sont en hausse de 144 000 \$ au 4^e trimestre et de 604 000 \$ pour l'exercice 2018 en raison d'une augmentation des coûts d'acquisition (+884 000 \$ pour le trimestre et +1,3 M \$ pour l'exercice), de la variation de la provision pour restructuration des opérations de la filiale chinoise de Garaventa Lift (-672 000 \$ pour le trimestre et +879 000 \$ pour l'exercice), des frais liés au règlement d'un litige (+ 215 000 \$ pour le trimestre et l'exercice), partiellement compensée par le produit d'une réclamation d'assurance (-165 000 \$ pour le trimestre et -1,8 M \$ pour l'exercice).

L'effet combiné de l'augmentation de la marge brute à la variation défavorable des charges opérationnelles et des autres charges nettes résulte en une augmentation de 725 000 \$ du résultat opérationnel au 4^e trimestre et de 3,9 M \$ pour l'exercice comparativement aux périodes correspondantes de 2017.

Résultat net

| (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) | 3 mois (non audités) | | | 12 mois | | |
|---|----------------------|------------|-----------|------------------|-----------|-----------|
| | 2018 | 2017 | Variation | 2018 | 2017 | Variation |
| Charges financières nettes | 701 \$ | 540 \$ | 29,8 % | 1 979 \$ | 1 631 \$ | 21,3 % |
| Résultat avant impôt | 6 613 \$ | 6 049 \$ | 9,3 % | 24 600 \$ | 21 005 \$ | 17,1 % |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat | 1 857 \$ | (2 286) \$ | (181) % | 6 942 \$ | 1 757 \$ | 295 % |
| Résultat net | 4 756 \$ | 8 335 \$ | (42,9) % | 17 658 \$ | 19 248 \$ | (8,3) % |
| <i>% des revenus</i> | 5,1 % | 15,1 % | s.o. | 6,2 % | 10,5 % | s.o. |
| BAIIA | 11 854 \$ | 9 073 \$ | 30,7 % | 37 235 \$ | 28 129 \$ | 32,4 % |
| <i>% des revenus</i> | 12,7 % | 16,4 % | s.o. | 13 % | 15,3 % | s.o. |
| BAIIA ajusté | 13 076 \$ | 9 537 \$ | 37,1 % | 40 800 \$ | 31 115 \$ | 31,1 % |
| <i>% des revenus</i> | 14 % | 17,3 % | s.o. | 14,3 % | 16,9 % | s.o. |

La variation défavorable des charges financières nettes du 4^e trimestre de 2018 de 161 000 \$ par rapport à la période correspondante de 2017 est principalement due à la hausse des intérêts sur la dette à long terme de 795 000 \$ compensée par l'augmentation des gains de change de 643 000 \$. Pour l'exercice 2018, la variation défavorable des charges financières nettes est de 348 000 \$ en raison d'une augmentation des frais d'intérêt sur la dette à long terme de 2,3 M \$ compensée par une variation favorable des gains nets de change de 1,4 M \$ et d'un gain sur instrument financier de 503 000 \$ (se référer à la rubrique *Couverture de taux d'intérêt* de la section 10).

Les taux d'impôt effectifs de 28,1 % pour le 4^e trimestre et de 28,2 % pour l'exercice 2018 sont en hausse comparativement aux taux effectifs des périodes correspondantes de 2017 de -37,8 % et 8,4 % respectivement. Ces écarts de taux sont principalement expliqués par l'impact de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés de 2017, qui avait eu pour effet de réduire significativement la dépense d'impôt (impact sur les taux d'impôt de -54,6% pour le 4^e trimestre 2017 et de -15,7% pour l'exercice 2017). Les taux effectifs de 2018 se rapprochent davantage du taux statutaire de 26,7%. Divers éléments expliquent l'écart d'environ 1,5 %, notamment la rémunération à base d'actions non déductible (1,5%), certains écarts temporaires non reconnus (2,6%), contrebalancées par l'incidence des différents taux d'imposition des filiales opérant dans d'autres juridictions (-3%).

Le résultat net est en baisse de 3,6 M \$ pour le 4^e trimestre et de 1,6 M \$ pour l'exercice 2018 comparativement aux périodes correspondantes de 2017, tandis que le BAIIA ajusté est en hausse de 3,5 M \$ pour le 4^e trimestre et de 9,7 M \$ pour l'exercice 2018.

Couverture de change

En harmonie avec la politique sur la couverture de change adoptée par le conseil d'administration, la Société utilise des contrats de change afin de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change. Elle applique la comptabilité de couverture qui permet de comptabiliser les gains, pertes, produits et charges rattachés à l'instrument financier dérivé dans le même exercice que ceux rattachés à l'élément couvert. Les contrats de change sont présentés à leur juste valeur à l'état de la situation financière en fonction de leur date de maturité. La plus ou moins-value non reconnue au résultat net est enregistrée au *Cumul des autres éléments du résultat global*. À l'échéance des contrats, les gains ou pertes réalisés sont reclassés à l'encontre des revenus aux résultats.

Au 31 décembre 2018, la Société détenait des contrats de change pour un montant total de 64,7 M \$ US pour une période de couverture allant jusqu'en mai 2022, à un taux moyen pondéré de 1,2912. Au 31 décembre 2018, la moins-value nette non réalisée sur les contrats de change s'élève à 3,8 M \$ avant impôt différé et est présentée à l'état de la situation financière sous la rubrique *Instruments financiers dérivés* des actifs courants et des passifs courants et non courants, et est incluse dans le solde du *Cumul des autres éléments du résultat*.

La Société désigne sa dette libellée en dollars US comme instrument de couverture de son investissement net dans sa filiale Span aux États-Unis. Ce traitement comptable permet à la Société de déduire la portion désignée du gain (ou de la perte) de change de sa dette contre la perte (ou le gain) de change de son investissement net dans sa filiale Span et de la présenter dans les autres éléments du résultat global. Pour le 4^e trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, des gains de change de 2,3 M \$ et de 2,4 M \$ ont été enregistrés respectivement dans les autres éléments du résultat global.

Couverture de taux d'intérêt

Puisque ses dettes portent intérêt à taux variable, la Société a décidé de conclure des opérations d'échange de taux d'intérêt (« contrats de swap ») afin de minimiser son risque de variation des flux de trésorerie lié aux variations des taux d'intérêt sur une portion de sa dette à long terme. Deux contrats de swap de taux d'intérêt ont été résiliés au cours du 2^e trimestre de 2018 étant donné que les dettes afférentes n'étaient plus probables d'être présentes. La comptabilité de couverture a été arrêtée et la réserve de couverture de flux de trésorerie de 503 000 \$ pour lesquels les flux de trésorerie futurs ne sont plus susceptibles de se réaliser a été renversée au résultat net de 2018, sous la rubrique *Produits financiers*. Au 31 décembre 2018, la Société détenait un contrat de swap en dollars canadiens à un taux de 4,27 %, incluant des frais d'estampillage de 1,75 %, sur un capital de 50 M \$ pour une période de cinq ans (se référer à la rubrique *Sources de financement* de la section 11 pour plus de détails sur la dette à long terme).

Tout comme pour les couvertures de change, la Société applique la comptabilité de couverture, ce qui permet de comptabiliser les plus ou moins-values non réalisées rattachées à l'instrument financier dérivé au *Cumul des autres éléments du résultat global*, alors que la juste valeur est comptabilisée à l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2018, la moins-value non réalisée sur le contrat de swap est de 632 000 \$ avant impôt différé et est

présentée à l'état de la situation financière sous la rubrique *Instruments financiers dérivés* des actifs non courants, et est incluse dans le solde du *Cumul des autres éléments du résultat*.

11. Situation financière

L'acquisition de Garaventa Lift a eu un impact significatif sur notre bilan, tel que démontré dans les tableaux ci-dessous. Excluant l'impact de Garaventa Lift, voici les principales causes des variations importantes:

Fonds de roulement

| (en milliers de dollars) | 31 décembre 2018 | Garaventa Lift | 31 décembre 2018 excluant Garaventa Lift | 31 décembre 2017 (révisé ¹) | Variation | |
|-----------------------------|------------------|----------------|--|---|-----------|----------|
| Actifs courants | 137 484 \$ | 49 906 \$ | 87 578 \$ | 74 753 \$ | 12 825 \$ | 17,2 % |
| Passifs courants | 69 075 \$ | 27 351 \$ | 41 724 \$ | 31 205 \$ | 10 519 \$ | 33,7 % |
| Fonds de roulement | 68 409 \$ | 22 555 \$ | 45 854 \$ | 43 548 \$ | 2 306 \$ | 5,3 % |
| Ratio du fonds de roulement | 1,99 | 1,82 | 2,10 | 2,40 | (0,30) | (12,5) % |

1) Révisé suite à l'ajustement de la répartition du prix d'achat sur les acquisitions d'entreprises de 2017.

Les actifs courants ont augmenté de 12,8 M \$ entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 principalement en raison de l'augmentation des stocks (+11,1 M \$ dont 6,4 M \$ provenant de la filiale Savaria Concord Lifts Inc. suite à l'ajout de nouveaux produits et 2,9 M \$ provenant de la filiale Savaria Huizhou suite à l'augmentation de son volume de ventes) et des créances et autres débiteurs (+4,7 M \$), compensée par une diminution de la trésorerie (-2,8 M \$). Voir la rubrique *Situation de trésorerie* de la section 12 pour plus de détails sur la variation de la trésorerie.

Les passifs courants ont augmenté de 10,5 M \$ entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 principalement en raison de l'augmentation des fournisseurs et autres créditeurs (+3,4 M \$ dont 1,7 M \$ provenant de la filiale Savaria Concord Lifts Inc. en raison de l'augmentation des inventaires), des produits différés (+1,6 M \$), des passifs d'impôt exigible (+1,6 M \$), de la partie courante de la dette à long terme (+2,5 M \$), principalement en raison de la partie courante d'une note à payer liée à l'acquisition de Visilift (2 M \$), et des instruments financiers dérivés (+835 000 \$) liée à une variation de la plus ou moins-value non réalisée sur les contrats de change.

À noter que le nombre de jours nécessaires au recouvrement des créances clients au 31 décembre 2018 est à 46 jours tandis qu'il était à 43 jours 31 décembre 2017. L'augmentation fait suite à l'acquisition de Garaventa Lift, qui a un délai moyen de recouvrement plus élevé que celui de Savaria avant l'acquisition.

Actifs et passifs non courants et capitaux propres

| (en milliers de dollars) | 31 décembre 2018 | Garaventa Lift | 31 décembre 2018 excluant Garaventa Lift | 31 décembre 2017 (révisé ¹) | Variation | |
|--------------------------|-------------------|----------------|---|--|-----------|--------|
| Actifs non courants | 260 681 \$ | 100 296 \$ | 160 385 \$ | 145 412 \$ | 14 973 \$ | 10,3 % |
| Passifs non courants | 130 693 \$ | 17 622 \$ | 113 071 \$ | 50 177 \$ | 62 894 \$ | 125 % |
| Capitaux propres | 198 397 \$ | - | 198 397 \$ | 138 783 \$ | 59 614 \$ | 43 % |

1) Révisé suite à l'ajustement de la répartition du prix d'achat sur les acquisitions d'entreprises de 2017

Les actifs non courants ont augmenté de 15 M \$ entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 en raison de 1) l'augmentation des immobilisations incorporelles et goodwill (+14,9 M \$) principalement due aux autres acquisitions, à l'augmentation du taux de change de fin de période (+7,2 M \$) et aux dépenses capitalisées (+2,8 M \$), partiellement compensée par la charge d'amortissement (-6,2 M \$), 2) l'augmentation des immobilisations corporelles (+4,6 M \$) et 3) l'augmentation des actifs d'impôt différé (+2,3 M \$), 4) partiellement compensées par une diminution du dépôt sur l'acquisition d'une entreprise (-4,4 M \$) et des instruments financiers dérivés (-1,9 M \$) liée à une variation de la plus ou moins-value non réalisée sur les contrats de change.

Les passifs non courants ont augmenté de 62,9 M \$ entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 en raison de l'augmentation de la portion non courante de la dette à long terme (+59,1 M \$, dont 50 M \$ provenant de la facilité de crédit et 3,7 M \$ représentant la partie non courante d'une note à payer liée à l'acquisition de Visilift) et des instruments financiers dérivés (+3,1 M \$) liée à une variation de la plus ou moins-value non réalisée sur les contrats de change.

L'augmentation des capitaux propres de 59,6 M \$ est principalement attribuable au placement par prise ferme complété au 2^e trimestre de 2018 (+54,8 M \$), au résultat net (+17,7 M \$), à l'exercice d'options d'achat d'actions (+1,4 M \$) et à l'incidence des fluctuations des taux de change (+1,5 M \$) incluse dans les autres éléments du résultat global, contrebalancée par les dividendes déclarés (-16,8 M \$).

Au 31 décembre 2018, nous bénéficions d'une bonne situation financière avec un actif total de 398,2 M \$ contre 220,2 M \$ au 31 décembre 2017 et des passifs totaux de 199,8 M \$ contre 81,4 M \$ au 31 décembre 2017.

Informations relatives aux actions

| (en milliers) | 31 décembre | |
|--|---------------|--------|
| | 2018 | 2017 |
| Nombre d'actions ordinaires émises et en circulation | 45 010 | 41 250 |

| (en milliers) | Trimestres clos les 31 décembre | | Exercices clos les 31 décembre | |
|---|------------------------------------|--------|-----------------------------------|--------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation servant au calcul du résultat de base par action | 44 983 | 41 202 | 43 680 | 39 719 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation servant au calcul du résultat dilué par action | 45 676 | 42 168 | 44 442 | 40 599 |

Sources de financement disponibles

| (en milliers de dollars) | 31 décembre | |
|--------------------------|-------------------|------------|
| | 2018 | 2017 |
| Facilités de crédit : | | |
| Autorisées | 110 000 \$ | 110 000 \$ |
| Crédit utilisé | 44 498 | 38 861 |
| Crédit non utilisé | 65 502 | 71 139 |
| Trésorerie brute | 11 430 | 7 719 |
| Total | 76 932 \$ | 78 858 \$ |

Tel qu'il est démontré ci-dessus, nous possédons des fonds disponibles totalisant 76,9 M \$ au 31 décembre 2018. Ceci nous procure la marge de manœuvre nécessaire afin de répondre à nos obligations potentielles à court terme et de bénéficier d'opportunités d'acquisition.

Selon l'entente de financement signée avec notre institution financière, un crédit sous forme d'une ligne de crédit rotatif au montant total de 110 M \$ nous est disponible. La convention procure un crédit supplémentaire de 50 M \$ disponible sous certaines conditions. Un montant de 44,5 M \$ est utilisé au 31 décembre 2018. Seuls les intérêts sont payables mensuellement. Cette dette est présentée à long terme à l'état consolidé de la situation financière.

Le 3 avril 2018, nous avons conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour. Cette convention modifie et met à jour la convention de crédit initiale i) en accordant une facilité à terme de 50 M \$ dont les fonds ont été reçus le 3 avril 2018; ii) en ajoutant la possibilité de faire des prélèvements en euros; et iii) en reportant d'un an la date d'échéance de la facilité renouvelable de 110 M \$ jusqu'au 3 avril 2023. La facilité à terme est couverte par un swap de taux d'intérêt (se référer à la rubrique *Couverture de taux d'intérêt* de la section 10 pour plus de détails sur le contrat de swap). Seuls les intérêts sont payables mensuellement. La facilité de crédit est garantie par nos actifs.

Le 4 mai 2018, nous avons complété un placement par prise ferme de 3 450 000 actions ordinaires au prix de 16,60 \$ par action, pour un produit brut nous revenant de 57,3 M \$, et un produit net des frais de transaction de 3,5 M \$ de 53,8 M \$.

Un processus de consolidation des comptes bancaires au Canada en dollars canadiens et en dollars américains est en place. Selon ce processus, tout solde quotidien net débiteur est appliqué à l'encontre du solde de la ligne de crédit tandis que tout solde quotidien net créditeur augmente le solde de la ligne de crédit.

Nous minimisons notre exposition au risque de variation des flux de trésorerie relié aux fluctuations des taux d'intérêt en conservant la majorité de nos emprunts à taux fixe par le biais de contrats de swap (se référer à la rubrique *Couverture de taux d'intérêt* de la section 10).

Au 31 décembre 2018, notre coefficient d'endettement sur le capital investi était de 31,2 % (18,8 % au 31 décembre 2017).

Autres données et ratios

| (en milliers de dollars, sauf les montants par action - non audité) | 31 décembre | | Variation |
|---|-------------------|------------|-----------|
| | 2018 | 2017 | |
| Valeur comptable par action ¹⁾ | 4,41 \$ | 3,36 \$ | 31,3 % |
| Trésorerie par action ¹⁾ | 0,25 \$ | 0,19 \$ | 31,6 % |
| Capitalisation boursière | 587 836 \$ | 751 583 \$ | (21,8) % |

⁽¹⁾ Voir définition à la section 3, *Conformité avec les Normes internationales d'information financière*

La valeur comptable par action est en hausse au 31 décembre 2018 comparativement au 31 décembre 2017 principalement en raison de l'augmentation des capitaux propres liée au placement par prise ferme complété au 2^e trimestre de 2018. Malgré la hausse du nombre d'actions en circulation, la trésorerie par action a augmenté en raison de la hausse de 3,7 M \$ de la trésorerie au 31 décembre 2018 comparativement au 31 décembre 2017. La capitalisation boursière est en baisse en raison de la diminution de la valeur de notre action, qui est passée de

18,22 \$ au 31 décembre 2017 à 13,06 \$ au 31 décembre 2018, partiellement compensé par le nombre d'actions en circulation.

12. Situation de trésorerie

Le tableau suivant présente certaines données sur les flux de trésorerie du 4^e trimestre et des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

| (en milliers de dollars) | 3 mois (non audités) | | | 12 mois | | |
|---|----------------------|-----------|-----------|------------------|-----------|-------------|
| | 2018 | 2017 | Variation | 2018 | 2017 | Variation |
| Trésorerie au début des périodes | 13 376 \$ | 10 968 \$ | 2 408 \$ | 7 719 \$ | 51 230 \$ | (43 511) \$ |
| Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles | 5 650 | 4 304 | 1 346 | 24 718 | 19 085 | 5 633 |
| Trésorerie nette liée aux activités d'investissement | (4 886) | (3 822) | (1 064) | (101 006) | (117 313) | 16 307 |
| Trésorerie nette liée aux activités de financement | (2 831) | (3 878) | 1 047 | 79 789 | 55 272 | 24 517 |
| Gain (Perte) de change non réalisé(e) sur la trésorerie détenue en devises étrangères | 121 | 147 | (26) | 210 | (555) | 765 |
| Trésorerie aux 31 décembre | 11 430 \$ | 7 719 \$ | 3 711 \$ | 11 430 \$ | 7 719 \$ | 3 711 \$ |

Nous avons dégagé des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles supérieurs de 1,3 M \$ au 4^e trimestre et de 5,6 M \$ pour l'exercice 2018 par rapport aux périodes correspondantes de 2017. Ces variations proviennent principalement de la variation du résultat net avant impôt, amortissement et charges financières (+2,8 M \$ pour le trimestre et +9,5 M \$ pour l'exercice), de la variation des éléments hors caisse (-694 000 \$ pour le trimestre, -1,3 M \$ pour l'exercice - provenant principalement de la variation des stocks, des créances et autres débiteurs, des fournisseurs et autres créditeurs, et des produits différés) et des impôts sur le résultat payés (-351 000 \$ pour le trimestre et -1,3 M \$ pour l'exercice).

Nous avons engagé des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement supérieurs de 1,1 M \$ au 4^e trimestre et inférieurs de 16,3 M \$ pour l'exercice 2018 par rapport aux périodes correspondantes de 2017 principalement en raison de la variation des déboursés liés aux acquisitions et dépôt sur acquisitions d'entreprises (-2,9 M \$ pour le trimestre et -20 M \$ pour l'exercice), des acquisitions et dépôt sur acquisitions d'immobilisations corporelles (+2,8 M \$ pour le trimestre et +2 M \$ pour l'exercice) et d'immobilisations incorporelles (+1,1 M \$ pour le trimestre et +1,7 M \$ pour l'exercice).

Au chapitre des activités de financement, nous avons engagé des flux de trésorerie inférieurs de 1 M \$ au 4^e trimestre par rapport au 4^e trimestre de 2017 principalement en raison d'encaissements nets de dettes à long terme supérieurs de 4,3 M \$, compensé par des intérêts (-648 000 \$) et dividendes (-2,3 M \$) payés supérieurs. Pour l'exercice, nous avons dégagé des flux de trésorerie supérieurs de 24,5 M \$. Cette variation est principalement due à des encaissements nets supérieurs provenant du crédit rotatif et de dettes à long terme (+31,6 M \$), une variation favorable dans l'encaissement de produits issus de l'émission d'actions (+17,5 M \$) et un remboursement inférieur de la dette à long terme (+10,6 M \$), compensé par un remboursement supérieur d'emprunts bancaires (-10,7 M \$), par des intérêts (-2 M \$) et dividendes (-4,9 M \$) payés supérieurs, et par l'absence de fonds en 2018 provenant de l'exercice de bons de souscription (-7,9 M \$).

13. Principales estimations comptables

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des ventes et des charges. Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif sont l'évaluation des actifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises, la provision pour garantie, la provision pour obsolescence des stocks et l'évaluation de l'obligation liée aux régimes à prestations définies. Les jugements importants réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont la détermination des unités génératrices de trésorerie, l'identification des secteurs opérationnels et la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger.

La juste valeur des contrats de change est estimée en escomptant la différence entre le montant contractuel à terme et la valeur actuelle à terme pour le montant résiduel du contrat utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les bons du Trésor). La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est estimée en escomptant la différence entre le taux d'intérêt du contrat de swap et les taux du marché sur la valeur des emprunts, incluant un ajustement pour le risque de crédit.

Le montant recouvrable du goodwill est estimé au même moment de chaque année, ou plus fréquemment s'il y a indication de dépréciation. Pour des fins de l'évaluation de la dépréciation du goodwill, le goodwill acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »), ou au groupe de UGT, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Chaque UGT ou groupe de UGT auquel le goodwill est ainsi affecté doit représenter le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne et ne doit pas être, avant affectation du goodwill, plus grand qu'un secteur opérationnel. Les montants recouvrables de ces UGT sont basés sur leur valeur d'utilité. Elles sont déterminées en escomptant les flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue des unités. Le calcul des valeurs d'utilité est basé sur les hypothèses clefs suivantes :

- Les flux de trésorerie sont projetés sur une période de cinq ans basés sur l'expérience passée et les résultats opérationnels réels, en utilisant un taux de croissance constant de 2 % pour le secteur *Accessibilité* (10 % en 2017), 1,5 % pour le secteur *Véhicules adaptés* (2 % en 2017) et 3,3 % pour le secteur *Span*;

- La croissance annuelle anticipée des revenus incluse dans les projections de flux de trésorerie est basée sur le plan d'affaires;
- Un taux d'escompte de 11,24 % (10,33 % en 2017) est appliqué afin de déterminer le montant recouvrable de l'unité. Le taux d'escompte utilisé est basé sur la moyenne pondérée de l'industrie du coût des capitaux, qui est basé sur une fourchette possible de levier sur dette de 13 % (15 % en 2017), à un taux d'intérêt du marché de 3,44 % (3,18 % en 2017);
- Les valeurs attribuées aux hypothèses clefs représentent l'évaluation de la direction sur les tendances futures de l'industrie de l'accessibilité et sont basées sur des données externes autant qu'internes (données historiques).

Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que nous pourrions prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

14. Nouvelles conventions comptables

A) Nouvelles normes comptables et interprétations adoptées durant l'exercice 2018

Les nouvelles normes et amendements aux normes et interprétations suivantes ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2018. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés à l'exception d'IFRS 15, qui a eu un impact sur la présentation des revenus de transport (voir l'information détaillée sous IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*).

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications de l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective.

Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation :

- des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie;
- des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source;
- d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie soit reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des exercices antérieurs n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture. Toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences par rapport à l'IFRS 9 (2013), que nous avons adoptée par anticipation le 1^{er} avril 2014. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des revenus : à un moment précis ou progressivement. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les revenus des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des revenus comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

Nous avons identifié les différences entre cette nouvelle norme et la norme qu'elle a remplacée et les répercussions de ces différences sur la comptabilisation de nos revenus. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme est la suivante :

- Revenus et frais de transport : nous comptabilisons le net des revenus et des frais de transport parmi nos coûts des ventes étant donné que nous refacturons généralement à nos clients le même montant chargé par le transporteur. Selon IFRS 15, le montant chargé au client doit être présenté parmi les revenus tandis que le montant chargé par le transporteur doit être présenté parmi le coût des ventes. Ce changement n'a eu aucun effet sur notre résultat net, mais il a augmenté du même montant nos revenus et notre coût des ventes. Afin de tenir compte de ce changement sur les résultats comparatifs de 2017 les revenus et le coût des ventes ont augmenté d'un montant de 1,1 M \$ chacun pour le 4^e trimestre et de 3,2 M \$ chacun pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Revenus de conversion et d'adaptation de véhicules : nous comptabilisons les revenus de conversion et d'adaptation de véhicules appartenant à nos clients à la livraison du produit. Selon IFRS 15, les revenus doivent être reconnus à chaque fin de période selon l'avancement des travaux. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur nos revenus ou notre résultat net.
- Revenus de maintenance : nous comptabilisons les revenus liés aux contrats de maintenance sur une base linéaire sur la période du contrat. Selon IFRS 15, ces revenus doivent être comptabilisés périodiquement au moment où chaque service de maintenance est fourni. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur nos revenus ou notre résultat net.
- Droits de franchise initiaux et revenus provenant de renouvellements : nous comptabilisons les droits d'entrée et de renouvellements des franchises au début des activités de la franchise ou à la date du renouvellement, selon le cas. Selon IFRS 15, ces revenus doivent être répartis sur la période de l'entente. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur nos revenus et notre résultat net.

IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

Le 8 décembre 2016, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. L'interprétation clarifie la date qui devrait être utilisée pour la conversion lorsqu'une transaction en monnaie étrangère fait l'objet d'un paiement ou d'un encaissement anticipé.

L'interprétation clarifie le fait que la date de la transaction, aux fins de la détermination du cours de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou la partie d'actif, de charge ou de produit connexe), est la date de comptabilisation initiale par la Société de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire au titre de la contrepartie anticipée.

L'interprétation a été appliquée de manière prospective pour tous les actifs, charges et produits qui entrent dans le champ d'application de l'interprétation et qui ont été initialement comptabilisés à compter de l'ouverture de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle nous avons appliqué l'interprétation pour la première fois, soit le 1^{er} janvier 2018.

B) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées

Plusieurs nouvelles normes et amendements aux normes et interprétations, non encore adoptés pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, n'ont pas été appliqués lors de la préparation de ces états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*.

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues.

Nous adopterons IFRS 16 dans nos états financiers consolidés à partir de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. Au cours de l'exercice 2018, nous avons procédé aux travaux de recensement de nos contrats de location et de quantification des incidences significatives sur nos états financiers. Nous estimons que l'adoption de cette norme aura pour effet d'augmenter nos actifs et nos passifs d'environ 9,6 M \$. Conformément aux dispositions transitoires, nous avons choisi de maintenir l'évaluation des contrats de location-financement existants et d'appliquer la nouvelle définition de contrat de location uniquement aux contrats qui seront conclus après le 1^{er} janvier 2019. De plus, nous avons retenue la méthode rétrospective modifiée permettant des mesures de simplification pour l'application de la nouvelle norme. Ces mesures de simplification incluent l'exclusion des contrats ayant une durée restante courte, l'appuie sur une évaluation précédente pour déterminer si les contrats de location sont déficitaires immédiatement avant l'adoption initiale de la norme et l'utilisation d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques similaires.

De plus, la Société a choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes : l'exclusion des ententes dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, et la possibilité de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertainitude relative aux traitements fiscaux*. L'interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'interprétation exige :

- qu'une entité détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement;
- qu'une entité détermine s'il est probable qu'un traitement fiscal incertain sera accepté par l'administration fiscale; et
- que, s'il n'est pas probable que le traitement fiscal incertain soit accepté, une entité évalue l'incertitude fiscale selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique (valeur attendue), selon celle qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude.

Nous envisageons d'adopter l'interprétation dans nos états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. Nous ne nous attendons pas à ce que l'interprétation ait une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017

Le 12 décembre 2017, dans le cadre de son processus annuel d'amélioration, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à trois normes. Les modifications entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Chacune des modifications a ses propres dispositions transitoires spécifiques.

Des modifications ont été apportées aux normes suivantes :

- IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et IFRS 11, *Partenariats* – pour clarifier la manière dont une société comptabilise une augmentation de ses intérêts dans une entreprise commune qui répond à la définition d'« entreprise »;
- IAS 12, *Impôts sur le résultat* – pour clarifier que toutes les conséquences fiscales des dividendes sont comptabilisées de la même manière que les transactions qui ont généré les bénéfices distribuables – c'est-à-dire dans le résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres;
- IAS 23, *Coûts d'emprunt* – pour clarifier que les emprunts spécifiques – c'est-à-dire les fonds empruntés spécifiquement pour financer la construction d'un actif qualifié – devraient être transférés dans le poste général des emprunts une fois que la construction de l'actif qualifié est achevée.

Nous envisageons d'adopter ces modifications dans nos états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. Nous ne nous attendons pas à ce que l'interprétation ait une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Définition d'une entreprise (modifications de l'IFRS 3)

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, qui visent à clarifier la question de savoir si une transaction donne lieu à l'acquisition d'un actif ou d'une entreprise. Les modifications s'appliquent aux entreprises acquises pendant l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise.

Les modifications comprennent un choix permettant d'utiliser un test de concentration. Il s'agit d'un test qui simplifie l'appréciation à porter et qui donne lieu à l'acquisition d'un actif si la quasi-totalité de la juste valeur des actifs bruts se concentre dans un actif identifiable unique ou dans un groupe unique d'actifs identifiables similaires. Si un préparateur choisit de ne pas appliquer le test de concentration, ou si le test échoue, l'appréciation à porter cible l'existence d'un processus substantiel.

Nous envisageons d'adopter les modifications de l'IFRS 3 dans nos états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

Définition du terme « significatif » (modifications de l'IAS 1 et de l'IAS 8)

Le 31 octobre 2018, l'IASB a raffiné sa définition du terme « significatif » et a retiré de l'IAS 8 la définition des omissions et inexactitudes significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise.

La définition du terme « significatif » a été alignée avec celle des normes IFRS et du Cadre conceptuel de l'information financière. Les modifications fournissent une définition et des paragraphes explicatifs en un seul endroit. Selon les modifications, une information présente un caractère significatif s'il est raisonnable de s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers, lesquels fournissent de l'information financière au sujet d'une entité comptable donnée.

Nous envisageons d'adopter les modifications des IAS 1 et 8 dans nos états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

15. Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Notre chef de la direction et notre chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information, tel que défini par le *Règlement 52-109* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des contrôles et procédures liés à la préparation des documents d'information. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces et bien conçus à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et, plus particulièrement, que la conception de ces contrôles et procédures fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société leur sont communiquées pendant la période de préparation de ces documents d'information.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Notre chef de la direction et notre chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Pour ce faire, elle s'est inspirée des critères définis dans le cadre intégré de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO ») (cadre de 2013 du COSO). Se fondant sur cette évaluation, la direction ainsi que le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu, au 31 décembre 2018, que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces en ce qu'ils fournissaient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de notre information financière et à la préparation de nos états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

Limitation de l'étendue de la conception

Nous avons limité l'étendue de nos contrôles et procédures de communication de l'information et de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière pour exclure les contrôles, politiques et procédures de la division Garaventa Lift, entreprise acquise pas plus de 365 jours avant le dernier jour de la période couverte par les rapports annuels. Nous avons choisi de l'exclure du champ d'application de la certification, tel que le permet le

Règlement 52-109. Nous entendons évaluer la situation dans un délai d'un an suivant la date d'acquisition de Garaventa Lift.

Le tableau ci-dessous présente l'information financière sommaire incluse dans nos états financiers consolidés pour la filiale exclue :

| (en milliers de dollars) | |
|--|------------|
| État de la situation financière | |
| Actifs courants | 49 906 \$ |
| Actifs non courants | 100 296 \$ |
| Passifs courants | 27 351 \$ |
| Passifs non courants | 17 622 \$ |
| État du résultat net | |
| Revenus | 42 395 \$ |
| Résultat net | 507 \$ |

Changements aux contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière durant l'exercice 2018 qui aurait eu une incidence importante ou dont on aurait pu raisonnablement croire qui aurait eu une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

16. Engagements

En dehors des dettes apparaissant à l'état de la situation financière, nous avons conclu des ententes pour la location de ses locaux ainsi que des contrats de location-exploitation pour la location de matériel roulant et d'équipement, représentant un engagement total de 9,6 M \$ (6 M \$ en 2017).

La filiale Span s'est engagée à acheter un minimum annuel de 700 000 \$ US de produits Selan® jusqu'à l'année 2020 inclusivement.

Le tableau suivant donne le détail de nos engagements au cours des prochains exercices :

| (en milliers de dollars) | Total | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | Après 2023 |
|---|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|------------|
| Obligations de la dette à long terme, incluant les intérêts | 127 341 \$ | 12 904 \$ | 10 373 \$ | 12 204 \$ | 7 897 \$ | 7 671 \$ | 76 292 \$ |
| Location-financement | 301 | 128 | 107 | 58 | 8 | - | - |
| Location-exploitation | 9 582 | 2 918 | 2 190 | 1 649 | 857 | 553 | 1 415 |
| Contrats de change | 87 374 | 28 822 | 24 305 | 24 192 | 10 055 | - | - |
| Total des obligations contractuelles | 224 598 \$ | 44 772 \$ | 36 975 \$ | 38 103 \$ | 18 817 \$ | 8 224 \$ | 77 707 \$ |

17. Arrangements hors bilan

Autre que les contrats de location-exploitation considérés à la section précédente, *Engagements*, nous n'avons conclu aucun arrangement hors bilan au cours de l'exercice 2018.

18. Opérations entre parties liées

Aucune opération importante entre parties liées et la Société n'a eu lieu au cours de l'exercice 2018.

19. Instruments financiers

Nous avons périodiquement recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change. Nous ne détenons ni n'émettons d'instruments financiers dérivés à des fins commerciales ou spéculatives. Les instruments financiers dérivés font l'objet de procédures standard de contrôle en ce qui concerne les conditions de crédit, les contrôles financiers et les procédures de gestion et de surveillance de risque.

| (en milliers de dollars) | Actifs et passifs présentés à la juste valeur | Actifs et passifs présentés au coût amorti | Total | Juste valeur |
|-----------------------------------|---|--|-------------------|-------------------|
| Actifs financiers | | | | |
| Trésorerie | - \$ | 11 430 \$ | 11 430 \$ | 11 430 \$ |
| Créances et autres débiteurs | - | 47 921 | 47 921 | 47 921 |
| Instruments financiers dérivés | 24 | - | 24 | 24 |
| Prêts à long terme | - | 19 | 19 | 19 |
| Total des actifs financiers | 24 \$ | 59 370 \$ | 59 394 \$ | 59 394 \$ |
| Passifs financiers | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | - \$ | 38 030 \$ | 38 030 \$ | 38 030 \$ |
| Instruments financiers dérivés | 4 476 | - | 4 476 | 4 476 |
| Dettes à long terme | - | 101 336 | 101 336 | 101 323 |
| Total des passifs financiers | 4 476 \$ | 139 366 \$ | 143 842 \$ | 143 829 \$ |

Risques associés aux instruments financiers

L'analyse des risques associés aux instruments financiers est faite dans la section suivante, *Risques et incertitudes*.

20. Risques et incertitudes

Notre capacité d'implanter notre plan stratégique et d'atteindre nos objectifs de croissance pourrait être affectée par les risques et les incertitudes décrits ci-dessous. Si l'un des risques suivants survient, nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation pourraient en être considérablement affectés.

Nous avertissons les lecteurs que les risques décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels nous pourrions être exposés. D'autres risques et incertitudes que nous ne connaissons pas actuellement ou que nous ne jugeons pas importants pour le moment pourraient également nuire à nos activités et affecter notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

Conditions économiques

Nos activités et nos résultats financiers sont sensibles à la conjoncture économique mondiale, aux changements dans les programmes de financement des gouvernements, aux conditions du marché résidentiel ainsi qu'aux facteurs économiques propres à notre secteur. De plus, puisqu'une partie considérable de nos activités est effectuée à l'étranger, y compris aux États-Unis et en Chine, notre rentabilité pourrait être affectée par tout événement majeur ayant un impact négatif sur ces économies ou sur les relations commerciales entre le Canada et ces pays.

De même, les ralentissements économiques possibles, combinés aux incertitudes concernant les taux d'intérêt, aux réformes des soins de santé et aux politiques fiscales pourraient amener nos clients à retarder, réduire ou annuler leurs dépenses en immobilisations, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur nos résultats d'exploitation. Une récession économique pourrait également avoir un effet défavorable important sur les activités ou la situation financière de l'un ou de plusieurs de nos principaux clients ou distributeurs, ou de plusieurs clients et distributeurs qui, dans l'ensemble, représentent une part importante de nos ventes.

Résultats d'exploitation

Rien ne garantit que nous atteindrons la rentabilité dans l'avenir ou que nous pourrions générer suffisamment de trésorerie provenant de nos activités ou obtenir suffisamment de fonds pour financer nos activités. Un certain nombre de facteurs ont un impact sur nos résultats annuels et trimestriels, notamment le volume et le calendrier des commandes des clients, les fluctuations des coûts des matériaux et la gamme de coûts des matériaux par rapport aux coûts indirects de la main-d'oeuvre et des frais généraux de fabrication. Les autres facteurs ayant un impact sur nos résultats d'exploitation annuels et trimestriels sont la concurrence dans les prix, notre expérience dans la fabrication d'un produit particulier, les gains d'efficacité que nous avons réalisés dans la gestion des stocks et des immobilisations, la capacité de fabrication, le calendrier des dépenses en prévision d'une augmentation des ventes, le moment des acquisitions et des coûts d'intégration qui y sont reliés, les conditions de livraison des produits aux clients, les produits défectueux, une pénurie de matière première ou de main-d'oeuvre, les dépenses ou les radiations liées aux acquisitions, les coûts de distribution et de marketing, les dépenses liées à l'agrandissement des installations de fabrication existantes et les conditions économiques générales dans les secteurs de l'accessibilité et de l'équipement médical. Chacun de ces facteurs ou une combinaison de ceux-ci pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation et pourrait entraîner une variation de nos résultats d'une période à l'autre.

Financement

Nous aurons peut-être besoin de financement supplémentaire à l'avenir et notre capacité à obtenir ce financement dépendra en partie des conditions du marché des capitaux, ainsi que de notre rendement. Rien ne garantit que nous réussirons à obtenir un financement supplémentaire lorsque ce sera nécessaire ou à des conditions favorables ou autrement satisfaisantes pour nous. Il existe également un risque de liquidité alors que nous pourrions ne pas être en mesure de respecter nos obligations lors de leur échéance. Si un financement supplémentaire est obtenu par l'émission d'actions de notre trésorerie, les actionnaires peuvent subir une dilution supplémentaire et le contrôle de notre entreprise peut changer. Si des fonds suffisants ne sont pas disponibles, ou ne sont pas disponibles à des conditions acceptables, nous pourrions ne pas être en mesure de profiter des opportunités, de développer de nouveaux produits ou de faire face aux pressions de la concurrence.

Acquisitions

Les acquisitions font partie de notre stratégie de croissance. Néanmoins, rien ne garantit que de telles opportunités se présenteront et que nous serons en mesure de les identifier ou de conclure de telles transactions à des conditions que nous jugerons acceptables. Il se peut également que nous ne puissions pas intégrer avec succès ces acquisitions dans nos activités ou que nous devions engager d'importants coûts imprévus pour le faire. De plus, le processus d'intégration des entreprises acquises pourrait entraîner une perturbation de nos activités existantes et pourrait entraîner une réduction ou une interruption de nos activités en raison, entre autres, des facteurs suivants:

- la perte de clients importants ou de contrats;
- d'éventuelles incohérences ou conflits dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques des sociétés regroupées, et la nécessité d'uniformiser des systèmes financiers, comptables, informatiques et autres pour l'ensemble de nos activités;
- l'incapacité de maintenir ou d'améliorer la qualité des services fournis précédemment; et
- l'incapacité de retenir, d'intégrer, d'embaucher ou de recruter des employés possédant les compétences requises.

Les économies de coûts, les synergies, la croissance de nos revenus ou tout autre avantage anticipé de toute acquisition que nous initions peut ne pas se réaliser dans les délais spécifiés ou du tout, et sont soumis à plusieurs hypothèses au niveau de l'échéancier, de l'exécution et des coûts associés.

Fluctuation des devises

Une partie importante de nos revenus est libellé en devises étrangères et, par conséquent, nous sommes exposés aux risques liés aux fluctuations des taux de change. De même, nos produits comportent un grand nombre de composants fabriqués par des centaines de fournisseurs à travers le monde et toute volatilité du dollar canadien peut avoir un impact sur nos coûts d'approvisionnement. Par conséquent, les fluctuations importantes des taux de change peuvent avoir un impact important sur nos revenus, nos coûts et, par conséquent, sur notre marge brute.

Marché et concurrence

Nous opérons dans un secteur concurrentiel et de nombreux facteurs pourraient avoir un impact défavorable sur notre capacité de maintenir ou d'améliorer notre rentabilité. Pour demeurer compétitifs, nous devons exécuter avec succès nos initiatives stratégiques et gérer efficacement les changements opérationnels qui en résultent. Cependant, nos hypothèses sous-jacentes peuvent ne pas être exactes, le marché peut réagir négativement à ces initiatives, nous pourrions être incapables d'exécuter avec succès nos initiatives stratégiques et nos actions pourraient ne pas être efficaces ou ne pas nous donner les avantages escomptés en temps opportun. Notre capacité à demeurer concurrentiels dans les secteurs de l'accessibilité et de l'équipement médical dépend donc largement de la réalisation de notre stratégie d'affaires ainsi que d'un flot continu d'innovations sous la forme de nouveaux produits plus efficaces et à moindre coût.

Interruptions de nos activités

Les activités de nos installations de fabrication sont soumises à un certain nombre de risques d'interruption des activités, incluant des retards dans l'obtention des matériaux de production, des fermetures d'usines, des catastrophes naturelles, des incendies, des pannes de courant, des perturbations dues aux travailleurs et d'autres événements similaires. Si l'une de nos activités à l'une de nos installations était perturbée, cela pourrait nous nuire de façon importante, dans la mesure où nous pourrions ne pas être capable de livrer nos produits à nos clients en temps opportun. L'impact d'une telle perturbation sur nos activités pourrait être exacerbé si la perturbation survient à un moment où nous devons augmenter rapidement notre capacité pour répondre à une demande accrue.

Remboursement des soins de santé

Notre capacité à augmenter nos ventes de produits d'accessibilité, d'équipement médical et de véhicules adaptés peut dépendre, en partie, du niveau auquel le remboursement du coût de ces produits sera disponible auprès des autorités gouvernementales responsables de la santé, des assureurs privés et d'autres organisations. Les tiers payeurs contestent de plus en plus le prix des équipements médicaux. Rien ne garantit qu'une couverture d'un tiers sera disponible pour aider les acheteurs potentiels de nos produits.

Droits de propriété

Une grande partie de nos droits quant à notre savoir-faire et à notre technologie peuvent ne pas être brevetables, bien que ce savoir-faire et cette technologie puissent constituer des secrets commerciaux. Rien ne garantit que nous pourrions protéger efficacement nos droits quant à nos secrets commerciaux.

Risque de crédit

Dans le cours normal de nos activités, nous sommes exposés à des risques de crédit liés à nos comptes clients. Les comptes clients sont présentés dans nos états financiers, déduction faite d'une provision pour créances douteuses, laquelle provision est basée sur notre meilleure estimation de la probabilité de recouvrement de ces comptes. L'incertitude concernant le recouvrement des comptes peut provenir de divers indicateurs, notamment la détérioration de la solvabilité d'un client ou un retard anormal dans le paiement des factures en souffrance.

Fluctuation des taux d'intérêt

Notre risque au niveau des taux d'intérêt provient de nos emprunts à long terme, de nos emprunts bancaires et de notre dette à long terme. Les emprunts à taux variable nous exposent aux risques de variation des flux de trésorerie liés aux fluctuations des taux d'intérêt, alors que les emprunts à taux fixes nous exposent aux variations de la juste valeur en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

Variation des prix

Les variations des prix sur le marché peuvent avoir un impact significatif sur la rentabilité de nos activités. Nos produits comprennent un grand nombre de composants fabriqués par des centaines de fournisseurs à travers le monde. Le prix des biens peut être influencé par diverses conditions économiques telles que la demande et la capacité de production du marché. De plus, notre dépendance vis-à-vis des fournisseurs et des marchés pour sécuriser les matières premières, les pièces et les composants utilisés dans la fabrication de nos produits nous

expose à la volatilité des prix et à la disponibilité de ces matériaux. Les variations de prix des matières premières peuvent ne pas être recouvrables par le biais de modifications de prix dans les termes des contrats avec nos clients. L'impact global des fluctuations de prix est impossible à prédire avec précision et peut avoir un impact négatif sur notre position concurrentielle et notre rentabilité.

Dépendance envers le personnel clé

Notre succès dépend de l'expérience et de la connaissance du secteur de nos dirigeants et de nos autres employés clés, ainsi que de notre capacité à retenir et à attirer ce personnel dans un environnement où la concurrence pour attirer les talents est intense. Tout manquement de notre part à cet égard pourrait rendre difficile la gestion de notre entreprise et la réalisation de nos objectifs.

Dépendance envers nos principaux distributeurs

En général, nous ne concluons pas d'entente à long terme avec nos principaux distributeurs. Par conséquent, et compte tenu de la conjoncture économique, des facteurs liés à l'offre et à la demande du secteur, à notre performance, aux initiatives internes de nos distributeurs ou à d'autres facteurs, les distributeurs peuvent réduire ou cesser leurs achats de nos produits ou services, ou peuvent utiliser l'environnement concurrentiel comme levier pour obtenir de meilleurs prix et d'autres concessions de notre part. Plus précisément, la perte d'un distributeur clé pourrait entraîner une baisse des revenus, ce qui entraînerait probablement une baisse importante de nos résultats d'exploitation.

Dépendance envers nos principaux fournisseurs

Le succès de nos activités de fabrication dépend de l'approvisionnement régulier en matières premières de nos fabricants afin d'assurer la livraison dans les délais de nos produits à nos clients. Toutefois, des perturbations dans notre chaîne d'approvisionnement peuvent avoir un impact sur notre capacité de livrer nos produits à temps. En outre, le non-respect par un ou plusieurs fournisseurs des spécifications de performance, des normes de qualité ou de l'échéancier de livraison pourrait nuire à notre capacité à respecter nos engagements envers nos clients, en particulier si nous sommes incapables d'acheter les composants et les pièces clés à ces fournisseurs aux conditions convenues ou de manière rentable et si nous ne pouvons pas trouver en temps opportun d'autres fournisseurs à des conditions commercialement acceptables. Nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer auprès du fournisseur concerné les coûts ou la responsabilité que nous encourons, ce qui pourrait avoir un impact défavorable important sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

Lois et règlements

Nous sommes confrontés à des risques inhérents à la nature réglementée de certaines de nos activités. Cette réglementation exige notamment que certains de nos produits respectent les normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA), de l'American Society of Mechanical Engineers (ASME), du British Standards Institute, de la directive européenne sur les machines et du partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé. Les produits médicaux doivent également se conformer aux normes de la Food and Drug Administration (FDA) ou de Santé Canada, selon s'ils sont vendus aux États-Unis ou au Canada. L'existence de ces réglementations crée un risque de rappel de produit et des dépenses connexes, ainsi que des dépenses supplémentaires nécessaires pour satisfaire de nouvelles exigences réglementaires potentielles, car toute

modification des spécifications d'équipement peut avoir un impact important sur nos processus de production, de conception et d'implantation.

Responsabilité du fabricant

À l'instar d'autres entreprises de fabrication, nous sommes soumis à diverses responsabilités potentielles liées à nos activités, y compris des responsabilités et des dépenses potentielles liées aux défauts éventuels des produits. Nos produits peuvent être très complexes et sophistiqués et, parfois, contenir des défauts de conception et de fabrication difficiles à détecter et à corriger. Rien ne garantit que des erreurs ne se trouveront pas dans les nouveaux produits après le début des livraisons ou, si elles sont découvertes, que nous serons en mesure de les corriger avec succès et en temps opportun ou du tout.

En outre, rien ne garantit que nous serons en mesure de simuler complètement l'environnement dans lequel nos produits fonctionneront. En conséquence, il se peut que nous ne puissions pas détecter de manière adéquate les défauts de conception et de fabrication de nos produits, lesquels ne deviendront apparents qu'après l'installation des produits. Les conséquences de telles erreurs et défaillances pourraient avoir un impact défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Conformément aux pratiques de l'industrie, nous permettons à nos clients de retourner des produits sous garantie pour réparation, remplacement ou crédit. Rien ne garantit que les retours de ces produits ne dépasseront pas les provisions prises et, par conséquent, auront un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation futurs. Si l'un des produits que nous distribuons s'avère défectueux, nous pourrions être tenus de rembourser le prix du produit ou de le remplacer. Le remplacement ou le rappel de tels produits peut entraîner des dépenses importantes et nuire à notre réputation et à nos produits.

Nous souscrivons à une assurance responsabilité et à d'autres assurances qui, selon nous, sont généralement conformes aux pratiques de l'industrie. Néanmoins, une telle couverture peut ne pas être suffisante pour nous protéger pleinement contre des réclamations en dommages substantiels pouvant résulter de défauts ou de défaillances de nos produits.

Litiges

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons être impliqués dans des procédures réglementaires ou être tenus pour responsables dans des actions en justice, réclamations contractuelles ou autres émanant de diverses parties, y compris des clients, fournisseurs, anciens employés, recours collectifs, et autres. Dépendamment de la nature ou de la durée de toute procédure ou réclamation éventuelle, nous pouvons encourir des coûts et des dépenses importants et être tenus de consacrer du temps et d'importantes ressources de gestion à ces questions. Bien que nous n'ayons connaissance d'aucune réclamation importante à notre encontre qui n'ait pas été reflétée dans nos états financiers consolidés audités, rien ne garantit que des tiers ne feront pas valoir leurs réclamations à l'avenir ni que ces réclamations ne donneront pas lieu à un litige ou un règlement coûteux. Tout litige pourrait avoir un impact défavorable important sur nos activités, notre réputation et notre situation financière.

Systèmes d'information et cybersécurité

Nos systèmes opérationnels et financiers sont essentiels pour permettre la collection et la gestion des commandes des clients, la planification des installations et de la production, la facturation et le recouvrement de nos services. Notre système d'information financière est essentiel pour produire des états financiers exacts et à temps et pour analyser nos informations, ce qui nous aidera à gérer efficacement nos opérations. Toute défaillance importante d'un système, toute complication, toute atteinte à la sécurité ou toute autre perturbation d'un système pourrait perturber ou retarder nos opérations, nuire à notre réputation, entraîner la perte, la destruction ou l'utilisation inappropriée de données sensibles ou entraîner le vol d'informations confidentielles à notre sujet ou au sujet de nos clients ou de nos fournisseurs. Si ce qui précède survient, cela pourrait entraîner la perte de clients ou des coûts supplémentaires pour la réparation des systèmes et pourrait affecter notre capacité à gérer nos activités et à rendre compte de nos résultats financiers, ce qui pourrait avoir un impact défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

21. Perspectives

Savaria prévoit poursuivre sa croissance des dernières années et est optimiste quant à son potentiel de croissance considérant le vieillissement de la population et le désir des gens de demeurer dans leur maison le plus longtemps possible.

Le développement d'une nouvelle gamme de produits de lève-personne progresse bien à notre centre de recherche et développement de Magog (Québec). La distribution de ces produits aux États-Unis est confiée à la filiale Span, qui compte 33 représentants de vente desservant ce marché. La mise en marché a débuté au premier trimestre de 2018.

L'acquisition de Visilift a élargi notre gamme d'ascenseurs en y ajoutant un ascenseur de luxe de forme circulaire ou octogonale ne requérant aucun puits. Les ventes ont débuté au cours du premier trimestre de 2018. En plus de l'Amérique du Nord, ce produit sera offert sur le marché international, tel qu'en Australie, en Chine et en Europe.

Savaria demeure à l'affût d'acquisitions potentielles stratégiques qui lui permettraient de poursuivre sa croissance et de renforcer sa position de joueur clef dans le marché de l'accessibilité.

Le 27 mars 2019



**SAVARIA CORPORATION
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AUX 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2017**

| TABLE DES MATIÈRES | PAGE |
|--|-------------|
| RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS..... | 1 |
| RAPPORT DES AUDITEURS..... | 2 |
| ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | |
| États consolidés de la situation financière..... | 4 |
| États consolidés du résultat net..... | 5 |
| États consolidés du résultat global..... | 6 |
| État consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2017..... | 7 |
| État consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2018..... | 8 |
| États consolidés des flux de trésorerie..... | 9 |
| Notes aux états financiers consolidés..... | 10 |

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ci-joints de **SAVARIA CORPORATION** (la « **Société** ») sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement certains montants qui sont fondés sur les estimations les plus probables et des jugements faits par la direction.

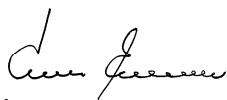
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et a établi des politiques et procédés adaptés à l'industrie dans laquelle elle évolue. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la société est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le Conseil d'administration doit s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le Comité d'audit rencontre périodiquement la direction afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière ainsi que des questions de présentation de l'information financière. Le Comité examine également les états financiers consolidés annuels et le rapport des auditeurs indépendants, et fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires. Les auditeurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le Comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à ces dates ont été audités par les auditeurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Marcel Bourassa
Le président du conseil et chef de la direction



Jean-Marie Bourassa CPA, CA
Le chef de la direction financière

Laval (Québec) Canada
Le 27 mars 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Savaria Corporation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Savaria Corporation (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017;
- les états consolidés du résultat net et des autres éléments du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion;

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.**

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Girolamo Cordi.

Montréal, Canada

Le 27 mars 2019

| | Note | 31 décembre 2018 | 31 décembre 2017 |
|---|------|---------------------|---------------------------|
| | | | (révisé - voir la note 4) |
| Actifs | | | |
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie | | 11 430 \$ | 7 719 \$ |
| Créances et autres débiteurs | 5 | 50 418 | 24 483 |
| Créances d'impôt à recevoir | | 643 | 86 |
| Instruments financiers dérivés | 22 | 24 | 466 |
| Stocks | 6 | 70 261 | 38 931 |
| Charges payées d'avance | | 4 081 | 2 441 |
| Dépôt | | 627 | 627 |
| Total des actifs courants | | 137 484 | 74 753 |
| Actifs non courants | | | |
| Instruments financiers dérivés | 22 | - | 1 921 |
| Prêts à long terme | | 19 | 21 |
| Immobilisations corporelles | 7 | 73 640 | 35 383 |
| Immobilisations incorporelles et goodwill | 8 | 180 578 | 101 493 |
| Dépôt sur acquisitions d'entreprises | 4 | - | 4 426 |
| Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles | | 25 | 205 |
| Autres actifs à long terme | | 392 | 196 |
| Actifs d'impôt différé | 18 | 6 027 | 1 767 |
| Total des actifs non courants | | 260 681 | 145 412 |
| Total des actifs | | 398 165 \$ | 220 165 \$ |
| Passifs | | | |
| Passifs courants | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 9 | 39 134 \$ | 21 651 \$ |
| Dividende à payer | | 1 775 | 1 238 |
| Passifs d'impôt exigible | 18 | 2 314 | 465 |
| Produits différés | 10 | 18 322 | 5 107 |
| Instruments financiers dérivés | 22 | 1 361 | 279 |
| Partie courante de la dette à long terme | 11 | 4 035 | 1 511 |
| Provision pour garantie | 12 | 2 134 | 954 |
| Total des passifs courants | | 69 075 | 31 205 |
| Passifs non courants | | | |
| Dette à long terme | 11 | 97 301 | 38 042 |
| Provision pour garantie | 12 | 1 843 | 740 |
| Autres passifs à long terme | 13 | 11 363 | 993 |
| Passifs d'impôts exigibles | 18 | 590 | 682 |
| Instruments financiers dérivés | 22 | 3 115 | - |
| Passifs d'impôt différé | 18 | 16 481 | 9 720 |
| Total des passifs non courants | | 130 693 | 50 177 |
| Total des passifs | | 199 768 | 81 382 |
| Capitaux propres | | | |
| Capital-actions | 14 | 179 328 | 120 394 |
| Surplus d'apport | | 4 407 | 3 298 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | | (474) | (1 691) |
| Résultats non distribués | | 15 136 | 16 782 |
| Total des capitaux propres | | 198 397 | 138 783 |
| Total des passifs et des capitaux propres | | 398 165 \$ | 220 165 \$ |

Les notes aux pages 11 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

| | Note | 2018 | 2017 |
|-------------------------------------|------|-------------------|--------------|
| | | | (retraité *) |
| Revenus | 26 | 286 034 \$ | 183 741 \$ |
| Coût des ventes | | 192 929 | 119 816 |
| Marge brute | | 93 105 | 63 925 |
| Charges opérationnelles | | | |
| Frais d'administration | | 22 669 | 15 029 |
| Frais de vente | | 33 937 | 20 162 |
| Frais d'ingénierie | | 5 526 | 3 239 |
| Frais de recherche et développement | | 2 173 | 1 242 |
| | | 64 305 | 39 672 |
| Autres charges nettes | 16 | 2 221 | 1 617 |
| Résultat opérationnel | | 26 579 | 22 636 |
| Produits financiers | 17 | (1 887) | (282) |
| Charges financières | 17 | 3 866 | 1 913 |
| Charges financières nettes | | 1 979 | 1 631 |
| Résultat avant impôt | | 24 600 | 21 005 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 18 | 6 942 | 1 757 |
| Résultat net | | 17 658 \$ | 19 248 \$ |
| Résultat net par action | 19 | | |
| De base | | 0,40 \$ | 0,48 \$ |
| Dilué | | 0,40 \$ | 0,47 \$ |

* La Société a adopté IFRS 15 le 1^{er} janvier 2018. La note 3 Q) indique l'effet de cette adoption sur les résultats comparatifs.
 Les notes aux pages 11 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

| | Note | 2018 | 2017 |
|---|-----------|------------------|------------------|
| Résultat net | | 17 658 \$ | 19 248 \$ |
| Autres éléments du résultat global | | | |
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat : | | | |
| Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies | 15 | 34 | - |
| Impôts exigibles | 18 | (6) | - |
| | | 28 | - |
| Éléments qui sont ou qui peuvent éventuellement être reclassés dans le résultat : | | | |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | | (6 693) | 4 383 |
| Impôts différés | 18 | 1 723 | (1 129) |
| | | (4 970) | 3 254 |
| Pertes sur contrats de change portées au résultat au cours de l'exercice | | 637 | 3 551 |
| Impôts différés | 18 | (164) | (913) |
| | | 473 | 2 638 |
| Gains sur contrats de swap de taux d'intérêt portés au résultat au cours de l'exercice | 22 D) ii) | (503) | - |
| Impôts différés | 18 | 133 | - |
| | | (370) | - |
| Variation nette de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie | | (4 839) | 5 892 |
| Gains nets (pertes nettes) latent(e)s sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers | | 8 493 | (4 157) |
| Couverture d'investissement net, déduction faite des impôts | | (2 437) | 624 |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts | | 1 217 | 2 359 |
| Résultat global total | | 18 875 \$ | 21 607 \$ |

Les notes aux pages 11 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

| | 2017 | | | | | | |
|---|---|----------------------|-------------------|------------------|--|--------------------------|----------------------------|
| | Capital-actions et bons de souscription | | | Surplus d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Résultats non distribués | Total des capitaux propres |
| | Nombre | | Montant | | | | |
| | Capital-actions | Bons de souscription | | | | | |
| Solde au 1^{er} janvier 2017 | 36 353 947 | 1 866 500 | 72 791 \$ | 2 587 \$ | (4 050) \$ | 11 657 \$ | 82 985 \$ |
| <u>Résultat global total</u> | | | | | | | |
| Résultat net | - | - | - | - | - | 19 248 | 19 248 |
| Autres éléments du résultat global : | | | | | | | |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts | - | - | - | - | 3 254 | - | 3 254 |
| Pertes sur contrats de change portées au résultat au cours de l'exercice, déduction faite des impôts | - | - | - | - | 2 638 | - | 2 638 |
| Pertes nettes latentes sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers | - | - | - | - | (4 157) | - | (4 157) |
| Variation de la couverture d'investissement net, déduction faite des impôts | - | - | - | - | 624 | - | 624 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | - | - | 2 359 | - | 2 359 |
| Résultat global total | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 2 359 \$ | 19 248 \$ | 21 607 \$ |
| <u>Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres (note 14 A) et 21)</u> | | | | | | | |
| Émission d'actions dans le cadre d'un placement privé | 2 760 000 | - | 38 364 | - | - | - | 38 364 |
| Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts | - | - | - | - | - | (1 463) | (1 463) |
| Rémunération à base d'actions | - | - | - | 890 | - | - | 890 |
| Exercice d'options d'achat d'actions | 270 001 | - | 1 306 | (179) | - | - | 1 127 |
| Exercice de bons de souscription | 1 866 500 | (1 866 500) | 7 933 | - | - | - | 7 933 |
| Dividendes sur actions ordinaires | - | - | - | - | - | (12 660) | (12 660) |
| Total des transactions avec les actionnaires | 4 896 501 | (1 866 500) | 47 603 | 711 | - | (14 123) | 34 191 |
| Solde au 31 décembre 2017 | 41 250 448 | - | 120 394 \$ | 3 298 \$ | (1 691) \$ | 16 782 \$ | 138 783 \$ |

Les notes aux pages 11 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

SAVARIA CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
 (en milliers de dollars canadiens)



| | 2018 | | | | | |
|---|-------------------|-------------------|------------------|--|--------------------------|----------------------------|
| | Capital-actions | | Surplus d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global | Résultats non distribués | Total des capitaux propres |
| | Nombre | Montant | | | | |
| Solde au 1^{er} janvier 2018 | 41 250 448 | 120 394 \$ | 3 298 \$ | (1 691) \$ | 16 782 \$ | 138 783 \$ |
| <u>Résultat global total</u> | | | | | | |
| Résultat net | - | - | - | - | 17 658 | 17 658 |
| Autres éléments du résultat global : | | | | | | |
| Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies | | | | 28 | | 28 |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts | - | - | - | (4 970) | - | (4 970) |
| Pertes sur contrats de change portées au résultat au cours de l'exercice, déduction faite des impôts | - | - | - | 473 | - | 473 |
| Gains sur contrats de swap de taux d'intérêt portés au résultat au cours de l'exercice | - | - | - | (370) | - | (370) |
| Gains nets latents sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers | - | - | - | 8 493 | - | 8 493 |
| Variation de la couverture d'investissement net, déduction faite des impôts | - | - | - | (2 437) | - | (2 437) |
| Autres éléments du résultat global | - | - | - | 1 217 | - | 1 217 |
| Résultat global total | - | - \$ | - \$ | 1 217 \$ | 17 658 \$ | 18 875 \$ |
| <u>Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres (note 14 A) et 21)</u> | | | | | | |
| Émission d'actions dans le cadre d'un placement | 3 450 000 | 57 270 | | | | 57 270 |
| Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts | | | | | (2 471) | (2 471) |
| Rémunération à base d'actions | - | - | 1 379 | - | - | 1 379 |
| Exercice d'options d'achat d'actions | 309 998 | 1 664 | (270) | - | - | 1 394 |
| Dividendes sur actions ordinaires | - | - | - | - | (16 833) | (16 833) |
| Total des transactions avec les actionnaires | 3 759 998 | 58 934 | 1 109 | - | (19 304) | 40 739 |
| Solde au 31 décembre 2018 | 45 010 446 | 179 328 \$ | 4 407 \$ | (474) \$ | 15 136 \$ | 198 397 \$ |

Les notes aux pages 11 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

SAVARIA CORPORATION
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)



| | Note | 2018 | 2017 |
|--|------|------------------|-----------|
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | | |
| Résultat net | | 17 658 \$ | 19 248 \$ |
| Ajustements pour : | | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 7 | 3 664 | 2 199 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 8 | 6 153 | 3 971 |
| Charge d'impôt | 18 | 6 942 | 1 757 |
| Rémunération à base d'actions | 21 | 1 379 | 890 |
| Pertes (gain) de change non réalisé(e)s | | (1 321) | 590 |
| Charges financières | 17 | 3 341 | 1 079 |
| Autres | | 94 | (66) |
| | | 37 910 | 29 668 |
| Variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations | 20 | (6 680) | (5 375) |
| Encaissement des prêts à long terme | | - | 12 |
| Impôt sur le résultat payé | | (6 512) | (5 220) |
| Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles | | 24 718 | 19 085 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Acquisitions d'entreprises | 4 | (89 650) | (105 253) |
| Dépôt sur acquisition d'une entreprise | 4 | - | (4 426) |
| Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles | | - | (205) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 7 | (7 788) | (5 597) |
| Augmentation des immobilisations incorporelles | 8 | (3 568) | (1 832) |
| Trésorerie nette liée aux activités d'investissement | | (101 006) | (117 313) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Remboursement des emprunts bancaires | | (10 651) | - |
| Augmentation de la dette à long terme | 11 | 50 000 | 39 495 |
| Remboursement de la dette à long terme | 11 | (5 743) | (16 356) |
| Variation nette de la ligne de crédit rotatif | 11 | 10 517 | - |
| Intérêts payés | | (2 885) | (864) |
| Frais de transaction liés à une dette à long terme | | (456) | (1 015) |
| Produits issus de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement, déduction faite des frais de transaction | 14 | 53 908 | 36 374 |
| Produits issus de l'exercice d'options | 14 | 1 394 | 1 127 |
| Produits issus de l'exercice de bons de souscription | 14 | - | 7 933 |
| Dividendes payés sur actions ordinaires | 14 | (16 295) | (11 422) |
| Trésorerie nette liée aux activités de financement | | 79 789 | 55 272 |
| Variation nette de la trésorerie | | 3 501 | (42 956) |
| Trésorerie au 1 ^{er} janvier | | 7 719 | 51 230 |
| Gain (perte) de change non réalisé(e) sur la trésorerie détenue en devises étrangères | | 210 | (555) |
| Trésorerie au 31 décembre | | 11 430 \$ | 7 719 \$ |

Les notes aux pages 11 à 55 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

| | PAGE | | PAGE |
|---|-------------|---|-------------|
| 1 . Entité présentant les états financiers consolidés.. | 11 | 16 . Autres charges nettes..... | 40 |
| 2 . Base d'établissement | 11 | 17 . Produits financiers et charges financières | 40 |
| 3 . Principales méthodes comptables | 12 | 18 . Impôts | 40 |
| 4 . Acquisitions d'entreprises | 25 | 19 . Résultat par action | 43 |
| 5 . Créances et autres débiteurs | 29 | 20 . Flux de trésorerie | 43 |
| 6 . Stocks | 30 | 21 . Paiements fondés sur des actions | 44 |
| 7 . Immobilisations corporelles | 31 | 22 . Instruments financiers | 45 |
| 8 . Immobilisations incorporelles et goodwill | 32 | 23 . Engagements | 52 |
| 9 . Fournisseurs et autres créditeurs | 34 | 24 . Détermination des justes valeurs | 52 |
| 10 . Produits différés | 34 | 25 . Subventions gouvernementales | 53 |
| 11 . Dette à long terme | 34 | 26 . Secteurs opérationnels | 53 |
| 12 . Provision pour garantie..... | 37 | 27 . Éventualités | 55 |
| 13 . Autres passifs à long terme..... | 37 | 28 . Parties liées | 55 |
| 14 . Capital et autres éléments des capitaux propres.. | 37 | 29 . Événement postérieur à la date de clôture..... | 55 |
| 15 . Avantages du personnel | 38 | | |

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données sur les actions et sur les options.)

1 . Entité présentant les états financiers consolidés

Savaria Corporation est une entreprise domiciliée au Canada. Les états financiers consolidés de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à ces dates comprennent les comptes de Savaria Corporation et de ses filiales en propriété exclusive (l'ensemble désigné comme la « Société » ou « Savaria »). Savaria est un des chefs de file nord-américains de l'industrie de l'accessibilité. Elle offre des solutions aux personnes à mobilité réduite afin d'accroître leur confort, leur mobilité et leur liberté. Les activités de la Société sont divisées en trois secteurs opérationnels : le secteur *Accessibilité*, le secteur *Véhicules adaptés* et le secteur *Span* tel que décrit à la note 26 « Secteurs opérationnels ». Compte tenu de ses plus récentes acquisitions, la Société réalise près de 75 % de ses revenus à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis.

2 . Base d'établissement

A) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») s'appliquant à la préparation des états financiers annuels.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration le 27 mars 2019.

B) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés dans les états consolidés de la situation financière, qui sont évalués à la juste valeur.

C) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

D) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif sont l'évaluation des actifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises, la provision pour garantie, la provision pour obsolescence des stocks et l'évaluation de l'obligation liée aux régimes à prestations définies.

Les jugements importants réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont la détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), l'identification des secteurs opérationnels et la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger.

3 . Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire.

A) Méthode de consolidation

Toutes les filiales sont des entreprises détenues à 100 % par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles cadrent avec celles adoptées par la Société.

Filiales

Ascenseurs Savaria Concord Inc. (« Savaria Concord »)
Freedom Motors Inc. (« Freedom »)
Garaventa Accessibility AG et ses filiales (« Garaventa Lift »)
Savaria (Australia) Pty Ltd (« Savaria Australia »)
Savaria (Huizhou) Mechanical Equipment Manufacturing Co., LTD (« Savaria Huizhou »)
Savaria Lifts Ltd. (« Savaria Lifts »)
Savaria Sales, Installation and Service Inc. (« Savaria SIS »)
Savaria USA Inc. (« Savaria USA »)
Silver Cross Automotive Inc. (« SC Automotive »)
Silver Cross Franchising Inc. et ses filiales (« Silver Cross »)
Span-America Medical Systems, Inc. et Span Medical Products Canada ULC (« Span »)
Van-Action (2005) Inc. (« Van-Action »)

Les soldes et les transactions intersociétés, ainsi que les revenus et coûts qui découlent de transactions intersociétés, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

B) Monnaie étrangère

i) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Le profit ou la perte de change sur les éléments monétaires correspond à la différence entre le coût amorti en monnaie fonctionnelle au début de l'exercice, ajusté en fonction du taux d'intérêt effectif et des paiements versés pendant l'exercice, et le coût amorti en monnaie étrangère converti au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de conversion qui découlent de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat net. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

ii) Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens au cours de change moyen pour l'exercice.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion cumulés.

Les profits ou pertes de change découlant d'un élément monétaire qui est une créance à recevoir d'un établissement étranger ou une dette envers celui-ci, dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et qui constitue en substance une part de l'investissement net dans cet établissement étranger, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion cumulés.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

C) Instruments financiers

La Société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de la transaction à laquelle la Société devient partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas subséquentement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou la création de l'actif seront inclus à l'évaluation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables aux autres actifs financiers seront comptabilisés au résultat net. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués subséquentement au coût amorti ou à la juste valeur, selon son modèle économique de gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont comptabilisés à même les produits financiers et les charges financières.

i) Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes selon la raison pour laquelle les actifs financiers ont été acquis.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est subséquentement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur, si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but d'encaisser des flux de trésorerie contractuels; et
- les termes contractuels de l'actif financier prévoient, à des dates fixes, des flux de trésorerie qui ne représentent que des paiements en capital et intérêts.

À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie, ses créances et autres débiteurs ainsi que ses prêts à long terme en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti. Les créances et les prêts à long terme sont portés aux états consolidés de la situation financière, déduction faite de la provision pour mauvaises créances. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la Société à l'égard du recouvrement final des soldes dont la perception est incertaine. L'incertitude entourant la probabilité de perception peut découler de divers indicateurs comme la détérioration de la solvabilité d'un client ou le report de la perception lorsque l'ancienneté des factures dépasse les modalités habituelles de règlement. La direction revoit régulièrement les créances, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour mauvaises créances. Les pertes de valeur sont imputées à un compte de provision tant et aussi longtemps que la direction considère qu'il y a une possibilité de percevoir le montant dû. Une fois que toutes les possibilités de perception d'un compte provisionné sont épuisées, la perte de valeur est imputée directement contre la valeur comptable de la créance. Des créances peuvent parfois être renégociées en prêts à long terme. Dans ces cas, la Société exige des garanties, incluant des garanties personnelles suffisantes pour couvrir le montant du prêt. Ces prêts sont comptabilisés à la juste valeur au moment du transfert des créances en prêts à long terme.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, incluant les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la Société peut choisir, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement. À l'heure actuelle, la Société ne détient aucun actif financier évalué à la juste valeur.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

C) Instruments financiers (suite)

ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti ses fournisseurs et autres créditeurs, sa dette à long terme ainsi que ses autres passifs à long terme.

Passifs financiers évalués à la juste valeur

Les passifs financiers à la juste valeur sont initialement évalués à leur juste valeur et sont réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée dans le résultat net. À l'heure actuelle, la Société ne détient aucun passif financier évalué à la juste valeur.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou expirées.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si, la Société a un droit établi de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

iii) Instruments financiers dérivés et relation de couverture

La Société détient des instruments financiers dérivés afin de se protéger contre les risques de fluctuations des devises étrangères et des taux d'intérêt. Lors de l'établissement de la couverture, la Société documente formellement la relation entre l'instrument et l'élément faisant l'objet de la couverture, incluant ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. La Société évalue au début de la relation de couverture ainsi que sur une base continue s'il est prévu que les instruments de couverture seront hautement efficaces à compenser les variations dans les flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de la couverture durant la période pour laquelle la couverture est désignée. Pour une couverture de flux de trésorerie d'une transaction projetée, la probabilité que la transaction se produise doit être haute et il doit y avoir un risque que les variations de flux de trésorerie aient une incidence sur le résultat net présenté.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés dans le résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées tel qu'il est décrit ci-dessous.

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction anticipée hautement probable qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est présentée dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est renversé au résultat net dans la même période que les flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture, sous la même rubrique des états consolidés du résultat global que l'élément couvert. Toute partie non efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est immédiatement comptabilisée dans les produits financiers ou charges financières au résultat net.

Si l'instrument de couverture ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, expire ou est vendu, résilié ou exercé, la comptabilité de couverture est alors interrompue prospectivement. Le gain ou la perte cumulé et comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global et présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres demeure tel quel jusqu'à ce que la transaction anticipée affecte le résultat net. S'il est probable que la transaction n'ait pas lieu, le solde dans les autres éléments du résultat global est alors immédiatement comptabilisé au résultat net.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

C) Instruments financiers (suite)

Couverture d'un investissement net

La Société désigne sa dette libellée en dollars américains comme élément de couverture dans une couverture de l'investissement net dans sa filiale américaine Span. La Société applique la comptabilité de couverture aux écarts de change entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement étranger et la monnaie fonctionnelle de la Société, que l'investissement net soit détenu directement ou par une société mère intermédiaire.

Les écarts de change résultant de la reconversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés, déduction faite des impôts, dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où la couverture est efficace, et ils sont présentés dans les écarts de conversion cumulés dans les capitaux propres. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans le résultat net. Lors de la cession de l'investissement net couvert, le montant pertinent de la réserve de conversion est transféré au résultat net en tant que profit ou perte sur la cession.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé séparément si i) les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte; ii) un instrument distinct ayant les mêmes conditions que le dérivé incorporé rencontre la définition d'un dérivé; et iii) l'instrument combiné n'est pas mesuré à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation dans la juste valeur des dérivés incorporés séparables est comptabilisée immédiatement au résultat net.

iv) Évaluation de la juste valeur

Les mesures de la juste valeur reposent sur une hiérarchie d'évaluation à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur. Chaque niveau est basé sur la transparence des données utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs et des passifs.

- Niveau 1 – Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, incluant les données et les prix cotés sur les marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs;
- Niveau 3 – Les données qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables.

D) Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque du capital-actions comptabilisé dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui inclut les coûts de transaction directement attribuables, déduction faite de l'incidence fiscale, est comptabilisé comme une réduction des capitaux propres.

E) Immobilisations corporelles

i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle comportent des durées d'utilité différentes, chacune de ces parties est comptabilisée comme une composante distincte (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

Les gains et pertes sur cession d'éléments d'immobilisations corporelles sont déterminés par la comparaison du produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés comme autres produits (charges) du résultat net.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

E) Immobilisations corporelles (suite)

ii) Coûts subséquents

Le coût de remplacement d'une partie d'un élément d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément s'il est probable que les avantages économiques futurs reliés à cette partie bénéficieront à la Société et que ses coûts peuvent être mesurés avec fiabilité. La valeur comptable de la partie remplacée est renversée. Les coûts quotidiens d'entretien des immobilisations corporelles sont comptabilisés au résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

iii) Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé au résultat net sur une base linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation de chaque partie d'un élément des immobilisations corporelles étant donné que ceci reflète le mieux le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la période la plus courte entre le terme du bail de location et la durée probable de leur utilisation, à moins qu'il soit raisonnablement certain que la Société en obtiendra la propriété avant la fin du terme du bail.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

| | |
|---|----------------|
| · Bâtiment | 20 à 40 ans |
| · Principales composantes reliées au bâtiment | 2 à 30 ans |
| · Machinerie et équipement | 2 à 20 ans |
| · Mobilier et agencement | 3 à 10 ans |
| · Matériel roulant | 3 à 10 ans |
| · Matériel informatique | 2 à 10 ans |
| · Améliorations locatives | Durée des baux |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

F) Goodwill et immobilisations incorporelles

i) Goodwill

Évaluation initiale

Le goodwill provenant d'un regroupement d'entreprises est initialement évalué comme étant la juste valeur de la contrepartie payée moins la valeur nette (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge, tous évalués à la date d'acquisition. Lorsque l'excédent est négatif, un profit sur acquisition à conditions avantageuses est reconnu immédiatement dans le résultat net.

Mesure subséquente

Le goodwill est mesuré au coût moins le cumul des pertes de valeur. La Société évalue périodiquement si une provision pour perte de valeur doit être comptabilisée à l'encontre du résultat net. Le goodwill n'est pas amorti, il est plutôt examiné pour perte de valeur sur une base annuelle, le 31 décembre, et lorsque se produisent certains faits ou circonstances qui pourraient indiquer qu'il aurait pu se déprécier.

ii) Recherche et développement

Les frais associés à des activités de recherche effectuées dans le but d'accroître les connaissances techniques et leur compréhension sont comptabilisés au résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

Le développement inclut les activités menant à la conception de produits ou de processus nouveaux ou substantiellement améliorés. Les frais de développement sont capitalisés seulement si ces frais peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou les procédures sont techniquement et commercialement possibles, les avantages économiques futurs sont probables, et la Société a l'intention et les ressources suffisantes pour compléter le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les coûts capitalisés incluent le coût des matériaux, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux de fabrication qui sont directement attribuables à la préparation de l'actif pour son usage prévu. Tout autre coût de développement est comptabilisé au résultat net à mesure qu'il est engagé.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

F) Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

ii) Recherche et développement (suite)

Les frais de développement capitalisés sont mesurés au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les crédits d'impôt à la recherche et au développement et les subventions sont comptabilisés à l'encontre des actifs intangibles développés à l'interne lorsqu'ils sont liés à ces frais différés. Tous les autres crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des frais auxquels ils se rapportent.

iii) Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les actifs listés ci-dessous.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie utile limitée sont mesurées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé au résultat net sur une base linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations incorporelles à compter de la date à laquelle elles deviennent disponibles pour usage, étant donné que ceci reflète le mieux le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par l'actif. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

| | |
|---|--|
| · Marques de commerce | 5 à 20 ans |
| · Listes de clients | 5 à 15 ans |
| · Licences de distribution | 5 ans |
| · Carnet de commandes | Au terme de la livraison des commandes |
| · Contrats de maintenance | 10 ans |
| · Brevets | 6 à 10 ans |
| · Droits recouverts | 3 ans |
| · Logiciels | 2 à 10 ans |
| · Immobilisations incorporelles développées à l'interne | 3 à 7 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

G) Stocks

Les stocks sont mesurés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif et comprend les coûts engagés pour acheter les matériaux, les coûts de production ou de conversion et les autres coûts engagés afin de les rendre disponibles dans la forme et à l'endroit appropriés. En ce qui concerne le stock fabriqué et les travaux en cours, le coût inclut une portion appropriée des frais généraux de fabrication basée sur la capacité normale de production.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires, moins le coût d'achèvement estimé et les frais de vente.

H) Dépréciation

i) Actifs financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, incidence qui peut être estimée de façon fiable. Sont considérées comme des indices de dépréciation les indications selon lesquelles les débiteurs ou un groupe de débiteurs éprouvent des difficultés financières importantes ou un défaut de paiement du principal ou des intérêts, lorsqu'il est probable qu'ils fassent l'objet d'une faillite ou d'une autre restructuration financière et lorsque des données observables laissent croire qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés, tels que des arriérés ou une situation économique corrélée avec les défaillances.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple à une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la reprise de la perte de valeur comptabilisée précédemment est comptabilisée aux états consolidés du résultat global.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

H) Dépréciation (suite)

ii) Actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers de la Société, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, est révisée chaque date de clôture afin de déterminer s'il y a des indications de dépréciation. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif ou de son UGT est alors estimé. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génèrent, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou à l'UGT. Les actifs non financiers qui ont une durée d'utilité indéterminée, tels que le goodwill et certaines immobilisations incorporelles, ne sont pas exposés à l'amortissement et, par conséquent, sont soumis à chaque exercice à des tests de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour les fins de l'évaluation de la dépréciation du goodwill, le goodwill acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT, ou au groupe d'UGT, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est ainsi affecté doit représenter le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne et ne doit pas être, avant affectation du goodwill, plus grand qu'un secteur opérationnel.

Les actifs corporatifs de la Société ne génèrent pas d'entrées de flux de trésorerie distinctes et sont utilisés par plus d'une UGT. Les actifs corporatifs sont affectés aux UGT sur une base raisonnable et constante et évalués pour dépréciation à même l'évaluation des UGT dont l'actif est affecté.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat net. Les pertes de valeur en relation à une UGT sont réparties en premier lieu afin de réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et, par la suite, afin de réduire la valeur comptable des autres actifs de l'UGT ou groupe d'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT soumis au test de dépréciation.

Une perte de valeur à l'égard du goodwill n'est pas renversée. À l'égard des autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après dépréciation ou amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

I) Avantages du personnel

i) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi selon lequel une entité verse des cotisations fixes à une entité indépendante et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres montants. Les obligations en vertu de régimes à cotisations définies sont comptabilisées comme charges sociales au résultat net dans l'exercice où les services ont été rendus par les employés.

ii) Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi selon lequel une entité s'engage à verser des prestations futures à ses employés. La charge et l'obligation au titre de ces régimes sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Les calculs sont effectués à partir des meilleures estimations de la direction quant à diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, le taux de mortalité et l'âge de départ à la retraite.

L'actif net ou le passif net relatif aux régimes de retraite à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes et il correspond à la différence entre la valeur actualisée des prestations futures acquises par les employés en échange de leurs services pour l'exercice courant et les périodes antérieures, et la juste valeur des actifs des régimes. L'actif net ou le passif net est inclus dans les autres actifs à long terme ou les autres passifs à long terme, selon le cas, de l'état consolidé de la situation financière.

La charge au titre des régimes de retraite à prestations définies est composée des éléments suivants : le coût des services rendus au cours de l'exercice et au cours des périodes antérieures, les intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des régimes et les frais d'administration, et est comptabilisée comme charges sociales au résultat net.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

I) Avantages du personnel (suite)

ii) Régimes à prestations définies (suite)

Les réévaluations découlant des régimes de retraite représentent les écarts actuariels relatifs à l'obligation au titre des prestations définies et le rendement réel de l'actif des régimes, excluant les intérêts nets déterminés en appliquant un taux d'actualisation au montant de l'actif net ou passif net au titre des régimes. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne seront pas reclassées ultérieurement dans le résultat net.

iii) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel et aux administrateurs est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel, avec augmentation correspondante des capitaux propres, au cours de la période où les membres du personnel et les administrateurs acquièrent les droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service et les conditions de performance, autres que des conditions de marché, soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charge dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance, autres que des conditions de marché, à la date d'acquisition des droits.

J) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont déterminées en escomptant les flux de trésorerie futurs estimés à l'aide d'un taux avant impôt qui reflètent les estimés actuels du marché de la valeur temps de l'argent et les risques qui sont spécifiques au passif. Le renversement de l'escompte est comptabilisé comme charge financière.

Une provision pour garantie est comptabilisée à mesure que les produits et services sont vendus. La provision est basée sur les données historiques liées aux garanties et la pondération des résultats possibles vis-à-vis leur probabilité respective.

K) Revenus provenant de contrats conclus avec des clients

i) Vente de biens

Les revenus provenant de la vente de biens dans le cours normal des affaires sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours, des escomptes sur ventes et des rabais de volume. Les revenus sont reconnus lorsqu'il y a une preuve convaincante, habituellement sous la forme d'un contrat de vente signé, que les risques significatifs et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, que le recouvrement de la contrepartie est probable, que les coûts afférents et les retours de marchandise peuvent être raisonnablement estimés, que l'entité ne continue plus à être impliquée dans la gestion des biens, et que le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable. S'il est probable que des escomptes soient accordés et que le montant peut être mesuré de façon fiable, l'escompte est alors comptabilisé en diminution des revenus à mesure que les revenus sont constatés. Étant donné que plusieurs des produits sont fabriqués sur commande, il n'y a généralement aucun retour de marchandise possible.

ii) Contrats d'installation et de maintenance

Les revenus provenant de contrats d'installation sont constatés selon le degré d'avancement des travaux sur la base des coûts d'installation engagés par rapport aux coûts prévus. Les revenus provenant des contrats de maintenance sont constatés périodiquement au moment où chaque service de maintenance est fourni. Les revenus non constatés sont comptabilisés comme produits différés.

Lorsque plus d'un produit ou service est fourni à un client dans un même accord, la Société répartit les revenus à chaque élément de l'accord en fonction de leur prix de vente respectif basé sur la meilleure estimation du prix de vente de chaque prestation. Chaque élément de l'accord est constaté tel qu'il est décrit ci-dessus.

iii) Revenus de conversion et d'adaptation de véhicules

Les revenus provenant de la conversion et de l'adaptation de véhicules sont constatés selon le degré d'avancement des travaux sur la base des coûts engagés par rapport aux coûts prévus.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

K) Revenus provenant de contrats conclus avec des clients (suite)

iv) Revenus tirés des franchises

Les revenus tirés des franchises incluent les droits d'entrée, les renouvellements et les redevances. Les droits de franchise initiaux et les revenus provenant de renouvellements sont constatés sur une base linéaire sur la période de l'entente. Les redevances des franchises sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les franchisés.

v) Revenus tirés de l'identification de prospects

Le revenu provenant de la vente des informations sur les prospects est constaté périodiquement à mesure que l'information sur les prospects est distribuée.

L) Versements en vertu de contrats de location

Les versements en vertu de contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans le résultat net sur une base linéaire sur la durée du bail. Les montants reçus comme incitatifs sont considérés comme faisant partie intégrante de la charge totale du bail, sur la durée du bail.

Les versements minimums exigibles en vertu de contrats de location-financement sont répartis entre les charges financières et la réduction de la dette afférente. Les charges financières sont affectées à tous les exercices durant la durée du bail de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette.

M) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêt sur les placements, les gains de juste valeur sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains sur la portion non efficace des instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le résultat net et les gains sur instruments financiers suivant la résiliation de contrats de swaps. Les revenus d'intérêts sont constatés à mesure qu'ils s'accumulent au résultat net, en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts bancaires et la dette à long terme, les pertes de juste valeur sur les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, la dépréciation constatée sur les actifs financiers et les pertes sur la portion non efficace des instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le résultat net. Les frais d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à une acquisition, à une construction ou à une fabrication d'un actif qualifié sont comptabilisés au résultat net en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

Les gains et les pertes sur taux de change sont présentés nets comme produits financiers ou charges financières, selon la position nette de la variation.

N) Impôts

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le résultat net comptable, ni le bénéfice imposable, ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt que l'on s'attend à appliquer aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

N) Impôts (suite)

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

O) Résultat par action

Le résultat net de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est obtenu en divisant le résultat net de base attribuable aux actions ordinaires par la somme du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires servant au calcul du résultat net de base par action et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises si toutes les options d'achat d'actions ordinaires et les bons de souscription potentiellement dilutifs en circulation étaient convertis selon la méthode du rachat d'actions.

P) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui est engagée dans des activités commerciales par lesquelles elle peut rapporter des revenus et engager des charges, incluant des revenus et des charges liés à des transactions avec d'autres composantes de la Société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont révisés régulièrement par le chef de la direction de la Société afin de permettre la prise de décisions quant à l'affectation des ressources au secteur et l'évaluation de sa performance, et pour lequel des informations financières distinctes sont disponibles. Les résultats sectoriels qui sont présentés au chef de la direction incluent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

La dépense en capital d'un secteur représente le coût total engagé durant l'exercice pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, et de goodwill.

Q) Nouvelles normes comptables adoptées

Les nouvelles normes et amendements aux normes et interprétations suivants ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2018. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés à l'exception d'IFRS 15 - *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*.

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective.

Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation :

- des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie;
- des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source;
- d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie soit reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

Q) Nouvelles normes comptables adoptées (suite)

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des exercices antérieurs n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture. Toutefois, elles offrent un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences par rapport à l'IFRS 9 (2013), adoptée par anticipation le 1^{er} avril 2014 par la Société.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des revenus : à un moment précis ou progressivement. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les revenus des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des revenus comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

À la passation d'un contrat avec un client, la Société doit déterminer les biens ou les services promis dans le contrat et identifier comme une obligation de prestation chaque promesse de fournir au client i) soit un bien ou un service (ou un groupe de biens ou services) distinct; ii) soit une série de biens ou de services distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au client au même rythme.

Pour chaque obligation de prestation identifiée, la Société doit déterminer au moment de la passation du contrat, selon le moment à laquelle se transférera le contrôle du bien ou service, si elle remplira l'obligation de prestation progressivement ou à un moment précis. Si la Société ne remplit pas les conditions listées ci-dessous, ceci signifie que l'obligation de prestation sera remplie à un moment précis. La Société transfère le contrôle d'un bien ou service progressivement et, de ce fait, remplit une obligation de prestation et comptabilise des revenus progressivement si au moins une des conditions suivantes est remplie :

- le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de la Société, au fur et à mesure que celle-ci a lieu;
- la prestation de la Société crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de sa valorisation;
- la prestation de la Société ne crée pas un actif que la Société pourrait utiliser autrement, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

Q) Nouvelles normes comptables adoptées (suite)

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (suite)

L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme est la suivante :

- Revenus et frais de transport : la Société comptabilisait le montant net des revenus et des frais de transport parmi son coût des ventes étant donné qu'elle refacturait généralement à ses clients le même montant facturé par le transporteur. Il a été déterminé selon IFRS 15, que le transport est un service distinct de la vente de marchandise; le montant facturé au client doit donc être présenté parmi les revenus tandis que le montant facturé par le transporteur doit être présenté parmi le coût des ventes. Ce changement n'a pas eu d'effet sur le résultat net de la Société mais il a augmenté du même montant ses revenus et son coût des ventes. Afin de tenir compte de ce changement sur les résultats comparatifs de 2017, les revenus et le coût des ventes ont augmenté d'un montant de 3 223 000 \$ chacun.
- Revenus de conversion et d'adaptation de véhicules : la Société comptabilisait les revenus de conversion et d'adaptation de véhicules appartenant aux clients à la livraison du produit. Il a été déterminé selon IFRS 15, que lorsque la conversion ou l'adaptation se fait sur un véhicule appartenant à un client, les revenus doivent être reconnus progressivement selon l'avancement des travaux. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les revenus ou le résultat net de la Société.
- Revenus de maintenance : la Société comptabilisait les revenus liés aux contrats de maintenance sur une base linéaire sur la période du contrat. Il a été déterminé selon IFRS 15, que ces revenus doivent être reconnus lorsque les services ont été rendus. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les revenus ou le résultat net de la Société.
- Droits de franchise initiaux et revenus provenant de renouvellements : la Société comptabilisait les droits d'entrée et de renouvellements des franchises au début des activités de la franchise ou à la date du renouvellement, selon le cas. Il a été déterminé selon IFRS 15, que ces revenus donnent un droit d'accès à la propriété intellectuelle du franchiseur et doivent donc être répartis sur la période de l'entente. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les revenus ou le résultat net de la Société.

IFRIC 22 - Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

Le 8 décembre 2016, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. L'interprétation clarifie la date qui devrait être utilisée pour la conversion lorsqu'une transaction en monnaie étrangère fait l'objet d'un paiement ou d'un encaissement anticipé.

L'interprétation clarifie le fait que la date de la transaction, aux fins de la détermination du cours de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou la partie d'actif, de charge ou de produit connexe), est la date de comptabilisation initiale par la Société de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire au titre de la contrepartie anticipée.

L'interprétation a été appliquée de manière prospective pour tous les actifs, charges et produits qui entrent dans le champ d'application de l'interprétation et qui ont été initialement comptabilisés à compter de l'ouverture de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle la Société a appliqué l'interprétation pour la première fois, soit le 1^{er} janvier 2018.

R) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées

Plusieurs nouvelles normes et amendements aux normes et interprétations, non encore adoptés pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, n'ont pas été appliqués lors de la préparation de ces états financiers consolidés.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

R) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

IFRS 16 - Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*.

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires sous forme d'exemptions facultatives ont également été prévues.

La Société adoptera IFRS 16 dans ses états financiers consolidés à partir de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. Au cours de l'exercice 2018, la Société a procédé aux travaux de recensement de ses contrats de location et de quantification des incidences significatives sur ses états financiers. Elle estime que l'adoption de cette norme aura pour effet d'augmenter ses actifs et ses passifs d'environ 9 600 000 \$. Conformément aux dispositions transitoires, la Société a choisi de maintenir l'évaluation des contrats de location-financement existants et d'appliquer la nouvelle définition de contrat de location uniquement aux contrats qui seront conclus après le 1^{er} janvier 2019. De plus, la méthode rétrospective modifiée a été retenue par la Société permettant des mesures de simplification pour l'application de la nouvelle norme. Ces mesures de simplification incluent l'exclusion des contrats ayant une durée restante courte, l'appuie sur une évaluation précédente pour déterminer si les contrats de location sont déficitaires immédiatement avant l'adoption initiale de la norme et l'utilisation d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques similaires.

De plus, la Société a choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes : l'exclusion des ententes dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, et la possibilité de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. L'interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'interprétation exige :

- qu'une entité détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement;
- qu'une entité détermine s'il est probable qu'un traitement fiscal incertain sera accepté par l'administration fiscale;
- que, s'il n'est pas probable que le traitement fiscal incertain soit accepté, une entité évalue l'incertitude fiscale selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique (valeur attendue), selon celle qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude.

La Société adoptera ces modifications dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. La Société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2015-2017

Le 12 décembre 2017, dans le cadre de son processus annuel d'amélioration, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à trois normes. Les modifications entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Chacune des modifications a ses propres dispositions transitoires spécifiques.

Des modifications ont été apportées aux normes suivantes :

- IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et IFRS 11, *Partenariats* – pour clarifier la manière dont une société comptabilise une augmentation de ses intérêts dans une entreprise commune qui répond à la définition d'« entreprise »;

3 . Principales méthodes comptables (suite)

R) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2015-2017 (suite)

- IAS 12, *Impôts sur le résultat* – pour clarifier que toutes les conséquences fiscales des dividendes sont comptabilisées de la même manière que les transactions qui ont généré les bénéfices distribuables – c'est-à-dire dans le résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres;
- IAS 23, *Coûts d'emprunt* – pour clarifier que les emprunts spécifiques – c'est-à-dire les fonds empruntés spécifiquement pour financer la construction d'un actif qualifié – devraient être transférés dans le poste général des emprunts une fois que la construction de l'actif qualifié est achevée.

La Société adoptera ces modifications dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. La Société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Définition d'une entreprise (modifications de l'IFRS 3)

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, qui visent à clarifier la question de savoir si une transaction donne lieu à l'acquisition d'un actif ou d'une entreprise. Les modifications s'appliquent aux entreprises acquises pendant l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise.

Les modifications comprennent un choix permettant d'utiliser un test de concentration. Il s'agit d'un test qui simplifie l'appréciation à porter et qui donne lieu à l'acquisition d'un actif si la quasi-totalité de la juste valeur des actifs bruts se concentre dans un actif identifiable unique ou dans un groupe unique d'actifs identifiants similaires. Si un préparateur choisit de ne pas appliquer le test de concentration, ou si le test échoue, l'appréciation à porter cible l'existence d'un processus substantiel.

La Société envisage d'adopter les modifications de l'IFRS 3 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

Définition du terme « significatif » (modifications de l'IAS 1 et de l'IAS 8)

Le 31 octobre 2018, l'IASB a raffiné sa définition du terme « significatif » et a retiré de l'IAS 8 la définition des omissions et inexactitudes significatives. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise.

La définition du terme « significatif » a été alignée avec celle des normes IFRS et du Cadre conceptuel de l'information financière. Les modifications fournissent une définition et des paragraphes explicatifs en un seul endroit. Selon les modifications, une information présente un caractère significatif s'il est raisonnable de s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers, lesquels fournissent de l'information financière au sujet d'une entité comptable donnée.

La Société envisage d'adopter les modifications des IAS 1 et 8 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

4 . Acquisitions d'entreprises

Acquisitions réalisées en 2017

i) Premier Lifts

Le 10 février 2017, la Société a acquis les actifs de la compagnie Premier Lifts, Inc. (« Premier Lifts ») par l'entremise de sa filiale Savaria USA Inc. Premier Lifts est un important distributeur d'ascenseurs de la région de Baltimore – Washington qui installe des produits Savaria depuis 15 ans. Cette acquisition nous offre l'occasion de continuer à assurer notre forte présence de vente et de service dans ce marché. La contrepartie totale est de 3 927 000 \$ (3 001 000 \$ US) dont 3 664 000 \$ (2 800 000 \$ US) a été payé à la date d'acquisition et 393 000 \$ (300 000 \$ US) a été déposé sous écrou et duquel un montant de 130 000 \$ (99 000 \$ US) a été remboursé à la Société suite à un ajustement du prix d'achat. Le solde a été libéré durant l'année 2018. Les coûts liés à l'acquisition au montant total de 72 000 \$ ont été inclus dans les autres charges des années 2016 et 2017. Les sommes versées ont été payées à même la trésorerie de la Société.

4 . Acquisitions d'entreprises (suite)

Acquisitions réalisées en 2017 (suite)

i) Premier Lifts (suite)

Les actifs acquis sont principalement des comptes à recevoir, des stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill; ce dernier provient des synergies entre Savaria et Premier Lifts et des revenus additionnels de produits d'accessibilité qui en résulteront. Le goodwill a été attribué au secteur opérationnel *Accessibilité* et n'a pas été déductible sur le plan fiscal.

ii) Span-America Medical Systems, Inc.

Le 16 juin 2017, la Société a acquis les actions de la compagnie Span-America Medical Systems, Inc. (« Span »). Span fabrique et commercialise des surfaces de soutien thérapeutique et autres produits de gestion de la pression pour le marché médical, des lits médicaux pour le marché des soins de longue durée ainsi que des surmatelas et oreillers en mousse pour le marché de la consommation et certains produits pour le marché industriel, principalement des produits de mousse. Cette acquisition comporte trois avantages clefs qui aideront Savaria à atteindre ses objectifs de croissance stratégique à long terme. Tout d'abord, elle ajoute une gamme de produits complémentaire à sa gamme de produits d'accessibilité. Deuxièmement, elle procure un nouveau canal de distribution vers les marchés institutionnels et gouvernementaux, ce qui complétera son réseau de distributeurs existant et ses points de vente directe Silver Cross. Enfin, elle accroît sa présence aux États-Unis, ce qui lui permet de se rapprocher de sa clientèle.

La contrepartie totale est de 107 204 000 \$ (81 019 000 \$ US) payée à la date d'acquisition. Les coûts liés à l'acquisition, au montant total de 1 307 000 \$, dont 1 273 000 \$ ont été enregistrés en 2017 et 34 000 \$ en 2018, ont été inclus dans les autres charges. En plus de sa trésorerie, la Société s'est appuyée sur la ligne de crédit rotatif de la Société et un placement privé pour financer les sommes versées dans le cadre de la transaction.

Les actifs acquis sont principalement de l'encaisse, des comptes à recevoir, des stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill; ce dernier provient des synergies entre Savaria et Span. Le goodwill a été attribué au secteur opérationnel *Span* et n'a pas été déductible sur le plan fiscal.

iii) Master Lifts

Le 14 décembre 2017, la Société a acquis les actifs de la compagnie Master Lifts Pty Ltd (« Master Lifts ») par l'entremise de sa filiale nouvellement créée, Savaria (Australia) Pty Ltd. Master Lifts est un important distributeur d'ascenseurs basé à Brisbane (Australie). Cette acquisition permet à Savaria de percer le marché australien par l'entremise du réseau de vente national de Master Lifts. La contrepartie totale est de 3 338 000 \$ (3 410 000 \$ AU), ayant une juste valeur de 3 316 000 \$ (3 387 000 \$ AU), dont 2 857 000 \$ (2 910 000 \$ AU) a été payé à la date d'acquisition et 481 000 \$ (500 000 \$ AU), ayant une juste valeur de 459 000 \$ (477 000 \$ AU), sera payable au deuxième anniversaire de l'acquisition lors de l'atteinte de certains jalons de performance. La juste valeur de la contrepartie éventuelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés. Les coûts liés à l'acquisition au montant total de 409 000 \$, dont 167 000 \$ ont été enregistrés en 2017 et 242 000 \$ en 2018, ont été inclus dans les autres charges. Les sommes versées ont été payées à même la ligne de crédit rotatif de la Société.

Les actifs acquis sont principalement des stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill; ce dernier provient des synergies entre Savaria et Master Lifts et des revenus additionnels de produits d'accessibilité qui en résulteront. Le goodwill a été attribué au secteur opérationnel *Accessibilité* et n'a pas été déductible sur le plan fiscal.

Répartition du coût d'achat des acquisitions réalisées en 2017

Le tableau ci-dessous présente les répartitions préliminaires des prix d'achat de Span et de Master Lifts telles que présentées au 31 décembre 2017, les ajustements effectués au cours de l'exercice 2018 ainsi que la répartition finale au 31 décembre 2018 de ces deux acquisitions et de celle de Premier Lifts. La Société a comptabilisé ces acquisitions selon la méthode de l'acquisition, conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* et les ajustements au titre de la répartition du prix d'achat pour la période d'évaluation ont été comptabilisés au 31 décembre 2017 (révisé).

4 . Acquisitions d'entreprises (suite)

Répartition du coût d'achat des acquisitions réalisées en 2017 (suite)

| | Premier Lifts | Span | | | Master Lifts | | |
|--|------------------------------------|--|-------------|------------------------------------|--|-------------|------------------------------------|
| | Répartition finale au 31 déc. 2017 | Répartition préliminaire au 31 déc. 2017 | Ajustements | Répartition finale au 31 déc. 2018 | Répartition préliminaire au 31 déc. 2017 | Ajustements | Répartition finale au 31 déc. 2018 |
| Actifs acquis | | | | | | | |
| Actifs courants | 471 \$ | 31 722 \$ | - \$ | 31 722 \$ | 1 510 \$ | (610) \$ | 900 \$ |
| Immobilisations corporelles | 210 | 12 406 | - | 12 406 | 157 | (24) | 133 |
| Immobilisations incorporelles : | | | | | | | |
| Marques de commerce | 258 | 9 195 | - | 9 195 | - | 389 | 389 |
| Listes de clients | 609 | 28 350 | - | 28 350 | - | 411 | 411 |
| Carnet de commandes | 554 | 925 | - | 925 | - | 154 | 154 |
| Brevets | - | 986 | - | 986 | - | - | - |
| Contrats de maintenance | - | - | - | - | - | 272 | 272 |
| Goodwill | 2 850 | 47 734 | 465 | 48 199 | - | 2 340 | 2 340 |
| Immobilisations incorporelles et goodwill | - | - | - | - | 3 028 | (3 028) | - |
| Autres actifs non courants | - | 198 | - | 198 | - | - | - |
| | 4 952 \$ | 131 516 \$ | 465 \$ | 131 981 \$ | 4 695 \$ | (96) \$ | 4 599 \$ |
| Passifs pris en charge | | | | | | | |
| Passifs courants | 1 025 | 9 020 | - | 9 020 | 1 005 | - | 1 005 |
| Autres passifs non courants | - | 301 | 726 | 1 027 | 42 | - | 42 |
| Passifs d'impôt différé | - | 14 991 | (261) | 14 730 | - | 249 | 249 |
| | 1 025 \$ | 24 312 \$ | 465 \$ | 24 777 \$ | 1 047 \$ | 249 \$ | 1 296 \$ |
| Juste valeur des actifs nets acquis | 3 927 \$ | 107 204 \$ | - \$ | 107 204 \$ | 3 648 \$ | (345) \$ | 3 303 \$ |
| Moins : | | | | | | | |
| Trésorerie des entreprises acquises | - | 8 865 | - | 8 865 | - | - | - |
| Contrepartie éventuelle à payer | - | - | - | - | 791 | (345) | 446 |
| Plus: | | | | | | | |
| Compte à recevoir | 130 | - | - | - | - | - | - |
| Contrepartie donnée | 4 057 \$ | 98 339 \$ | - \$ | 98 339 \$ | 2 857 \$ | - \$ | 2 857 \$ |

Acquisitions réalisées en 2018

i) H.E.S. Elevator Services Inc.

Le 12 avril 2018, la Société a acquis les actifs de la compagnie H.E.S. Elevator Services Inc. (« H.E.S. ») par l'entremise de sa filiale Savaria USA Inc. H.E.S. est un distributeur d'ascenseurs basé à Denver (Colorado). Cette acquisition complémente l'acquisition des actifs du fabricant d'ascenseurs de luxe, Visilift, au Colorado et contribue à renforcer notre présence et notre réseau de vente directe dans ce marché. La contrepartie totale est de 1 331 000 \$ (1 040 000 \$ US), dont 1 058 000 \$ (840 000 \$ US) a été payé à la date d'acquisition et 273 000 \$ (200 000 \$ US) sera payable douze mois après la date d'acquisition. Les coûts liés à l'acquisition au montant total de 50 000 \$ ont été inclus dans les autres charges de 2018. Les sommes versées ont été payées à même la trésorerie de la Société.

Les actifs acquis sont principalement des comptes à recevoir, des stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill; ce dernier provient des synergies entre Savaria et H.E.S. et des revenus additionnels de produits d'accessibilité qui en résulteront. Le goodwill a été attribué au secteur opérationnel *Accessibilité* et ne sera pas déductible sur le plan fiscal.

4 . Acquisitions d'entreprises (suite)

Acquisitions réalisées en 2018 (suite)

ii) Visilift, LLC

Le 20 juillet 2018, la Société a complété l'acquisition des actifs de la compagnie Visilift, LLC (« Visilift ») pour laquelle elle avait versé un dépôt en août 2017. Visilift fabrique et commercialise des ascenseurs ronds et octogonaux panoramiques en verre ou en acrylique pour le marché résidentiel. Ce nouveau produit est très intéressant pour les distributeurs de Savaria de l'Amérique du Nord ainsi qu'à l'international, en particulier pour le marché asiatique.

La contrepartie totale est de 6 365 000 \$ (5 000 000 \$ US) dont 4 426 000 \$ (3 500 000 \$ US) a été payé à la date de l'entente et 2 047 000 \$ (1 500 000 \$ US) sera payable suivant la réalisation de certaines conditions de clôture. En plus du prix d'achat, Visilift aura la possibilité de recevoir un paiement additionnel de 4 094 000 \$ (3 000 000 \$ US) lors de l'atteinte de certains jalons de performance sur une période de trois ans. Les coûts liés à l'acquisition au montant total de 121 000 \$, dont 118 000 \$ ont été enregistrés en 2017 et 3 000 \$ en 2018, ont été inclus dans les autres charges. La Société s'est appuyée sur sa ligne de crédit rotatif pour financer les sommes versées dans le cadre de la transaction.

Les actifs acquis sont principalement des stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill; ce dernier provient des synergies entre Savaria et Visilift et des revenus additionnels de produits d'accessibilité qui en résulteront. Le goodwill a été attribué au secteur opérationnel *Accessibilité* et ne sera pas déductible sur le plan fiscal.

iii) Garaventa Accessibility AG

Le 31 août 2018, la Société a acquis les actions de la compagnie Garaventa Accessibility AG (« Garaventa Lift »). Garaventa Lift fabrique une gamme étendue de plates-formes élévatrices pour fauteuils roulants, inclinées, verticales et portables, pour les personnes à mobilité réduite. Elle fabrique aussi une gamme complète d'ascenseurs résidentiels et d'ascenseurs commerciaux à usage limité/utilisation limitée (ULUL). Garaventa Lift a son siège social à Goldau (Suisse) et emploie quelque 550 personnes dans le monde entier. Cette transaction fournit à Savaria un réseau mondial de vente avec 15 bureaux de vente supplémentaires en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que plus de 100 distributeurs actifs supplémentaires. De plus, elle permet à la Société de diversifier ses sources de revenus géographiquement, puisque plus de 40 % des revenus de Garaventa Lift sont générés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, principalement en Europe, et elle lui offre une flexibilité additionnelle de fabrication, avec des usines complémentaires dans l'Ouest canadien et en Italie.

La contrepartie totale est de 91 411 000 \$ (68 460 000 CHF). Les coûts liés à l'acquisition au montant total de 1 986 000 \$ ont été inclus dans les autres charges. Pour financer les sommes versées dans le cadre de la transaction, la Société a effectué un placement par prise ferme (note 14) et s'est appuyée sur sa ligne de crédit rotatif (note 11).

Les actifs acquis sont principalement des comptes à recevoir, des stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill; ce dernier provient des synergies entre Savaria et Garaventa Lift et des revenus additionnels de produits d'accessibilité qui en résulteront. Le goodwill sera attribué au secteur opérationnel *Accessibilité* et sera principalement non déductible sur le plan fiscal.

Répartition du coût d'achat des acquisitions réalisées en 2018

Au 31 décembre 2018, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat sur les éléments identifiables de l'actif net et du goodwill des acquisitions de H.E.S. et Visilift. La répartition du prix d'achat de Garaventa Lift sera finalisée lorsque les informations manquantes seront obtenues. Le tableau ci-dessous présente la répartition finale et préliminaire, selon le cas, des prix d'achat en fonction des meilleures informations recueillies à ce jour. La Société a comptabilisé ces acquisitions selon la méthode de l'acquisition, conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*.

4 . Acquisitions d'entreprises (suite)

Répartition du coût d'achat des acquisitions réalisées en 2018 (suite)

| | H.E.S. | Visilift | Garaventa Lift | Total |
|---|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|
| Actifs acquis | | | | |
| Actifs courants | 487 \$ | 61 \$ | 45 373 \$ | 45 921 \$ |
| Immobilisations corporelles | 180 | 108 | 32 687 | 32 975 |
| Immobilisations incorporelles : | | | | |
| Logiciel | - | 15 | - | 15 |
| Marques de commerce | 159 | - | 14 481 | 14 640 |
| Listes de clients | 176 | - | 4 470 | 4 646 |
| Carnet de commandes | 53 | 119 | 1 347 | 1 519 |
| Contrats de maintenance | - | - | 272 | 272 |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | - | 3 848 | 4 211 | 8 059 |
| Goodwill | 744 | 5 766 | 39 114 | 45 624 |
| Actifs d'impôt différé | - | - | 1 590 | 1 590 |
| | 1 799 \$ | 9 917 \$ | 143 545 \$ | 155 261 \$ |
| Passifs pris en charge | | | | |
| Passifs courants | 366 | - | 34 353 | 34 719 |
| Autres passifs non courants | 123 | 152 | 17 781 | 18 056 |
| | 489 \$ | 152 \$ | 52 134 \$ | 52 775 \$ |
| Juste valeur des actifs nets acquis | 1 310 \$ | 9 765 \$ | 91 411 \$ | 102 486 \$ |
| Moins : dépôt versé en 2017 | - | 4 426 | - | 4 426 |
| contribution éventuelle à payer | 252 | 5 339 | 189 | 5 780 |
| trésorerie des entreprises acquises | - | - | 2 630 | 2 630 |
| Flux de trésorerie liés aux acquisitions | 1 058 \$ | - \$ | 88 592 \$ | 89 650 \$ |

Le tableau suivant présente les contributions aux revenus et au résultat net des acquisitions d'entreprises réalisées en 2018, à compter de leur date d'acquisition respective, et celles estimées comme si ces acquisitions avaient été réalisées le 1^{er} janvier. Ces estimations ont été déterminées à partir de l'information historique fournie par les entreprises acquises et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ni des avantages attribuables aux activités d'intégration, des synergies et des modifications qui auraient pu être apportées aux transactions historiques si les acquisitions avaient réellement eu lieu au 1^{er} janvier 2018. Les montants estimés ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels des entreprises acquises qui auraient réellement été obtenus si les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2018, ni des résultats qui pourraient être obtenus dans l'avenir.

| | Depuis la date d'acquisition | | Depuis le 1 ^{er} janvier | |
|-------------------------------|------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| | Revenus | Résultat net | Revenus | Résultat net |
| H.E.S. ⁽¹⁾ | 2 243 \$ | 73 \$ | 3 105 \$ | 191 \$ |
| Visilift | 1 044 \$ | 204 \$ | 2 475 \$ | 474 \$ |
| Garaventa Lift ⁽²⁾ | 42 395 \$ | 507 \$ | 127 184 \$ | 1 520 \$ |

⁽¹⁾ Le résultat net depuis la date d'acquisition inclut une charge d'amortissement d'immobilisations incorporelles de 94 000 \$ lié à la répartition du coût d'achat de l'acquisition.

⁽²⁾ Le résultat net depuis la date d'acquisition inclut une charge d'amortissement d'immobilisations incorporelles de 1 283 000 \$ et d'immobilisations corporelles de 73 000 \$ lié à la répartition du coût d'achat de l'acquisition.

5 . Créances et autres débiteurs

| | 2018 | 2017 |
|---|------------------|------------------|
| Créances | 46 948 \$ | 23 837 \$ |
| Moins : provision pour mauvaises créances | (3 203) | (716) |
| | 43 745 \$ | 23 121 \$ |
| Taxes à la consommation à recevoir | 2 497 | 1 047 |
| Autres montants à recevoir | 4 176 | 315 |
| | 50 418 \$ | 24 483 \$ |

Les risques de crédit, de taux de change et de perte de valeur liés aux créances et autres débiteurs auxquels la Société est exposée sont décrites à la note 22.

6 . Stocks

| | 2018 | 2017 |
|--|------------------|------------------|
| Matières premières et sous-assemblages | 48 455 \$ | 25 669 \$ |
| Produits en cours | 4 184 | 1 647 |
| Produits finis | 17 622 | 11 615 |
| | 70 261 \$ | 38 931 \$ |

En 2018, le montant des matières premières, des composantes de sous-assemblages et des variations dans les produits en cours et les produits finis constaté dans le coût des ventes a totalisé 159 153 000 \$ (106 589 000 \$ en 2017). Les dévaluations et les renversements sont inclus dans le coût des ventes.

La provision pour les stocks a évolué comme suit durant l'exercice :

| | 2018 | 2017 |
|---|-----------------|-----------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 3 033 \$ | 3 087 \$ |
| Provisions acquises par le biais de regroupements d'entreprises | 1 122 | 787 |
| Dévaluation à la valeur de réalisation nette | 377 | 115 |
| Provisions renversées | (179) | (90) |
| Provisions utilisées | (560) | (842) |
| Incidence de la variation des taux de change | 64 | (24) |
| Solde aux 31 décembre | 3 857 \$ | 3 033 \$ |

Aux 31 décembre 2018 et 2017, l'ensemble de l'inventaire était donné en garantie de passifs.

7 . Immobilisations corporelles

| | Coût | | | | | Solde aux 31 décembre |
|--------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|---|--|--|-----------------------|
| | Solde aux 1 ^{er} janvier | Acquisitions ⁽¹⁾ | Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises (note 4) | Cessions | Incidence de la variation des taux de change | |
| 2017 | | | | | | |
| Terrain | 5 679 \$ | 1 027 \$ | 622 \$ | - \$ | (31) \$ | 7 297 \$ |
| Bâtiment | 11 611 | 3 501 | 9 983 | - | (499) | 24 596 |
| Machinerie et équipement | 6 027 | 519 | 1 416 | (13) | (43) | 7 906 |
| Mobilier et agencement | 440 | 55 | 134 | (1) | (5) | 623 |
| Matériel roulant | 1 682 | 633 | 300 | (339) | (15) | 2 261 |
| Matériel informatique | 598 | 100 | 277 | (5) | (14) | 956 |
| Améliorations locatives | 630 | 86 | 17 | (57) | (1) | 675 |
| | 26 667 \$ | 5 921 \$ | 12 749 \$ | (415) \$ | (608) \$ | 44 314 \$ |
| 2018 | | | | | | |
| Terrain | 7 297 \$ | - \$ | 9 700 \$ | - \$ | 50 \$ | 17 047 \$ |
| Bâtiment | 24 596 | 3 062 | 16 729 | (370) | 894 | 44 911 |
| Machinerie et équipement | 7 906 | 3 554 | 2 972 | (228) | 212 | 14 416 |
| Mobilier et agencement | 623 | 224 | 297 | (114) | 21 | 1 051 |
| Matériel roulant | 2 261 | 769 | 2 056 | (331) | 142 | 4 897 |
| Matériel informatique | 956 | 214 | 1 058 | - | 96 | 2 324 |
| Améliorations locatives | 675 | 167 | 163 | - | 40 | 1 045 |
| | 44 314 \$ | 7 990 \$ | 32 975 \$ | (1 043) \$ | 1 455 \$ | 85 691 \$ |
| | Amortissement | | | | | Solde aux 31 décembre |
| | Solde aux 1 ^{er} janvier | Charge d'amortissement | Cessions | Incidence de la variation des taux de change | | |
| 2017 | | | | | | |
| Bâtiment | 1 506 \$ | 908 \$ | - \$ | (1) \$ | (1) \$ | 2 413 \$ |
| Machinerie et équipement | 3 952 | 616 | (12) | (1) | (1) | 4 555 |
| Mobilier et agencement | 247 | 81 | (1) | - | - | 327 |
| Matériel roulant | 743 | 448 | (325) | (2) | (2) | 864 |
| Matériel informatique | 473 | 127 | (5) | (1) | (1) | 594 |
| Améliorations locatives | 216 | 19 | (57) | - | - | 178 |
| | 7 137 \$ | 2 199 \$ | (400) \$ | (5) \$ | (5) \$ | 8 931 \$ |
| 2018 | | | | | | |
| Bâtiment | 2 413 \$ | 1 236 \$ | (250) \$ | 50 \$ | 50 \$ | 3 449 |
| Machinerie et équipement | 4 555 | 1 094 | (207) | 94 | 94 | 5 536 |
| Mobilier et agencement | 327 | 141 | (106) | 21 | 21 | 383 |
| Matériel roulant | 864 | 813 | (277) | 64 | 64 | 1 464 |
| Matériel informatique | 594 | 344 | (12) | 58 | 58 | 984 |
| Améliorations locatives | 178 | 36 | - | 21 | 21 | 235 |
| | 8 931 \$ | 3 664 \$ | (852) \$ | 308 \$ | 308 \$ | 12 051 \$ |
| | | Valeur comptable aux 31 décembre | | | | |
| | | 2018 | 2017 | | | |
| Terrain | | 17 047 \$ | 7 297 \$ | | | |
| Bâtiment | | 41 462 | 22 183 | | | |
| Machinerie et équipement | | 8 880 | 3 351 | | | |
| Mobilier et agencement | | 668 | 296 | | | |
| Matériel roulant | | 3 433 | 1 397 | | | |
| Matériel informatique | | 1 340 | 362 | | | |
| Améliorations locatives | | 810 | 497 | | | |
| | | 73 640 \$ | 35 383 \$ | | | |

⁽¹⁾ Voir note 20 B) concernant les transactions sans effet sur la trésorerie

7 . Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement

La charge d'amortissement est comptabilisée comme suit :

| | 2018 | 2017 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Coût des ventes | 2 572 \$ | 1 568 \$ |
| Frais d'administration | 681 | 372 |
| Frais de vente | 301 | 259 |
| Frais d'ingénierie | 81 | - |
| Frais de recherche et développement | 29 | - |
| | 3 664 \$ | 2 199 \$ |

8 . Immobilisations incorporelles et goodwill

| | 2018 | 2017 |
|-------------------------------|-------------------|--|
| Immobilisations incorporelles | 69 711 \$ | (révisé - voir la note 4) 40 940 \$ |
| Goodwill | 110 867 | 60 553 |
| | 180 578 \$ | 101 493 \$ |

A) Immobilisations incorporelles

| | Coût | | | | | Solde aux 31 décembre |
|---|-----------------------------------|----------------------|---|-----------------|--|-----------------------|
| | Solde aux 1 ^{er} janvier | Augmentation (1) (2) | Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises (note 4) | Radiations | Incidence de la variation des taux de change | |
| 2017 | | | | | | |
| Marques de commerce | 505 \$ | - \$ | 9 842 \$ | - \$ | (387) \$ | 9 960 \$ |
| Listes de clients | 2 811 | - | 29 370 | - | (1 055) | 31 126 |
| Licences de distribution | 322 | - | - | - | - | 322 |
| Carnet de commandes | - | - | 1 633 | - | (68) | 1 565 |
| Contrats de maintenance | 870 | - | 272 | - | - | 1 142 |
| Brevets | - | 30 | 986 | - | (48) | 968 |
| Droits recouverts | 132 | - | - | - | - | 132 |
| Logiciels | 1 072 | 161 | - | - | 1 | 1 234 |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | 2 516 | 1 248 | - | - | - | 3 764 |
| | 8 228 \$ | 1 439 \$ | 42 103 \$ | - \$ | (1 557) \$ | 50 213 \$ |
| 2018 | | | | | | |
| Marques de commerce | 9 960 \$ | - \$ | 14 640 \$ | - \$ | 779 \$ | 25 379 \$ |
| Listes de clients | 31 126 | - | 4 646 | - | 1 730 | 37 502 |
| Licences de distribution | 322 | - | - | - | - | 322 |
| Carnet de commandes | 1 565 | - | 1 519 | (954) | 132 | 2 262 |
| Contrats de maintenance | 1 142 | - | 272 | - | 4 | 1 418 |
| Brevets | 968 | 79 | - | - | 83 | 1 130 |
| Droits recouverts | 132 | - | - | - | - | 132 |
| Logiciels | 1 234 | 268 | 15 | - | 7 | 1 524 |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | 3 764 | 2 891 | 8 059 | - | 176 | 14 890 |
| | 50 213 \$ | 3 238 \$ | 29 151 \$ | (954) \$ | 2 911 \$ | 84 559 \$ |

(1) Voir note 20 B) concernant les transactions sans effet sur la trésorerie

(2) 58 000 \$ de logiciels ont augmenté par le développement interne

8 . Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)

A) Immobilisations incorporelles (suite)

| | Amortissement | | | | Solde aux 31 décembre | Valeur comptable aux 31 décembre |
|--|--------------------------------------|--------------------------------|-----------------|--|--------------------------|--|
| | Solde aux 1 ^{er} janvier | Charge d'amortisse- ment | Radiations | Incidence de la variation des taux de change | | |
| 2017 | | | | | | |
| Marques de commerce | 37 \$ | 468 \$ | - \$ | (3) \$ | 502 \$ | 9 458 \$ |
| Listes de clients | 2 122 | 1 414 | - | (8) | 3 528 | 27 598 |
| Licences de distribution | 322 | - | - | - | 322 | - |
| Carnet de commandes | - | 1 357 | - | (21) | 1 336 | 229 |
| Contrats de maintenance | 593 | 87 | - | - | 680 | 462 |
| Brevets | - | 76 | - | (1) | 75 | 893 |
| Droits recouvrés | 55 | 44 | - | - | 99 | 33 |
| Logiciels | 819 | 166 | - | - | 985 | 249 |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | 1 387 | 359 | - | - | 1 746 | 2 018 |
| | 5 335 \$ | 3 971 \$ | - \$ | (33) \$ | 9 273 \$ | 40 940 \$ |
| 2018 | | | | | | |
| Marques de commerce | 502 \$ | 881 \$ | - \$ | 63 \$ | 1 446 \$ | 23 933 \$ |
| Listes de clients | 3 528 | 2 677 | - | 161 | 6 366 | 31 136 |
| Licences de distribution | 322 | - | - | - | 322 | - |
| Carnet de commandes | 1 336 | 1 451 | (954) | 112 | 1 945 | 317 |
| Contrats de maintenance | 680 | 118 | - | - | 798 | 620 |
| Brevets | 75 | 154 | - | 15 | 244 | 886 |
| Droits recouvrés | 99 | 33 | - | - | 132 | - |
| Logiciels | 985 | 157 | - | 2 | 1 144 | 380 |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | 1 746 | 682 | - | 23 | 2 451 | 12 439 |
| | 9 273 \$ | 6 153 \$ | (954) \$ | 376 \$ | 14 848 \$ | 69 711 \$ |

Amortissement

La charge d'amortissement est comptabilisée comme suit :

| | 2018 | 2017 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Frais d'administration | 408 \$ | 278 \$ |
| Frais de vente | 5 195 | 3 281 |
| Frais de recherche et développement | 550 | 412 |
| | 6 153 \$ | 3 971 \$ |

B) Goodwill

| | Note | 2018 | 2017 |
|--|------|-------------------|------------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | | 60 553 \$ | 9 156 \$ |
| Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises | 4 | 45 624 | 53 389 |
| Incidence de la variation des taux de change | | 4 690 | (1 992) |
| Solde aux 31 décembre | | 110 867 \$ | 60 553 \$ |

Test de dépréciation pour les UGT comprenant du goodwill

Aux fins de test de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT ou groupes d'UGT qui bénéficient des synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur comptable du goodwill affecté à chaque unité est la suivante :

| | 2018 | 2017 |
|-------------------|-------------------|------------------|
| Accessibilité | 59 189 \$ | 11 949 \$ |
| Véhicules adaptés | 2 287 | 2 287 |
| Span | 49 391 | 46 317 |
| | 110 867 \$ | 60 553 \$ |

8 . Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)

Test de dépréciation pour les UGT comprenant du goodwill (suite)

Les montants recouvrables de ces UGT sont basés sur leur valeur d'utilité. Ils ont été déterminés comme étant plus élevés que leur valeur comptable.

Les valeurs d'utilité sont déterminées en escomptant les flux de trésorerie futurs générés par les UGT. Les valeurs d'utilité en 2018 ont été déterminées d'une manière similaire à 2017. Le calcul des valeurs d'utilité est basé sur les hypothèses clés suivantes :

- Les flux de trésorerie sont projetés sur une période de cinq ans avec une valeur terminale et basés sur l'expérience passée et les résultats opérationnels réels, en utilisant un taux de croissance conservateur à perpétuité de 2 % (10 % en 2017) pour les UGT regroupées dans *Accessibilité*, 1,5 % (2 % en 2017) pour les UGT regroupées dans *Véhicules adaptés* et 3,3 % pour les UGT regroupés dans *Span* ;
- La croissance annuelle anticipée des revenus incluse dans les projections de flux de trésorerie est basée sur le plan d'affaires;
- Un taux d'escompte de 11,24 % (10,33 % en 2017) est appliqué afin de déterminer le montant recouvrable de l'unité. Le taux d'escompte utilisé est basé sur la moyenne pondérée de l'industrie du coût des capitaux, qui est basé sur une fourchette possible de levier sur dette de 13 % (15 % en 2017), à un taux d'intérêt du marché de 3,44 % (3,18 % en 2017);
- Les valeurs attribuées aux hypothèses clés représentent l'évaluation de la direction sur les tendances futures de l'industrie et sont basées sur des données externes autant qu'internes (données historiques).

9 . Fournisseurs et autres créiteurs

| | 2018 | 2017 |
|--|------------------|------------------|
| Fournisseurs et charges à payer | 29 513 \$ | 16 225 \$ |
| Salaires et déductions à la source à payer | 6 452 | 4 318 |
| Vacances à payer | 2 065 | 1 015 |
| Taxes à la consommation à payer | 1 104 | 93 |
| | 39 134 \$ | 21 651 \$ |

Les risques de taux de change et de liquidité liés aux fournisseurs et autres créiteurs auxquels la Société est exposée sont décrites à la note 22.

10 . Produits différés

| | 2018 | 2017 |
|--|------------------|---------------------------------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 5 107 \$ | (révisé - voir la note 4) 2 671 \$ |
| Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises | 11 720 | 1 786 |
| Incidence de la variation des taux de change | 104 | (45) |
| Variation liée aux activités courantes | 1 391 | 695 |
| Solde aux 31 décembre | 18 322 \$ | 5 107 \$ |

11 . Dette à long terme

Cette note fournit de l'information sur les modalités de la dette à long terme de la Société, qui est mesurée au coût amorti.

| | 2018 | 2017 |
|--|------------------|---------------------------|
| Passifs courants | | (révisé - voir la note 4) |
| Partie courante de la dette à long terme | 3 920 \$ | 1 483 \$ |
| Partie courante des obligations en vertu de contrats de location | 115 | 28 |
| | 4 035 \$ | 1 511 \$ |
| Passifs non courants | | |
| Dette à long terme | 97 135 \$ | 38 021 \$ |
| Obligations en vertu de contrats de location | 166 | 21 |
| | 97 301 \$ | 38 042 \$ |

11 . Dette à long terme (suite)

Les détails sont comme suit :

| | Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2018 | Versements de capital | Échéances | 2018 | 2017 |
|--|---|-----------------------|----------------|------------------|--|
| Ligne de crédit rotatif dont le solde est de 4 869 000 \$ pour la portion en dollars canadiens et 39 629 000 \$ (29 042 000 \$ US) pour la portion en dollars US. Seuls les intérêts sont payables mensuellement, à un taux qui varie selon certains ratios de la Société. Ce taux est présentement le taux préférentiel plus 0,25 % pour les fonds empruntés en dollars canadiens et le taux de base américain plus 0,25 % pour les fonds empruntés en dollars US. Le montant disponible selon cette entente est de 110 000 000 \$ pouvant être tiré en dollars canadiens, en dollars US ou en euros (présentement non utilisée). Un crédit supplémentaire de 50 000 000 \$ est disponible à certaines conditions. ^{(1) (2)} | 4,20 % \$CA 5,75 % \$US | - | avril 2023 | 43 412 \$ | (révisé - voir la note 4) 37 947 \$ |
| Emprunt à terme de 50 000 000 \$. Seuls les intérêts sont payables mensuellement, à un taux qui varie selon certains ratios de la Société. Ce taux est présentement le taux préférentiel plus 0,25 %. Se référer à la note 22 D) ii) pour de l'information sur les swaps de taux d'intérêt affectant cette dette. ^{(1) (2)} | 4,20 % | - | avril 2023 | 50 000 | - |
| Montant d'une contrepartie éventuelle liée à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal de 6 140 000 \$ (4 500 000 \$ US) et d'une juste valeur initiale de 5 339 000 \$ (4 063 000 \$ US), ne portant pas intérêt. Le montant est payable en deux versements, dont le premier de 2 047 000 \$ (1 500 000 \$ US) est dû en décembre 2019, suivant la réalisation de certaines conditions de clôture, et le second de 4 094 000 \$ (3 000 000 \$ US) est dû au plus tard en mars 2021 lors de l'atteinte de certains jalons de performance. | 4,95 % | - | mars 2021 | 5 657 | - |
| Montant d'une contrepartie éventuelle liée à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal et d'une juste valeur initiale de 273 000 \$ (200 000 \$ US), portant intérêt au taux de base américain. | 5,50 % | - | avril 2019 | 283 | - |
| Montant d'une contrepartie éventuelle liée à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal de 481 000 \$ (500 000 \$ AU) et d'une juste valeur initiale de 446 000 \$ (454 000 \$ AU), ne portant pas intérêt, payable en décembre 2019 lors de l'atteinte de certains jalons de performance. | 4,95 % | - | décembre 2019 | 459 | 446 |
| Billet à payer relatif à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal de 2 200 000 \$ et d'une juste valeur initiale de 1 914 000 \$, ne portant pas intérêt, remboursable par des versements biannuels de 275 000 \$ débutant en mars 2015. ⁽³⁾ | 6,50 % | - | septembre 2018 | 550 | 536 |
| Billet à payer relatif à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal de 421 000 \$ et d'une juste valeur initiale de 395 000 \$, ne portant pas intérêt. ⁽³⁾ | 6,50 % | - | août 2011 | 421 | 421 |

11 . Dette à long terme (suite)

| | Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2018 | Versements de capital | Échéances | 2018 | 2017 |
|--|---|---|------------------------------|-------------------|-----------------------------------|
| Billet à payer relatif à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal et d'une juste valeur initiale de 195 000 \$, ne portant pas intérêt, remboursable lorsque le prix d'acquisition sera finalisé. | - | 195 \$ | - | 195 \$ | (révisé - voir la note 4) - \$ |
| Emprunts au montant initial total de 566 000 \$. Remboursables par versements mensuels ou trimestriels, incluant intérêts. | 0 % à 4,49 % | mensuels 1 \$ à 3 \$ trimestriels 3 \$ à 22 \$ | janvier 2019 à avril 2023 | 288 | 154 |
| Emprunts en vertu de contrats de location-financement pour un montant initial total de 159 000 \$. Aux termes des contrats, la Société a l'option d'acquérir le matériel à la juste valeur marchande. Remboursables par versements trimestriels. | 3,87 % à 9,30 % | 1 \$ à 10 \$ | août 2019 à mai 2023 | 71 | 49 |
| | | | | 101 336 \$ | 39 553 \$ |

(1) Une description des garanties données pour l'ensemble du financement accordé par l'institution financière de la Société est disponible à la note 22 E).

(2) Le 3 avril 2018, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour. Cette convention modifie et met à jour la convention de crédit initiale i) en accordant une facilité à terme de 50 000 000 \$ dont les fonds ont été reçus le 3 avril 2018; ii) en ajoutant la possibilité de faire des prélèvements en euros; et iii) en reportant d'un an la date d'échéance de la facilité renouvelable de 110 000 000 \$ jusqu'au 3 avril 2023. La facilité à terme est couverte par un swap de taux d'intérêt (note 22 D) ii). Seuls les intérêts sont payables mensuellement.

(3) Les versements ont été suspendus dans l'attente d'un règlement d'un différend avec le bailleur de fonds.

Les obligations en vertu de contrats de location-financement se détaillent comme suit :

| | 31 décembre 2018 | | | 31 décembre 2017 | | |
|----------------------|----------------------------|--------------|---|----------------------------|-------------|---|
| | Versements minimums futurs | Intérêts | Valeur actualisée des versements minimums | Versements minimums futurs | Intérêts | Valeur actualisée des versements minimums |
| Moins d'un an | 127 \$ | 12 \$ | 115 \$ | 30 \$ | 2 \$ | 28 \$ |
| Entre un et cinq ans | 174 | 8 | 166 | 22 | 1 | 21 |
| | 301 \$ | 20 \$ | 281 \$ | 52 \$ | 3 \$ | 49 \$ |

Rapprochement de la variation de la dette à long terme avec la trésorerie provenant des activités de financement :

| | 2018 |
|--|-------------------|
| Solde au 1 ^{er} janvier | 39 553 \$ |
| Augmentation nette de la ligne de crédit rotatif | 10 517 |
| Augmentation des autres dettes à long terme | 50 070 |
| Contrepartie éventuelle à payer liée à une acquisition de l'exercice | 5 780 |
| Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises | 416 |
| Remboursement des autres dettes à long terme | (5 743) |
| Charges financières capitalisées sur la dette à long terme | 155 |
| Frais de transaction liés à la dette à long terme | (456) |
| Renversement de frais de transaction liés à des emprunts remboursés dans l'année | 283 |
| Impact de la variation du taux de change sur la dette en dollars US | 761 |
| Solde au 31 décembre | 101 336 \$ |

12 . Provision pour garantie

| | 2018 | 2017 |
|--|----------|----------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 1 694 \$ | 1 267 \$ |
| Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises | 2 174 | 503 |
| Provisions effectuées | 1 210 | 814 |
| Provisions utilisées | (1 173) | (877) |
| Incidence de la variation des taux de change | 72 | (13) |
| Solde aux 31 décembre | 3 977 \$ | 1 694 \$ |
| Courant | 2 134 \$ | 954 \$ |
| Non courant | 1 843 | 740 |
| | 3 977 \$ | 1 694 \$ |

Dans le cours normal de ses activités, la Société prend en charge certaines composantes en remplacement de composantes défectueuses en vertu des garanties offertes sur les produits qu'elle vend. Les garanties ont une durée de trois (3) mois, douze (12) mois ou trois (3) ans sur les produits d'accessibilité et de transport adapté tandis qu'elles ont une durée allant de dix-huit (18) mois à quinze (15) ans sur les produits de Span. La provision est basée sur des estimations fondées sur son expérience antérieure pour des produits et services similaires. Il est donc possible que les conditions changent et que cela nécessite un changement important dans les montants comptabilisés.

13 . Autres passifs à long terme

| | Note | 2018 | 2017 |
|--|------|-----------|--------|
| Passif constaté au titre des prestations définis | 15 | 8 968 \$ | - \$ |
| Fonds d'indemnisation des employés | | 1 460 | - |
| Rémunération différée | | 870 | 952 |
| Autres | | 65 | 41 |
| | | 11 363 \$ | 993 \$ |

14 . Capital et autres éléments des capitaux propres

A) Capital-actions et bons de souscription

Actions autorisées

Nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote, participantes et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang sans valeur nominale, pouvant être émises en séries

Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang sans valeur nominale, pouvant être émises en séries

Le 4 mai 2018, la Société a complété un placement par prise ferme de 3 450 000 actions ordinaires (placement privé par prise ferme de 2 760 000 actions ordinaires en 2017) au prix de 16,60 \$ par action (13,90 \$ en 2017), pour un produit brut revenant à la Société de 57 270 000 \$ (38 364 000 \$ en 2017), et un produit net des frais de transaction de 3 362 000 \$ (1 990 000 \$ en 2017) de 53 908 000 \$ (36 374 000 \$ en 2017). Les frais de transaction après impôt sont de 2 471 000 \$ (1 463 000 \$ en 2017).

Durant 2018, aucun bon de souscription n'a été exercé (1 866 500 en 2017, échangés contre le même nombre d'actions ordinaires au prix de 4,25 \$ par action, donnant lieu à une augmentation du capital-actions de 7 933 000 \$).

B) Cumul des autres éléments du résultat global

Au 31 décembre 2018 et 2017, le cumul des autres éléments du résultat global comprend les écarts de conversion cumulés découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers, les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits ou pertes sur couverture d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie, la réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies et les gains suite à l'annulation de contrats de swap de taux d'intérêt.

14 . Capital et autres éléments des capitaux propres (suite)

C) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société :

Pour les exercices clos les 31 décembre

| | Déclarés | | Payés | |
|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Montant par action en cents | 38 | 31,5 | 37,5 | 28,5 |
| Montant total | 16 833 \$ | 12 660 \$ | 16 295 \$ | 11 422 \$ |

15 . Avantages du personnel

| | 2018 | 2017 |
|--|-----------|-----------|
| Gages et salaires | 73 208 \$ | 32 329 \$ |
| Avantages aux employés | 10 968 | 3 853 |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies | 430 | 106 |
| Cotisations aux régimes à prestations définies | 444 | - |
| Rémunération à base d'actions | 1 379 | 890 |
| | 86 429 \$ | 37 178 \$ |

Régimes à prestations définies

La Société a trois régimes de retraite à prestations définies en Suisse qui sont gérés par de tierces parties (désigné comme le « Fonds de retraite »). Les administrateurs de ces Fonds de retraite ont l'obligation d'agir dans le meilleur intérêt des participants du régime et ils sont aussi responsable pour l'élaboration de la stratégie de placement du régime.

En Suisse, les régimes de retraite sont gouvernés selon la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (« LPP »), qui dicte que les régimes doivent être administrés par des entités légales indépendantes. De plus, la LPP dicte que le Conseil des fiduciaires du régime doit être composé d'un nombre égal de représentants des employés et de l'employeur.

Les participants du régime sont assurés contre les conséquences financières de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort. Cette assurance est sujette à la réglementation de la LPP qui spécifie un seuil minimum pour les prestations. Autant l'employeur que les participants doivent contribuer au régime. Si le régime est sous-capitalisé, différentes mesures peuvent être prises dont la réduction des prestations ou l'augmentation des contributions. La LPP spécifie que l'employeur ainsi que les participants doivent conjointement participer à la recapitalisation du régime. Selon les exigences de la LPP, un rapport actuariel est préparé sur une base annuelle.

Le régime de retraite a la structure légale d'une fondation. Tous les risques actuariels sont à la charge de la fondation. Les risques actuariels comprennent les risques démographiques (principalement l'espérance de vie) et les risques financiers (principalement le taux d'escompte, les augmentations salariales futures et le rendement des actifs du régime) et sont régulièrement évalués par le conseil d'administration. En outre, un rapport actuariel est établi chaque année conformément aux exigences de la LPP. Le conseil d'administration définit la stratégie de placement aussi souvent que nécessaire et au moins annuellement. Lorsqu'il définit la stratégie d'investissement, il tient compte des objectifs de la fondation, des obligations de prestations et de la gestion du risque. La stratégie de placement est définie sur la base d'une structure d'actif cible à long terme. L'objectif est de faire en sorte que les actifs et les passifs du régime soient alignés à moyen et long terme et que les risques actuariels soient réassurés.

Passif constaté au titre des prestations définies

Les principaux facteurs à l'origine du changement du déficit des régimes sont les réévaluations (changements des hypothèses d'expérience et des hypothèses financières). Le déficit des régimes est présenté dans les autres passifs à long terme.

| | 2018 | 2017 |
|--|------------|------|
| Juste valeur des actifs des régimes | 20 692 \$ | - \$ |
| Obligation au titre des prestations définies | (29 660) | - |
| Déficit des régimes | (8 968) \$ | - \$ |

15 . Avantages du personnel (suite)

Répartition de la juste valeur des actifs des régimes

Les actifs des régimes sont évalués aux prix du marché et sont représentés par les catégories suivantes :

| | 2018 | 2017 |
|--------------------------|-----------|------|
| Titres de participation | 10 061 \$ | - \$ |
| Titres de créances | 3 387 | - |
| Propriétés | 6 530 | - |
| Trésorerie et équivalent | 714 | - |
| | 20 692 \$ | - \$ |

Les actifs sont investis conformément à une stratégie de placement à long terme qui - tel que requis par la loi - est conservatrice ou à faible risque.

Coût des régimes de retraite à prestation définies

| | 2018 | 2017 |
|--|---------|------|
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 310 \$ | - \$ |
| Frais d'intérêts nets | 14 | - |
| Charge comptabilisée dans le Résultat net | 324 \$ | - \$ |
| Réévaluations | | |
| Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies | 280 \$ | - \$ |
| Rendement de l'actif des régimes ⁽¹⁾ | (314) | - |
| Réévaluations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global | (34) \$ | - \$ |

⁽¹⁾ Excluant les revenus d'intérêts.

Variation dans la juste valeur des actifs

| | 2018 | 2017 |
|--|-----------|------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | - \$ | - \$ |
| Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises | 19 119 | - |
| Cotisations de la Société | 164 | - |
| Prestations versées | 332 | - |
| Revenus d'intérêts | 38 | - |
| Rendement de l'actif des régimes | 280 | - |
| Contributions des participants | 143 | - |
| Incidence de la variation des taux de change | 616 | - |
| Solde aux 31 décembre | 20 692 \$ | - \$ |

Variation dans la juste valeur de l'obligation au titre des prestations définies

| | 2018 | 2017 |
|--|-----------|------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | - \$ | - \$ |
| Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises | 27 612 | - |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 310 | - |
| Prestations versées | 332 | - |
| Frais d'intérêts | 52 | - |
| Réévaluations actuarielles | 314 | - |
| Contributions des participants | 143 | - |
| Incidence de la variation des taux de change | 897 | - |
| Solde aux 31 décembre | 29 660 \$ | - \$ |
| Hypothèses actuarielles clés | | |
| Taux d'actualisation | 0,6 % | - |
| Taux de croissance de la rémunération | 1,0 % | - |

Le taux d'actualisation ainsi que le taux de croissance de la rémunération ont été identifiés comme hypothèses clés.

15 . Avantages du personnel (suite)

Variation dans la juste valeur de l'obligation au titre des prestations définies (suite)

L'incidence de modifications des hypothèses clés relatives à l'obligation au titre des prestations définies sont présentés ci-dessous :

| | 31 décembre 2018 | | 31 décembre 2017 | |
|--|------------------|------------|------------------|------------|
| | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution |
| Incidence d'une modification du taux d'actualisation de 0,5 % | \$ (2 468) | \$ 2 468 | \$ - | \$ - |
| Incidence d'une modification du taux de croissance de la rémunération de 0,5 % | \$ 591 | \$ (591) | \$ - | \$ - |

Les incidences sont hypothétiques et doivent être interprétées avec prudence, car les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires.

Paieement prévu des prestations du prochain exercice

La Société prévoit cotiser 513 000 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice.

Maturité des régimes

La durée moyenne de l'obligation de prestations définies au 31 décembre 2018 est entre 5,6 et 11,7 ans, dépendamment du régime.

16 . Autres charges nettes

| | 2018 | 2017 |
|---|----------|----------|
| Coûts d'acquisitions d'entreprises, réalisées et non réalisées, relatifs aux frais d'administration | 3 040 \$ | 1 650 \$ |
| Frais de restructuration des opérations de Garaventa Lift en Chine ⁽¹⁾ | 879 | - |
| Produit provenant d'une réclamation d'assurance | (1 776) | - |
| Règlement d'un litige | 215 | - |
| Autres | (137) | (33) |
| | 2 221 \$ | 1 617 \$ |

⁽¹⁾ La Société a décidé de consolider les opérations de la filiale chinoise de Garaventa Lift située à Shanghai avec sa filiale située à Huizhou, Chine.

17 . Produits financiers et charges financières

| | 2018 | 2017 |
|---|-----------------|-----------------|
| Revenus d'intérêt | 523 \$ | 282 \$ |
| Gain net de change | 861 \$ | - \$ |
| Gain sur instrument financier (note 22 D) ii) | 503 | - |
| Produits financiers | 1 887 \$ | 282 \$ |
| Intérêts sur la dette à long terme | 3 341 \$ | 1 079 \$ |
| Dépense d'intérêt et frais de banque | 242 | 157 |
| Frais de financement | 283 | 166 |
| Perte nette de change | - | 511 |
| Charges financières | 3 866 \$ | 1 913 \$ |

18 . Impôts

| | 2018 | 2017 |
|---|-----------------|-----------------|
| Charge d'impôt exigible | | |
| Exercice courant | 8 025 \$ | 6 222 \$ |
| Économie d'impôt différé | | |
| Création et renversement des écarts temporaires | (1 083) | (4 465) |
| Charge totale d'impôt sur le résultat | 6 942 \$ | 1 757 \$ |

18 . Impôts (suite)
Impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

| | 2018 | | | 2017 | | |
|---|-----------------|-----------------|----------------------------|-----------------|-------------------|----------------------------|
| | Avant impôt | Charge d'impôt | Déduction faite des impôts | Avant impôt | Charge d'impôt | Déduction faite des impôts |
| Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies | 34 \$ | (6) \$ | 28 \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | (6 693) | 1 723 | (4 970) | 4 383 | (1 129) | 3 254 |
| Pertes sur contrats de change portées au résultat au cours de l'exercice | 637 | (164) | 473 | 3 551 | (913) | 2 638 |
| Gains sur contrats de swap de taux d'intérêt portés au résultat au cours de l'exercice | (503) | 133 | (370) | - | - | - |
| Gains nets (pertes nettes) latente(s) sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers | 8 493 | - | 8 493 | (4 157) | - | (4 157) |
| Couverture d'investissement net | (2 437) | - | (2 437) | 849 | (225) | 624 |
| | (469) \$ | 1 686 \$ | 1 217 \$ | 4 626 \$ | (2 267) \$ | 2 359 \$ |

Rapprochement du taux d'impôt effectif

| | 2018 | | 2017 | |
|---|---------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | | | | |
| Résultat net | | 17 658 \$ | | 19 248 \$ |
| Charge d'impôt totale | | 6 942 | | 1 757 |
| Résultat avant impôt | | 24 600 \$ | | 21 005 \$ |
| Impôt en utilisant le taux d'impôt domestique de la Société | 26,7 % | 6 568 \$ | 26,8 % | 5 629 \$ |
| Écarts permanents | (0,2) % | (39) | 1,5 % | 316 |
| Impôt retenu sur rapatriement de fonds d'une filiale étrangère | 0,5 % | 129 | 1,3 % | 281 |
| Incidence de différences de taux d'impôt avec d'autres juridictions | (3) % | (749) | (4,8) % | (1 008) |
| Rémunération à base d'actions non déductible | 1,5 % | 365 | 1,1 % | 240 |
| Pertes de change déductibles à 50 % | 0,3 % | 65 | 1,3 % | 260 |
| Écarts temporaires non reconnus | 2,6 % | 648 | - % | - |
| Utilisation de pertes reportées non comptabilisées | - % | - | (2,4) % | (508) |
| Impact de la réforme fiscale américaine | - % | - | (15,7) % | (3 300) |
| Autres | (0,2) % | (45) | (0,8) % | (153) |
| | 28,2 % | 6 942 \$ | 8,3 % | 1 757 \$ |

Pertes fiscales inutilisées

Le montant de pertes fiscales autres qu'en capital inutilisées de la Société s'élève à 26 497 000 \$ (6 078 000 \$ en 2017), dont 12 454 000 \$ n'ont pas été comptabilisées (néant en 2017). Ces pertes viennent à échéance au cours des exercices suivants :

| Année d'échéance | 2018 | 2017 |
|------------------|--------|------|
| 2019 | 207 \$ | - \$ |
| 2020 | 1 724 | - |
| 2021 | 75 | - |
| 2022 | 3 492 | - |
| 2024 | 6 837 | - |
| 2038 | 119 | - |

Des avantages fiscaux d'un montant de 3 549 000 \$ (1 539 000 \$ en 2017) ont été comptabilisés relativement aux pertes fiscales autres qu'en capital inutilisées, incluant un montant de 941 000 \$ (192 000 \$ en 2017) provenant des filiales étrangères. La Société dispose également de pertes en capital non comptabilisées et d'écarts temporaires déductibles d'un montant de 1 743 000 \$ (1 343 000 \$ en 2017) qui peuvent être reportées en avant indéfiniment. Au 31 décembre 2018, aucun passif d'impôt différé n'était comptabilisé pour les différences temporelles découlant des participations dans des filiales, puisque la Société contrôle les décisions touchant la réalisation de pareil passif et qu'il est probable que les différences temporelles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

18 . Impôts (suite)
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés comme suit :

| | Actifs | | Passifs | | Nets | |
|---|-----------|----------|-------------|---------------------------|-------------|---------------------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| | | | | (révisé - voir la note 4) | | (révisé - voir la note 4) |
| Pertes reportées | 3 549 \$ | 1 539 \$ | - \$ | - \$ | 3 549 \$ | 1 539 \$ |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | - | - | (1 285) | (520) | (1 285) | (520) |
| Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks) | 2 023 | 918 | - | - | 2 023 | 918 |
| Immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill | 1 824 | 1 550 | (19 805) | (11 458) | (17 981) | (9 908) |
| Crédits d'impôt à l'investissement | 40 | 42 | (79) | (88) | (39) | (46) |
| Contrats de change et de swap de taux d'intérêt | 2 092 | - | (104) | (543) | 1 988 | (543) |
| Gain sur dette en dollars US qui couvre un investissement net dans une filiale US | - | - | - | (225) | - | (225) |
| Provision pour retenue d'impôt sur dividendes futurs d'une filiale | - | - | (410) | (281) | (410) | (281) |
| Frais financiers | 1 479 | 997 | (416) | (242) | 1 063 | 755 |
| Actifs financiers | - | - | (1 292) | - | (1 292) | - |
| Obligations liées à des régimes de retraite à prestations définies | 1 438 | - | - | - | 1 438 | - |
| Autres | 860 | 427 | (368) | (69) | 492 | 358 |
| Actifs (passifs) d'impôt | 13 305 \$ | 5 473 \$ | (23 759) \$ | (13 426) \$ | (10 454) \$ | (7 953) \$ |
| Compensation d'impôt | (7 278) | (3 706) | 7 278 | 3 706 | - | - |
| Actifs (passifs) d'impôt net | 6 027 \$ | 1 767 \$ | (16 481) \$ | (9 720) \$ | (10 454) \$ | (7 953) \$ |

Certaines filiales qui sont en position d'actifs nets d'impôt différé ont entraîné des pertes au cours de l'exercice. La Société considère qu'il est probable de réaliser ces actifs d'impôt différé.

Variation des actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés durant l'exercice

| | Solde au 1 ^{er} janvier 2017 | Comptabilisé à même le résultat net | Augmentation par le biais d'un regroupement d'entreprises (note 4) | Augmentation par le biais de coûts d'émission liés à un placement privé | Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Solde au 31 décembre 2017 |
|---|---------------------------------------|-------------------------------------|--|---|--|---------------------------|
| Pertes reportées | 1 143 \$ | 396 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 1 539 \$ |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | (262) | (258) | - | - | - | (520) |
| Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks) | 715 | 203 | - | - | - | 918 |
| Immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill | (260) | 4 697 | (14 979) | - | 634 | (9 908) |
| Crédits d'impôt à l'investissement | (40) | (6) | - | - | - | (46) |
| Contrats de change et de swap de taux d'intérêt | 1 496 | 3 | - | - | (2 042) | (543) |
| Gain sur dette en dollars US qui couvre un investissement net dans une filiale US | - | - | - | - | (225) | (225) |
| Provision pour retenue d'impôt sur dividendes futurs d'une filiale | - | (281) | - | - | - | (281) |
| Frais financiers | 556 | (330) | - | 529 | - | 755 |
| Autres | 317 | 41 | - | - | - | 358 |
| | 3 665 \$ | 4 465 \$ | (14 979) \$ | 529 \$ | (1 633) \$ | (7 953) \$ |

18 . Impôts (suite)

Variation des actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés durant l'exercice (suite)

| | Solde au 1 ^{er} janvier 2018 | Comptabilisé à même le résultat net | Augmentation par le biais d'un regroupement d'entreprises (note 4) | Augmentation par le biais de coûts d'émission liés à un placement | Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Solde au 31 décembre 2018 |
|---|---|---|--|---|---|---------------------------------|
| Pertes reportées | 1 539 \$ | 1 139 \$ | 871 \$ | - \$ | - \$ | 3 549 \$ |
| Immobilisations incorporelles développées à l'interne | (520) | (333) | (432) | - | - | (1 285) |
| Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks) | 918 | (756) | 1 861 | - | - | 2 023 |
| Immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill | (9 908) | 750 | (7 896) | - | (927) | (17 981) |
| Crédits d'impôt à l'investissement | (46) | 7 | - | - | - | (39) |
| Contrats de change et de swap de taux d'intérêt | (543) | 713 | 10 | - | 1 808 | 1 988 |
| Gain sur dette en dollars US qui couvre un investissement net dans une filiale US | (225) | - | - | - | 225 | - |
| Provision pour retenue d'impôt sur dividendes futurs d'une filiale | (281) | (129) | - | - | - | (410) |
| Frais financiers | 755 | (583) | - | 891 | - | 1 063 |
| Actifs financiers | - | 16 | (1 308) | - | - | (1 292) |
| Obligations liées à des régimes de retraite à prestations définies | - | 239 | 1 193 | - | 6 | 1 438 |
| Autres | 358 | 20 | 114 | - | - | 492 |
| | (7 953) \$ | 1 083 \$ | (5 587) \$ | 891 \$ | 1 112 \$ | (10 454) \$ |

19 . Résultat par action

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat de base par action et du résultat dilué par action :

| | 2018 | 2017 |
|--|------------|------------|
| Résultat net | 17 658 \$ | 19 248 \$ |
| Résultat de base par action : | | |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation | 43 679 698 | 39 718 496 |
| Résultat de base par action | 0,40 \$ | 0,48 \$ |
| Résultat dilué par action : | | |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation | 43 679 698 | 39 718 496 |
| Effet des titres potentiellement dilutifs | 762 516 | 880 331 |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation | 44 442 214 | 40 598 827 |
| Résultat dilué par action | 0,40 \$ | 0,47 \$ |

Au 31 décembre 2018, 810 000 options (570 000 en 2017) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions en raison de leur effet antidilutif.

La valeur moyenne du marché des actions de la Société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options d'achat d'actions est basée sur des prix cotés sur le marché pour la période durant laquelle les options étaient en circulation.

20 . Flux de trésorerie

A) Variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations

| | 2018 | 2017 |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Créances et autres débiteurs | (3 673) \$ | (2 122) \$ |
| Stocks | (9 776) | (2 407) |
| Charges payées d'avance | (632) | (567) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 5 940 | (898) |
| Produits différés | 1 391 | 695 |
| Provision pour garantie | 70 | (76) |
| | (6 680) \$ | (5 375) \$ |

20 . Flux de trésorerie (suite)

B) Transactions sans effet sur la trésorerie

En 2018, les transactions sans effet sur la trésorerie suivantes ont eu lieu : créance de crédits d'impôt appliquée à l'encontre des passifs d'impôts exigibles au montant de 423 000 \$ (450 000 \$ en 2017) et 397 000 \$ (393 000 \$ en 2017) à l'encontre des actifs intangibles développés à l'interne, renversement aux acquisitions d'entreprises d'un dépôt au montant de 4 426 000 \$ et renversement aux immobilisations corporelles de dépôts au montant de 123 000 \$ (262 000 \$ en 2017) et aux immobilisations incorporelles au montant de 67 000 \$ (néant en 2017).

21 . Paiements fondés sur des actions

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction, employés et consultants, en vertu duquel le conseil d'administration peut leur attribuer des options leur permettant d'acquérir des actions de la Société à un prix d'exercice établi par le conseil. Le prix d'exercice est le cours de clôture de l'action de la journée précédant l'attribution des options. Les droits d'exercice deviennent généralement acquis sur une période variant entre un an et cinq ans à compter de la date d'attribution, et les options doivent être levées dans un délai maximal de six ans, sauf en cas de retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les options exercées sont réglées en actions. Au 31 décembre 2018, 311 000 options pouvaient encore être octroyées par la Société (957 000 au 31 décembre 2017).

La valeur de chaque option est estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes avec les hypothèses ci-dessous :

| Exercice clos le 31 décembre | Nombre d'options attribuées | Taux d'intérêt sans risque ⁽¹⁾ | Rendement prévu des dividendes ⁽¹⁾ | Volatilité prévue ⁽¹⁾ | Durée prévue |
|------------------------------|-----------------------------|---|---|----------------------------------|--------------|
| 2018 | 545 000 | 2,32 % | 2,15 % | 30 % | 3 et 6 ans |
| 2017 | 726 666 | 1,29 % | 1,87 % | 30 % | 3 et 6 ans |

⁽¹⁾ Moyenne pondérée

La juste valeur estimative des options attribuées en 2018 s'élève à 2 216 000 \$ (2 320 000 \$ en 2017). Cette valeur est amortie par imputation aux résultats au cours de la période d'acquisition des droits d'exercice en question.

En 2018, un coût de rémunération total de 1 379 000 \$ (890 000 \$ en 2017) pour les attributions d'options d'achat d'actions au profit des salariés et des administrateurs a été comptabilisé dans les frais d'administration et a été porté au crédit du surplus d'apport. Le cours de clôture moyen des actions de la Société aux dates d'exercice des options exercées durant 2018 était de 17,27 \$ (14,18 \$ en 2017).

| | 2018 | | 2017 | |
|--|------------------|------------------------------------|------------------|------------------------------------|
| | Nombre d'options | Moyenne pondérée des prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée des prix de levée |
| En circulation aux 1 ^{er} janvier | 2 003 332 | 8,47 \$ | 1 556 667 | 4,73 \$ |
| Attribuées | 545 000 | 18,19 | 726 666 | 14,93 |
| Exercées | (309 998) | 4,49 | (270 001) | 4,17 |
| Renoncées | (65 000) | 15,69 | (10 000) | 11,55 |
| En circulation aux 31 décembre | 2 173 334 | 11,30 \$ | 2 003 332 | 8,47 \$ |
| Pouvant être exercées aux 31 décembre | 559 167 | 8,08 \$ | 356 388 | 6,41 \$ |

21 . Paiements fondés sur des actions (suite)

Les tableaux suivants résument certaines informations concernant les options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre :

| 2018 | | | | | |
|------------------------------|------------------|---|------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Options en circulation | | | | Options pouvant être levées | |
| Fourchette des prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée des durées de vie contractuelles résiduelles | Moyenne pondérée des prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée des prix de levée |
| 1,50 \$ à 1,90 \$ | 96 667 | 0,5 an | 1,78 \$ | 96 667 | 1,78 \$ |
| 3,45 \$ à 3,65 \$ | 303 329 | 1,8 ans | 3,61 | 150 001 | 3,65 |
| 4,70 \$ à 5,91 \$ | 386 671 | 2,6 ans | 5,17 | 33 332 | 5,00 |
| 6,08 \$ à 11,55 \$ | 295 000 | 3,0 ans | 9,41 | 75 000 | 6,08 |
| 14,04 \$ à 20,03 \$ | 1 091 667 | 4,3 ans | 16,96 | 204 167 | 15,56 |
| 1,50 \$ à 20,03 \$ | 2 173 334 | 3,3 ans | 11,30 \$ | 559 167 | 8,08 \$ |

| 2017 | | | | | |
|------------------------------|------------------|---|------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Options en circulation | | | | Options pouvant être levées | |
| Fourchette des prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée des durées de vie contractuelles résiduelles | Moyenne pondérée des prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée des prix de levée |
| 1,50 \$ à 1,90 \$ | 131 667 | 1,4 an | 1,70 \$ | 64 999 | 1,71 \$ |
| 3,45 \$ à 3,65 \$ | 379 998 | 2,7 ans | 3,59 | 73 334 | 3,65 |
| 4,70 \$ à 5,91 \$ | 560 000 | 3,3 ans | 5,21 | 50 000 | 5,50 |
| 6,08 \$ à 11,55 \$ | 345 000 | 3,8 ans | 9,31 | 100 000 | 6,08 |
| 14,04 \$ à 16,72 \$ | 586 667 | 4,7 ans | 15,76 | 68 055 | 15,01 |
| 1,50 \$ à 16,72 \$ | 2 003 332 | 3,6 ans | 8,47 \$ | 356 388 | 6,41 \$ |

22 . Instruments financiers

Le tableau ci-dessous indique la présentation des instruments financiers dérivés aux états consolidés de la situation financière.

| | 2018 | 2017 |
|---------------------------------------|----------|----------|
| Actifs courants | | |
| Instruments dérivés de change | 24 \$ | 466 \$ |
| Actifs non courants | | |
| Instruments dérivés de change | - \$ | 1 719 \$ |
| Instruments dérivés de taux d'intérêt | - | 202 |
| | - \$ | 1 921 \$ |
| Passifs courants | | |
| Instruments dérivés de change | 1 361 \$ | 279 \$ |
| Passifs non courants | | |
| Instruments dérivés de change | 2 483 \$ | - \$ |
| Instruments dérivés de taux d'intérêt | 632 | - |
| | 3 115 \$ | - \$ |

A) Gestion des risques financiers

Aperçu

La Société est exposée aux risques suivants par son utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit;
- risque de liquidité;
- risque de marché.

Cette note présente de l'information sur chacun des risques ci-dessus auxquels la Société est exposée et la gestion du capital de la Société.

22 . Instruments financiers (suite)

A) Gestion des risques financiers (suite)

Cadre de la gestion du risque

Le conseil d'administration a la responsabilité globale de l'établissement et la surveillance du cadre de gestion du risque de la Société.

Les politiques de gestion du risque de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société fait face, d'établir des limites de risque et des contrôles appropriés et de surveiller les risques et le respect des limites. Les politiques et systèmes de gestion du risque sont révisés régulièrement afin d'y refléter les changements dans les conditions du marché et dans les activités de la Société.

Le comité d'audit de la Société contrôle la manière dont la direction surveille le respect des politiques et procédures de gestion du risque et s'assure que le cadre de gestion du risque est adéquat en relation avec les risques auxquels la Société fait face.

B) Risque de crédit

La trésorerie et les instruments financiers dérivés sont détenus ou émis par des institutions financières dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces institutions financières est négligeable.

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et elle minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients dans divers secteurs d'activité.

La Société détient des garanties sur des actifs personnels comme caution sur les prêts à long terme.

Risque de crédit auquel la Société est exposée

La valeur comptable des actifs financiers représente le risque de crédit maximal.

Le risque de crédit maximal pour les prêts et les créances, avant la provision pour mauvaises créances, à la date de clôture par secteur géographique, est de :

| | 2018 | 2017 |
|----------------|------------------|------------------|
| Canada | 11 362 \$ | 7 663 \$ |
| États-Unis | 26 153 | 14 742 |
| Europe | 7 164 | 457 |
| Autres régions | 2 269 | 975 |
| | 46 948 \$ | 23 837 \$ |

Perte de valeur

L'âge des créances à la date de clôture est :

| | 2018 | | 2017 | |
|------------------------|------------------|-----------------|------------------|---------------|
| | Brut | Provision | Brut | Provision |
| Courant, 0-60 jours | 34 585 \$ | 380 \$ | 19 653 \$ | - \$ |
| Échu, 61-90 jours | 4 440 | 111 | 1 961 | 76 |
| Échu, plus de 90 jours | 7 923 | 2 712 | 2 223 | 640 |
| | 46 948 \$ | 3 203 \$ | 23 837 \$ | 716 \$ |

La provision pour mauvaises créances a évolué comme suit durant l'exercice :

| | 2018 | 2017 |
|--|-----------------|---------------|
| Solde aux 1 ^{er} janvier | 716 \$ | 506 \$ |
| Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises | 1 882 | 186 |
| Augmentation de la provision pour mauvaises créances | 468 | 184 |
| Radiation de montants à recevoir : | | |
| Secteur Accessibilité | (33) | (66) |
| Secteur Véhicules adaptés | - | (84) |
| Secteur Span | (7) | (1) |
| Incidence de la variation des taux de change | 177 | (9) |
| Solde aux 31 décembre | 3 203 \$ | 716 \$ |

22 . Instruments financiers (suite)

C) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. La direction analyse le niveau des liquidités de la Société de façon continue pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements. Afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour remplir ses obligations à court terme, la Société maintient des modalités de paiement avec ses clients semblables à celles dont elle dispose auprès de ses fournisseurs.

Au 31 décembre 2018, la Société disposait d'un fonds de roulement de 68 409 000 \$ (43 548 000 \$ au 31 décembre 2017) et de facilités de crédit non utilisées de 65 502 000 \$ (71 139 000 \$ au 31 décembre 2017).

Les tableaux suivants résument les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les versements estimés d'intérêt et excluant l'effet des ententes de compensation.

| | 2018 | | | | | |
|---|-------------------|---------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | 1 an | 2 à 3 ans | 4 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| Passifs financiers non dérivés | | | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 38 030 \$ | 38 030 \$ | 38 030 \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Dividende à payer | 1 775 | 1 775 | 1 775 | - | - | - |
| Dette à long terme, incluant la partie courante et les intérêts | 101 336 | 127 641 | 13 031 | 22 742 | 15 576 | 76 292 |
| Autres passifs à long terme | 11 363 | 11 363 | 178 | 666 | 574 | 9 945 |
| | 152 504 \$ | 178 809 \$ | 53 014 \$ | 23 408 \$ | 16 150 \$ | 86 237 \$ |
| Passifs financiers dérivés | | | | | | |
| Contrats de change à terme | | | | | | |
| Sorties de fonds | 3 844 \$ | 87 374 \$ | 28 822 \$ | 48 497 \$ | 10 055 \$ | - \$ |
| Entrées de fonds | - | (83 539) | (27 480) | (46 460) | (9 599) | - |
| | 3 844 \$ | 3 835 \$ | 1 342 \$ | 2 037 \$ | 456 \$ | - \$ |

| | 2017 | | | | | |
|---|------------------|---------------------------------|------------------|-------------------|------------------|-----------------|
| | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | 1 an | 2 à 3 ans | 4 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| (révisé - voir la note 4) | | | | | | |
| Passifs financiers non dérivés | | | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 21 558 \$ | 21 558 \$ | 21 558 \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Dividende à payer | 1 238 | 1 238 | 1 238 | - | - | - |
| Dette à long terme, incluant la partie courante et les intérêts | 39 553 | 43 730 | 10 022 | 16 341 | 12 402 | 4 965 |
| Autres passifs à long terme | 993 | 993 | - | 293 | 209 | 491 |
| | 63 342 \$ | 67 519 \$ | 32 818 \$ | 16 634 \$ | 12 611 \$ | 5 456 \$ |
| Passifs financiers dérivés | | | | | | |
| Contrats de change à terme | | | | | | |
| Sorties de fonds | 279 \$ | 67 702 \$ | 22 592 \$ | 40 098 \$ | 5 012 \$ | - \$ |
| Entrées de fonds | - | (69 606) | (22 778) | (41 600) | (5 228) | - |
| | 279 \$ | (1 904) \$ | (186) \$ | (1 502) \$ | (216) \$ | - \$ |

22 . Instruments financiers (suite)

D) Risque de marché

i) Risque de change

La Société est exposée au risque de change en lien avec les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'avec les revenus et les achats qui sont libellés dans une devise autre que les devises fonctionnelles respectives des entités du groupe. Les entités canadiennes sont exposées au dollar US, tandis que les entités qui ont une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien (établissements étrangers) n'ont pas une grande exposition au risque de change. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats de matières premières en devises étrangères et par l'utilisation de contrats de change à terme. Ces contrats obligent la Société à vendre des dollars américains à des taux prédéterminés.

La direction a établi une politique exigeant que la Société gère le risque de change lié à sa devise fonctionnelle. L'objectif de cette politique consiste à minimiser les risques associés aux transactions en devises étrangères, plus particulièrement le dollar américain, pour ainsi protéger le bénéfice brut contre les fluctuations importantes de la valeur du dollar canadien face aux devises étrangères et pour éviter la spéculation sur la valeur des devises. La Société s'acquitte de cette tâche en concluant des contrats à terme sur devises. Selon la politique, les entrées nettes prévues en devises américaines peuvent être couvertes jusqu'à un maximum de 75 %.

Les tableaux ci-dessous résument les caractéristiques des contrats de change à terme aux 31 décembre :

| 2018 | | | |
|--------------|-------|------------------------------|---|
| Échéance | Type | Taux de change moyen pondéré | Montants contractuels (en milliers de dollars US) |
| 0 à 12 mois | Vente | 1,2962 | 21 200 \$ |
| 12 à 24 mois | Vente | 1,2957 | 18 000 |
| 24 à 36 mois | Vente | 1,2854 | 18 000 |
| 36 à 41 mois | Vente | 1,2798 | 7 500 |
| | | 1,2912 | 64 700 \$ |

| 2017 | | | |
|--------------|-------|------------------------------|---|
| Échéance | Type | Taux de change moyen pondéré | Montants contractuels (en milliers de dollars US) |
| 0 à 12 mois | Vente | 1,2654 | 18 000 \$ |
| 12 à 24 mois | Vente | 1,2982 | 18 000 |
| 24 à 36 mois | Vente | 1,3024 | 14 000 |
| 36 à 40 mois | Vente | 1,3070 | 4 000 |
| | | 1,2890 | 54 000 \$ |

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète en général les montants estimatifs que la Société paierait ou recevrait lors d'un règlement hypothétique des contrats à la date de clôture de l'exercice.

Aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie puisque les sources d'inefficacité sont non significatives. En 2018, la variation de la valeur des instruments de couverture au montant de 6 362 000 \$ (4 177 000 \$ en 2017), utilisée pour calculer la partie inefficace des relations de couverture de risque de change, était identique à la variation de la valeur des éléments couverts employée.

La juste valeur des instruments financiers dérivés, laquelle est présentée au cumul des autres éléments du résultat global, avant les impôts différés débiteurs de 982 000 \$ (490 000 \$ créditeurs au 31 décembre 2017), s'établit comme suit aux 31 décembre :

| | 2018 | 2017 |
|--|-------------------|-----------------|
| Gains non réalisés sur contrats de change à terme venant à échéance dans les douze prochains mois | 24 \$ | 466 \$ |
| Pertes non réalisées sur contrats de change à terme venant à échéance dans les douze prochains mois | (1 361) | (279) |
| | (1 337) \$ | 187 \$ |
| Gains non réalisés sur contrats de change à terme venant à échéance après les douze prochains mois | - \$ | 1 719 \$ |
| Pertes non réalisées sur contrats de change à terme venant à échéance après les douze prochains mois | (2 483) | - |
| | (2 483) \$ | 1 719 \$ |
| | (3 820) \$ | 1 906 \$ |

22 . Instruments financiers (suite)

D) Risque de marché (suite)

i) Risque de change (suite)

La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins commerciales ou spéculatives. Les instruments financiers dérivés font l'objet de procédures régulières de contrôle en ce qui concerne les conditions de crédit, les contrôles financiers et les procédures de gestion et de surveillance de risque.

Analyse de sensibilité

Les éléments monétaires libellés en dollars US des entités dont la monnaie fonctionnelle est une devise autre que le dollar américain se détaillent comme suit:

(en milliers de dollars US)

| | 2018 | 2017 |
|--|------------|----------|
| Trésorerie | (2 919) \$ | (638) \$ |
| Créances et autres débiteurs | 8 451 | 4 038 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | (1 770) | (1 266) |
| Total des éléments monétaires libellés en dollars américains | 3 762 \$ | 2 134 \$ |

Une augmentation ou une diminution de 1 cent du dollar américain à la date de clôture aurait eu pour effet, en supposant que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurent constantes, d'accroître (de réduire) les capitaux propres des montants présentés dans le tableau ci-dessous.

(en milliers de dollars US)

| | 2018 | | 2017 | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Hausse de 1 cent | Baisse de 1 cent | Hausse de 1 cent | Baisse de 1 cent |
| Exposition au risque de bilan et impact sur le résultat net | 28 \$ | (28) \$ | 15 \$ | (15) \$ |
| Swap de taux d'intérêt et contrats de change à terme | 219 | (219) | 358 | (358) |
| Exposition nette au bilan | 247 \$ | (247) \$ | 373 \$ | (373) \$ |

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Société découle de la trésorerie, des prêts à long terme et des emprunts à long terme. La trésorerie et les emprunts à taux variables exposent la Société au risque de variation des flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, tandis que les prêts à long terme et les emprunts à taux fixes exposent la Société au risque de variation de la juste valeur en raison de la fluctuation des taux d'intérêt.

La Société analyse de façon continue son exposition au risque de taux d'intérêt et examine les options de renouvellement et de refinancement qui lui sont disponibles pour minimiser ce risque. Elle a conclu les contrats de swap de taux d'intérêt ci-dessous afin de minimiser son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur une partie de sa dette à long terme. Deux contrats de swap de taux d'intérêt ont été résiliés au cours de l'exercice 2018 étant donné que les dettes afférentes n'étaient plus probables d'être présentes. La comptabilité de couverture a été arrêtée et la réserve de couverture de flux de trésorerie pour lesquels les flux de trésorerie futurs ne sont plus susceptibles de se réaliser a été renversée au résultat net au cours de l'exercice pour un montant de 503 000 \$, sous la rubrique Produits financiers.

| Échéance | Taux d'intérêt fixe | Frais d'estampillage | Valeur nominale initiale | Devise | Solde | |
|--------------|---------------------|----------------------|--------------------------|--------|-----------|-----------|
| | | | | | 2018 | 2017 |
| juillet 2021 | 1,18 % | 1,50 % | 6 200 \$ | CA | - \$ | 5 413 \$ |
| juin 2022 | 2,018 % | 1,50 % | 13 500 \$ | US | - \$ | 16 971 \$ |
| avril 2023 | 2,52 % | 1,75 % | 50 000 \$ | CA | 50 000 \$ | - \$ |

Ces instruments dérivés ont été désignés comme couverture aux fins comptables. La juste valeur des instruments financiers, laquelle est présentée au cumul des autres éléments du résultat global, avant les impôts différés de 167 000 \$ (54 000 \$ au 31 décembre 2017), s'établit comme suit aux 31 décembre :

22 . Instruments financiers (suite)

D) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

| | 2018 | 2017 |
|---|----------|--------|
| Gains (pertes) non réalisé(e)s sur contrats de swap de taux d'intérêt applicables à la partie non courante de la dette à long terme | (632) \$ | 202 \$ |

Aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie puisque les sources d'inefficacité sont non significatives. En 2018, la variation de la valeur des instruments de couverture au montant de 331 000 \$ (206 000 \$ en 2017), utilisée pour calculer la partie inefficace des relations de couverture de risque de taux d'intérêt, était identique à la variation de la valeur des éléments couverts employée.

Les seuls éléments monétaires à taux variable présentant un risque d'incidence sur le résultat net advenant une variation du taux d'intérêt sont la ligne de crédit rotatif dont le solde est de 43 412 000 \$ au 31 décembre 2018 (37 947 000 \$ au 31 décembre 2017) et la facilité à terme dont le solde est de 50 000 000 \$ au 31 décembre 2018 (néant au 31 décembre 2017).

Analyse de sensibilité

Une hausse ou une baisse de 100 points de base du taux préférentiel ou du taux de base américain à la date de clôture aurait eu pour effet, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, d'accroître (de réduire) les capitaux propres des montants présentés dans le tableau ci-dessous.

| | 2018 | | 2017 | |
|-------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | Hausse de 100 points de base | Baisse de 100 points de base | Hausse de 100 points de base | Baisse de 100 points de base |
| Swaps de taux d'intérêt | 1 498 \$ | (1 498) \$ | 660 \$ | (660) \$ |

Aux 31 décembre 2018 et 2017, si les autres variables demeuraient inchangées, une variation à la hausse ou à la baisse de 100 points de base du taux préférentiel n'aurait pas d'effet significatif sur le résultat net (idem en 2017).

iii) Risque de prix

Les produits de la Société comportent des centaines de composantes fabriquées par de nombreux fournisseurs sur la scène internationale. Les prix de ces composantes peuvent varier et avoir une incidence sur les marges bénéficiaires de la Société. Grâce à son modèle d'affaires flexible, la Société peut changer de fournisseur au besoin afin de minimiser ce risque.

La Société n'utilise pas de produit dérivé lié au prix des matières.

Juste valeur versus valeur comptable

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, incluant leur niveau dans la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur. Ils n'incluent pas l'information sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers présentés au coût amorti lorsque la valeur comptable de ceux-ci représente une approximation raisonnable de la juste valeur.

| | 2018 | | | | |
|--|------------------|--------------|----------|----------|---------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | | | |
| | | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actifs présentés à la juste valeur | | | | | |
| Contrats de change à terme | 24 \$ | - \$ | 24 \$ | - \$ | 24 \$ |
| Passifs présentés à la juste valeur | | | | | |
| Contrats de change à terme | 3 844 \$ | - | 3 844 | - | 3 844 |
| Passifs présentés au coût amorti | | | | | |
| Dette à long terme | 101 336 \$ | - | - | 101 323 | 101 323 |

22 . Instruments financiers (suite)

D) Risque de marché (suite)

Juste valeur versus valeur comptable (suite)

| | 2017 | | | | |
|--|---------------------------|--------------|----------|----------|----------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | | | |
| | | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| | (révisé - voir la note 4) | | | | |
| Actifs présentés à la juste valeur | | | | | |
| Contrats de change à terme | 2 185 \$ | - \$ | 2 185 \$ | - \$ | 2 185 \$ |
| Contrats de swap de taux d'intérêt | 202 | - | 202 | - | 202 |
| | 2 387 \$ | | | | |
| Passifs présentés à la juste valeur | | | | | |
| Contrats de change à terme | 279 \$ | - | 279 | - | 279 |
| Passifs présentés au coût amorti | | | | | |
| Dette à long terme | 39 553 \$ | - | - | 39 539 | 39 539 |

La base pour la détermination de la juste valeur est décrite à la note 24.

E) Gestion du capital

La Société définit les composantes de sa structure de capital comme étant la dette à long terme et les avances bancaires moins la trésorerie plus les capitaux propres.

| | 2018 | 2017 |
|---|-------------------|---------------------------|
| | | (révisé - voir la note 4) |
| Trésorerie | (11 430) \$ | (7 719) \$ |
| Dette à long terme, incluant la partie courante | 101 336 | 39 553 |
| | 89 906 \$ | 31 834 \$ |
| Capitaux propres | 198 397 | 138 783 |
| Total de la structure de capital | 288 303 \$ | 170 617 \$ |

La politique du conseil d'administration est de maintenir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des investisseurs, des créiteurs et du marché et de soutenir le développement de l'entreprise. La direction surveille le rendement sur le capital, qui est défini par la Société comme étant le résultat des activités opérationnelles divisé par les capitaux propres. La direction surveille aussi le niveau de dividendes aux actionnaires ordinaires.

La Société utilise un processus de consolidation des comptes bancaires en dollars canadiens et en dollars US au Canada pour optimiser les besoins et excédents de liquidités de la Société mère et de ses filiales. Tant que le solde net, par devise, des comptes demeure positif, aucun intérêt n'est exigible. Ce processus est administré par l'institution financière de la Société.

La Société surveille le capital basé sur plusieurs ratios financiers et indicateurs de performance non financiers.

La Société doit respecter des conditions imposées par diverses ententes bancaires et s'assurer qu'elles sont respectées. Elle a respecté toutes les conditions imposées par ses prêteurs tout au long de l'exercice.

De plus, l'ensemble des actifs de la Société a été donné comme garantie sur la ligne de crédit rotatif.

Il n'y a pas eu de changement durant l'exercice dans l'approche du groupe en gestion du capital. Ni la Société ni ses filiales ne sont assujetties à des exigences externes en matière de capital.

23 . Engagements

À titre de locataire

Les contrats de location-exploitation sans possibilité d'annulation sont payables comme suit :

| | 2018 | 2017 |
|----------------------|----------|----------|
| Moins d'un an | 2 918 \$ | 1 699 \$ |
| Entre un et cinq ans | 5 249 | 3 409 |
| Plus de cinq ans | 1 415 | 870 |
| | 9 582 \$ | 5 978 \$ |

La Société a conclu des ententes pour la location de ses locaux ainsi que des contrats de location-exploitation pour la location de matériel roulant et d'équipement. Les baux sur les immeubles ont des durées restantes de 1 à 116 mois, et la plupart de ceux-ci ont une option de renouvellement à la fin du bail.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, un montant de 1 075 000 \$ (347 000 \$ en 2017) est comptabilisé dans le coût des ventes et un montant de 1 545 000 \$ (874 000 \$ en 2017) est comptabilisé dans les charges opérationnelles en relation avec les contrats de location-exploitation.

La filiale Span s'est engagée à acheter un minimum annuel de 700 000 \$ US de produits Selan® jusqu'à l'année 2020 inclusivement.

24 . Détermination des justes valeurs

Plusieurs des méthodes comptables et de divulgation de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

A) Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises est basée sur la valeur marchande. La juste valeur des éléments d'équipement, mobilier et agencement, matériel roulant, matériel informatique et améliorations locatives est basée sur une approche fondée sur le marché et sur le coût utilisant la valeur marchande pour des éléments similaires, lorsqu'elle est disponible, et un coût de remplacement, lorsqu'approprié.

B) Immobilisations incorporelles

La juste valeur des marques de commerce acquises lors d'un regroupement d'entreprises est basée sur une estimation escomptée des paiements de redevances qui ont été évités par le fait que la Société possède les marques de commerce. La juste valeur des listes de clients et des carnets de commandes acquis lors d'un regroupement d'entreprises est déterminée en utilisant la méthode de l'excédent du résultat multipériode par laquelle l'actif en question est évalué après y avoir déduit un rendement raisonnable sur tous les autres actifs qui participent à la création des flux de trésorerie y afférents.

La juste valeur des autres immobilisations incorporelles est basée sur les flux de trésorerie escomptés prévus provenant de l'utilisation et la vente éventuelle des actifs.

C) Stocks

La juste valeur des stocks acquis lors d'un regroupement d'entreprises est basée sur le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires moins les coûts d'achèvement et de vente estimés, et une marge de profit raisonnable basée sur l'effort requis pour acheter et vendre les stocks.

D) Actifs au coût amorti

Les actifs au coût amorti sont estimés comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, escomptés en utilisant le taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

E) Dérivés

La juste valeur des contrats de change est estimée en escomptant la différence entre le montant contractuel à terme et la valeur actuelle à terme pour le montant résiduel du contrat utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les bons du Trésor). La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est estimée en escomptant la différence entre le taux d'intérêt du contrat de swap et les taux du marché sur la valeur des emprunts.

La juste valeur reflète le risque de crédit de l'instrument et inclut un ajustement afin de tenir compte du risque de crédit de l'entité de la Société et de la contrepartie lorsqu'approprié.

24 . Détermination des justes valeurs (suite)

F) Passifs au coût amorti

La juste valeur, qui est déterminée aux fins de divulgation, est calculée sur la valeur actualisée des sorties de fonds en capital et intérêts qui sont escomptées au taux du marché à la date de clôture.

G) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions est mesurée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données de mesures incluent la valeur de l'action à la date de la mesure, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité prévue (basée sur la moyenne pondérée historique de volatilité, ajustée pour des variations prévues dues à de l'information à laquelle le public a accès), la moyenne pondérée de la durée de vie de l'instrument (basée sur l'expérience passée et le comportement général du détenteur des options), les dividendes prévus et le taux d'intérêt sans risque (basé sur les bons du Trésor).

25 . Subventions gouvernementales

Au cours de l'exercice 2018, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et développement expérimental s'élevant à 397 000 \$ (393 000 \$ en 2017). Un montant de 443 000 \$ n'a pas encore fait l'objet de cotisation par les autorités fiscales.

La Société a également comptabilisé des crédits d'impôt pour apprentis de 25 000 \$ (25 000 \$ en 2017) qui n'ont pas encore fait l'objet de cotisation par les autorités fiscales.

La Société a encaissé une subvention de 140 000 \$ du Conseil national de recherches Canada comme aide financière sur un projet de développement. Ce montant a été comptabilisé contre les immobilisations incorporelles développées à l'interne.

Ces crédits et subventions ont été comptabilisés comme suit :

| | 2018 | 2017 |
|--|--------|--------|
| Diminution des immobilisations incorporelles développées à l'interne | 537 \$ | 393 \$ |
| Diminution du coût des ventes | 25 | 25 |
| | 562 \$ | 418 \$ |

26 . Secteurs opérationnels

Information sur les secteurs opérationnels

Aux fins de la présentation de l'information financière, les opérations sont structurées selon trois secteurs opérationnels en fonction des marchés qu'ils desservent. Le secteur Accessibilité inclut la fabrication et la distribution d'équipements d'accessibilité résidentiels et commerciaux pour personnes à mobilité restreinte ainsi que l'opération d'un réseau de franchisés et de magasins corporatifs par lesquels est vendu de l'équipement d'accessibilité neuf et recyclé. Le secteur Véhicules adaptés effectue la conversion, l'adaptation et la distribution de véhicules pour les personnes à mobilité restreinte, à des fins personnelles ou commerciales. Le secteur Span inclut la fabrication et distribution de surfaces de soutien thérapeutique et autres produits de gestion de la pression pour le marché médical, de lits médicaux pour le marché des soins de longue durée ainsi que de surmatelas et oreillers en mousse pour le marché de la consommation et certains produits pour le marché industriel, principalement des produits de mousse.

| | Accessibilité | Véhicules adaptés | Span | Siège social | Éliminations intersectorielles | Total |
|---|---------------|-------------------|-----------|--------------|--------------------------------|------------|
| 2018 | | | | | | |
| Revenus externes | 171 079 \$ | 27 657 \$ | 89 813 \$ | - \$ | (2 515) \$ | 286 034 \$ |
| Résultat (perte) avant impôt, intérêts et amortissement | 30 276 | 2 079 | 11 096 | (6 216) | - | 37 235 |
| Charge d'amortissement | 4 556 | 544 | 4 286 | 431 | - | 9 817 |
| Intérêt sur la dette à long terme | 3 617 | - | 3 116 | 3 023 | (6 415) | 3 341 |
| Revenus d'intérêts | 442 | - | - | 6 496 | (6 415) | 523 |
| 2017 | | | | | | |
| Revenus externes (retraités *) | 110 117 \$ | 27 447 \$ | 46 425 \$ | - \$ | (248) \$ | 183 741 \$ |
| Résultat (perte) avant impôt, intérêts et amortissement | 22 729 | 2 696 | 4 673 | (1 969) | - | 28 129 |
| Charge d'amortissement | 2 126 | 392 | 3 130 | 522 | - | 6 170 |
| Intérêt sur la dette à long terme | 2 889 | 1 | 1 894 | 1 009 | (4 714) | 1 079 |
| Revenus d'intérêts | 22 | 2 | 1 | 4 971 | (4 714) | 282 |

26 . Secteurs opérationnels (suite)

| | Accessibilité | Véhicules adaptés | Span | Siège social | Éliminations intersectorielles | Total |
|---|---------------|-------------------|------------|--------------|--------------------------------|------------|
| 2018 | | | | | | |
| Actifs des secteurs | 272 416 \$ | 19 483 \$ | 134 207 \$ | 160 735 \$ | (188 676) \$ | 398 165 \$ |
| Passifs des secteurs | 148 196 | 11 473 | 65 250 | 163 525 | (188 676) | 199 768 |
| Dépenses en capital des secteurs ⁽¹⁾ | 6 233 | 574 | 3 564 | 857 | - | 11 228 |
| 2017 (révisé - voir la note 4) | | | | | | |
| Actifs des secteurs | 106 394 \$ | 20 890 \$ | 122 207 \$ | 151 900 \$ | (181 226) \$ | 220 165 \$ |
| Passifs des secteurs | 91 074 | 11 717 | 79 285 | 80 532 | (181 226) | 81 382 |
| Dépenses en capital des secteurs ⁽¹⁾ | 1 815 | 1 076 | 222 | 4 249 | - | 7 362 |

⁽¹⁾ Dépenses en capital excluant les montants reliés aux acquisitions d'entreprises

Ventilation des revenus

| | Accessibilité | Véhicules adaptés | Span | Éliminations intersectorielles | Total |
|--|---------------|-------------------|-----------|--------------------------------|------------|
| 2018 | | | | | |
| Revenus par région | | | | | |
| Canada | 41 516 \$ | 27 201 \$ | 13 277 \$ | (977) \$ | 81 017 \$ |
| États-Unis | 100 109 | 153 | 73 357 | (1 538) | 172 081 |
| Europe | 18 694 | 303 | 291 | - | 19 288 |
| Autres régions | 10 760 | - | 2 888 | - | 13 648 |
| | 171 079 \$ | 27 657 \$ | 89 813 \$ | (2 515) \$ | 286 034 \$ |
| Principales catégories de revenus | | | | | |
| Équipements d'accessibilité | 148 743 \$ | - \$ | - \$ | (2 484) \$ | 146 259 \$ |
| Installation et maintenance | 21 932 | - | - | - | 21 932 |
| Redevances | 404 | - | - | - | 404 |
| Conversions de véhicules | - | 23 847 | - | - | 23 847 |
| Adaptation et maintenance de véhicules | - | 3 810 | - | - | 3 810 |
| Surfaces de support thérapeutique | - | - | 68 288 | - | 68 288 |
| Lits médicaux | - | - | 21 525 | (31) | 21 494 |
| | 171 079 \$ | 27 657 \$ | 89 813 \$ | (2 515) \$ | 286 034 \$ |
| Moment de la constatation des revenus | | | | | |
| Biens transférés à un moment précis | 149 147 \$ | 27 657 \$ | 89 813 \$ | (2 515) \$ | 264 102 \$ |
| Services rendus progressivement | 21 932 | - | - | - | 21 932 |
| | 171 079 \$ | 27 657 \$ | 89 813 \$ | (2 515) \$ | 286 034 \$ |
| 2017 | | | | | |
| Revenus par région (retraités *) | | | | | |
| Canada | 35 250 \$ | 26 537 \$ | 6 047 \$ | (247) \$ | 67 587 \$ |
| États-Unis | 68 555 | 55 | 38 179 | - | 106 789 |
| Europe | 978 | 854 | - | - | 1 832 |
| Autres régions | 5 334 | - | 2 199 | - | 7 533 |
| | 110 117 \$ | 27 446 \$ | 46 425 \$ | (247) \$ | 183 741 \$ |
| Principales catégories de revenus | | | | | |
| Équipements d'accessibilité | 99 922 \$ | - \$ | - \$ | (247) \$ | 99 675 \$ |
| Installation et maintenance | 9 485 | - | - | - | 9 485 |
| Redevances | 710 | - | - | - | 710 |
| Conversions de véhicules | - | 23 742 | - | - | 23 742 |
| Adaptation et maintenance de véhicules | - | 3 704 | - | - | 3 704 |
| Surfaces de support thérapeutique | - | - | 35 697 | - | 35 697 |
| Lits médicaux | - | - | 10 728 | - | 10 728 |
| | 110 117 \$ | 27 446 \$ | 46 425 \$ | (247) \$ | 183 741 \$ |
| Moment de la constatation des revenus | | | | | |
| Biens transférés à un moment précis | 100 632 \$ | 27 446 \$ | 46 425 \$ | (247) \$ | 174 256 \$ |
| Services rendus progressivement | 9 485 | - | - | - | 9 485 |
| | 110 117 \$ | 27 446 \$ | 46 425 \$ | (247) \$ | 183 741 \$ |

* La Société a adopté IFRS 15 le 1^{er} janvier 2018. La note 3 indique l'effet de cette adoption sur les résultats comparatifs.

27 . Événements

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations et de litiges. Bien que le dénouement des procédures ne puisse pas être déterminé avec certitude, la direction juge que toute responsabilité qui découlerait de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Société.

28 . Parties liées

A) Rémunération des principaux dirigeants et administrateurs

| | 2018 | 2017 |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Avantages du personnel à court terme | 889 \$ | 1 231 \$ |
| Paiements fondés sur des actions | 774 | 1 631 |
| | 1 663 \$ | 2 862 \$ |

B) Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants et administrateurs de la Société contrôlent 33,2 % (36 % en 2017) des actions avec droit de vote de la Société.

29 . Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} mars 2019, la Société a complété l'acquisition des actions de l'un de ses concessionnaires indépendants, Florida Lifts LLC (« Florida Lifts »), pour un prix d'achat d'environ 7 573 000 \$ (5 550 000 \$ US). Florida Lifts vend, installe et entretient une gamme complète d'ascenseurs et de plates-formes élévatrices dans le centre et le sud de la Floride.

SAVARIA CORPORATION

4350, autoroute 13, Laval (Québec) H7R 6E9 Canada

450.681.5655 800.931.5655 savaria.com

